

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON



2017

*Budget
rectificatif
2017*



Sommaire

1.	Préambule.....	3
2.	Note de présentation synthétique du BR2017.....	6
2.1	Principaux chiffres du BR2017	6
2.1.1	En GBCP (budget en encaissements et décaissements).....	6
2.1.2	En droits constatés.....	6
2.2	Dépenses du BR2017.....	7
2.2.1	En GBCP.....	7
2.2.2	En droits constatés.....	7
2.3	Recettes du BR2017.....	10
2.3.1	En GBCP (budget en encaissements et décaissements).....	10
2.3.2	En droits constatés.....	10
3.	Budget principal ENS de Lyon	11
3.1	Indicateurs financiers et ratios ENS de Lyon	11
3.1.1	Evolution du résultat depuis le compte financier 2013	11
3.1.2	Evolution de la CAF depuis le compte financier 2013	12
3.1.3	Evolution du fonds de roulement depuis le CF 2013.....	13
3.1.4	Synthèse des ratios ENS de Lyon.....	14
3.1.5	Evolution du solde budgétaire	17
3.1.6	Evolution de la trésorerie.....	18
3.2	Budget en encaissements et décaissements (GBCP)	19
3.2.1	Principaux chiffres du budget rectificatif	19
3.2.2	Recettes	20
3.2.3	Recettes à l'encaissement par origine.....	20
3.2.4	Dépenses en GBCP	23
3.3	Budget en droits constatés.....	24
3.3.1	Principaux chiffres du budget rectificatif	24
3.3.2	Recettes	25
3.3.3	Dépenses en droits constatés	27
3.3.4	Dépenses de fonctionnement.....	28
3.3.5	Dépenses d'investissement.....	29
3.3.6	Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois	31
3.3.7	Dépenses par destination.....	48
3.4	Budgets des unités de recherche.....	51
4.	Budget SACD Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL).....	53
4.1	Principaux chiffres du budget rectificatif	53
4.2	Fonds de roulement ENS de Lyon – SACD Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)	54
4.3	Dépenses de la BDL.....	54
4.4	Recettes de la BDL.....	55
5.	Glossaire.....	56
6.	Budgets propres intégrés et centres de dépenses par VP.....	58
6.1	Présidence.....	58
6.2	Vice-Présidence Etudes	61
6.3	Vice-Présidence Recherche	63
6.4	Direction générale des services	75
6.5	Institut Français d'Education.....	78
7.	ANNEXES.....	79
7.1	Structure budgétaire 2017.....	80
7.2	Tableau 1 : Tableau des emplois ENS de Lyon	81
7.3	Tableaux du document prévisionnel de gestion	82
7.4	Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon.....	85
7.5	Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon.....	86
7.6	Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon	87

7.7	Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles	88
7.8	Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine ENS de Lyon	90
7.9	Tableau 5 : Tableau des opérations pour compte de tiers	92
7.10	Tableau 7 : Tableau présentant le plan de trésorerie ENS de Lyon.....	93
7.11	Tableau 8: Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	94
7.12	Tableau 10 : Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation.....	95
7.13	Tableau du détail des PPI.....	97
7.14	Tableau de l'annexe immobilière	98
7.15	Tableau de synthèse budgétaire et comptable ENS de Lyon	100
7.16	Projet annuel de performance	101
7.17	Tableau 11 : Tableau retraçant les moyens des unités de recherche	106
7.18	Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires BDL.....	108
7.19	Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL.....	109
7.20	Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL	110
7.21	Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine BDL.....	111
7.22	Tableau de synthèse budgétaire et comptable BDL	113

1. Préambule

Le budget rectificatif 2017 a été construit sur la base des remontées budgétaires effectuées par les CRB dans un souci d'optimiser les moyens établissement et de répondre aux besoins des services. Cette année, le suivi de l'exécution des projets s'est effectué en mettant en place des réunions mensuelles avec notamment certains services de la DGS (DIRPAT, DRH) et avec la VPR. L'état d'avancement de ces projets est suivi en collaboration avec ces services. Néanmoins, cette tâche se révèle plus complexe cette année avec l'outil cocktail de suivi des données financières. En effet, cet outil n'est quasiment pas développé, l'établissement a des données sur la consommation des AE et des CP au niveau macro, et également au niveau des lignes budgétaires, pas complètement fiables néanmoins. Mais à ce jour, nous ne sommes pas en mesure de suivre finement la consommation des engagements et des paiements sur chaque opération. En outre, cet acte a été produit sous Excel en raison des incertitudes qui pèsent encore sur les modalités d'intégration des variations issues de ce BR dans l'outil GFC Budget.

L'établissement a atteint son objectif de mettre à disposition les crédits et les nouveaux logiciels de dépenses, assez tôt par rapport à d'autres structures membres du consortium Cocktail, puisque l'ouverture du budget global (le budget infra-annuel et les opérations) eu lieu le 1^{er} février. L'ensemble des acteurs de la fonction financière a été largement sollicité et a dû faire preuve d'une forte capacité d'adaptation avec des outils livrés notamment pour la chaîne de la dépense avec des fonctionnalités minimalistes. L'exécution a donc commencé dans des conditions difficiles. Nous pouvons saluer ici l'investissement de toute la communauté de l'école. A ce jour, les applications restent encore très perfectibles. La DAF s'est attachée à faciliter leur prise en mains en rédigeant des procédures et des modes opératoires mis en ligne sur la page intranet de la DAF totalement refondue. De plus, tous les gestionnaires ont été formés pendant la seconde quinzaine de janvier sur GFC Dépenses et la Gestion Electronique des Documents (GED), la chaîne de la dépense étant fortement impactée par la GBCP et également la mise en place de la dématérialisation au 1^{er} janvier 2017.

Néanmoins, l'Ecole, comme l'ensemble des établissements disposant du progiciel issu de l'association COCKTAIL, va continuer à alerter cette dernière pour disposer rapidement d'états détaillés fiables ; en effet, elle risque de perdre des subventions si elle ne peut pas produire les bilans financiers demandés par les partenaires. De plus, l'outil de suivi de l'inventaire ne sera livré qu'en fin d'année ; ainsi il n'y a plus à ce jour de suivi réel de l'inventaire physique et comptable de chaque acquisition réalisée en 2017. Ceci va constituer une réelle difficulté pour la certification des comptes, sachant que l'établissement a déjà une réserve relative à l'absence d'inventaire physique.

Des entretiens budgétaires ont eu lieu notamment avec les services ayant un budget élevé ou des projets importants (DRH, DIRPAT, DSI, VPR, IFE).

Ce budget se caractérise par une hausse des recettes encaissées (+ 3,23M€) et une hausse des crédits de paiement sur toutes les enveloppes (+ 6,38M€). Ces dépenses sont financées par des financements externes à hauteur de 4,98M€ mais également par une augmentation des moyens établissement de 1,4M€. Cela entraîne une réduction du résultat prévisionnel

affiché au BI à un montant de 1,72M€. Les différentes demandes ont été examinées attentivement pour évaluer la pertinence des projets, leur faisabilité sur l'exercice, et également en mettant en regard l'évolution des moyens ouverts et consommés lors des trois dernières années.

Par ailleurs, le budget rectificatif a été construit en prenant en compte les derniers éléments connus de la subvention pour charges de service public. Une participation à la mise en accessibilité des locaux a été affichée pour un montant de 60k€. Les autres nouveaux éléments concernent la dotation de masse salariale avec un ajustement du socle et de la compensation du PPCR.

Pour l'investissement, l'ENS poursuit une politique de travaux touchant les différents sites de l'école tant dans le cadre des financements campus, que sur les moyens établissements.

Une part non négligeable des investissements est financée soit par la CAF, soit par un prélèvement sur le fonds de roulement. L'établissement doit donc être vigilant sur la charge d'amortissement non neutralisée, qui augmente par rapport au BI 2017, en tenant compte des leviers utilisés pour maîtriser cette évolution : l'allongement des durées d'amortissement et l'inscription en subventions d'investissement des recettes pluriannuelles finançant des dépenses d'investissement.

Enfin, deux importants projets de rénovation, le restaurant Monod et la résidence étudiante Debourg demeurent inscrits dans cet acte budgétaire avec des financements externes prévisionnels et une mobilisation nécessaire du fonds de roulement de l'Ecole dans les années à venir pour financer ces opérations aux côtés des partenaires de l'ENS connus pour le restaurant (Région, CROUS, ISARA) et à définir pour la résidence.

De quoi parle-t-on ?

Le BI signifie le **Budget Initial**. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il remplace le BP, Budget Primitif.

Le BR signifie le **Budget Rectificatif**. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial, en principe lors du CA de début juillet au sein de l'ENS de Lyon. Il remplace la DBM, Décision Budgétaire Modificative.

Le projet de budget rectificatif 2017 a été construit sur la base des éléments suivants :

- Une augmentation significative des moyens alloués à la DSI, notamment pour des prestations de service liées au développement d'applications essentielles relatives à la scolarité de nos étudiants et normaliens, à la gestion et au pilotage de la masse salariale ;
- La poursuite de projets d'aménagement et de rénovation de locaux portés par la DIRPAT : création de locaux d'archives, rénovation des salles de cours et du forum sur le site Descartes, lavage des vitres des bâtiments Monod et Descartes par le service MMO, mais suspension du projet d'organigramme des clés ;
- Les moyens inscrits pour organiser les manifestations des 30 ans de l'Ecole prévues dès la rentrée ;
- Une augmentation de la masse salariale d'Etat liée à l'ajustement de la population des normaliens et l'augmentation des contractuels nécessaires à la prise en charge des projets mis en œuvre par l'Ecole. En revanche, la réflexion sur la politique indemnitaire conduite en 2016 et ayant entraîné une revalorisation des primes de la filière ITRF (alignement sur celles de la filière AENES) et des primes des contractuels, a conduit en 2017, comme indiqué aux organisations syndicales lors de la discussion au sein des instances, à une révision à la baisse de l'enveloppe indemnitaire de fin d'année. Les vacances d'enseignement sont également revues à la baisse.

Au vu de ces différentes orientations, les principaux indicateurs financiers prévisionnels sont les suivants :

- Des dépenses à hauteur de 137,14M€ et des recettes qui s'élèvent à 132,21M€
- Un résultat de 1,23M€
- Une capacité d'autofinancement (CAF) de 4,67M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 1,5M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 15,41M€, soit 47 jours de fonctionnement
- Un solde budgétaire excédentaire de 1,72M€ qui s'explique par un montant de recettes encaissées de 128M€ et de crédits de paiement à hauteur de 129,72M€
- Une variation négative de la trésorerie de 2,16M€

Face à ces enjeux, l'établissement dispose ainsi d'une gestion financière saine, notamment à l'appui d'équipes qui se mobilisent pour optimiser au mieux les ressources de l'Ecole.

2. Note de présentation synthétique du BR2017

L'exercice 2017 restera marqué par la mise en production de nouvelles applications financières et comptables adaptées à la GBCP. Les comptes sont, depuis 2016, votés à la fois en droits constatés mais également sous le nouveau format de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) basé sur les encaissements et décaissements. Ainsi, la présentation du rapport du BR a été réorganisée afin de clarifier ces deux formats et également distinguer le budget principal de l'ENS de celui relatif au SACD de la Bibliothèque Denis Diderot.

2.1 Principaux chiffres du BR2017

2.1.1 En GBCP (budget en encaissements et décaissements)

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
AE	127 594 178	4 968 636	122 625 542	- 18 643 848	146 238 026
CP	129 724 671	6 383 422	123 341 249	9 531 306	120 193 365
Différence AE-CP	- 2 130 493	- 1 414 786	- 715 707	- 28 175 154	26 044 661
Encaissements	128 005 812	3 227 329	124 778 483	9 214 783	118 791 029
Solde budgétaire encaissements - CP	- 1 718 859	- 3 156 093	1 437 234	- 316 523	- 1 402 336

- Un solde budgétaire excédentaire de 1,72M€ qui s'explique par un montant de recettes encaissées de 128M€ et de crédits de paiement à hauteur de 129,72M€
- Une variation négative de la trésorerie de 2,16M€

2.1.2 En droits constatés

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Dépenses	137 143 386	6 817 772	130 325 614	9 572 188	127 571 198
Recettes	132 205 222	4 944 794	127 260 428	6 022 473	126 182 749
Résultat	1 227 919	- 487 741	1 715 660	- 2 328 608	3 556 527
CAF	4 670 674	51 153	4 619 521	- 2 019 919	6 690 593
FDR (jours)	47	6	41	- 7	54

Le projet de BR 2017 s'établit à 137 143 386 € à un niveau supérieur de 6,82M€ à celui du BI 2017 soit + 5,23%. Cette variation s'explique par :

- une augmentation des dépenses de fonctionnement de 2,79M€ : la principale variation concerne les dépenses de l'activité infra annuelle (+1,98M€) tant sur les moyens établissement (par exemple : projets DSI, DIRPAT, 30 ans de l'école) que sur des activités financées et les opérations pluriannuelles augmentent de 0,81M€ ;

- une augmentation des dépenses de personnel de 1,76M€, notamment sur la masse salariale d'Etat et les subventions infra-annuelles (1,31M€) expliquée par l'augmentation de

la masse salariale des normaliens et des contractuels et dans une moindre mesure sur les contrats et opérations pluriannuelles (0,45M€) ;

- une augmentation des dépenses d'investissement de 2,27M€ : 1,27M€ sur les opérations infra-annuelles et 1M€ sur les contrats et opérations pluriannuelles.

2.2 Dépenses du BR2017

2.2.1 En GBCP

La prévision d'évolution des crédits de paiement par enveloppe au BR est la suivante :

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Masse salariale	96 484 823	1 759 462	94 725 361	3 630 652	92 854 171
Fonctionnement	22 083 311	2 357 164	19 726 147	2 493 931	19 589 380
Investissement	11 156 537	2 266 796	8 889 741	3 406 723	7 749 814
TOTAL	129 724 671	6 383 422	123 341 249	9 531 306	120 193 365

Les principales différences entre les formats GBCP et droits constatés sont les dépenses sans impact sur la trésorerie soit

- en fonctionnement : amortissements et provisions
- en investissement : cautions des résidences étudiantes

2.2.2 En droits constatés

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Masse salariale	96 484 823	1 759 462	94 725 361	3 681 702	92 803 121
Fonctionnement	29 307 026	2 791 514	26 515 512	2 288 761	27 018 265
Investissement	11 351 537	2 266 796	9 084 741	3 601 725	7 749 812
TOTAL	137 143 386	6 817 772	130 325 614	9 572 188	127 571 198

Nous observons une augmentation des dépenses de fonctionnement de 2,79M€ par rapport à la prévision initiale.

Les dépenses de fonctionnement décaissables augmentent de 2,43M€. Les dépenses liées aux opérations pluriannuelles augmentent de 0,81M€, en raison de nouveaux contrats non prévus lors du précédent acte budgétaire. Comme lors des exercices précédents, le BR permet de prévoir des crédits pour les projets non encore complètement finalisés mais qui nécessiteront des ouvertures de crédits à l'automne (projets ANR, Projets Région, contrats de prestations).

Quant aux dépenses infra-annuelles, elles augmentent de 1,62M€ : attractivité des étudiants, mises à disposition de personnels, dépenses de mobilier, nettoyage des vitres des bâtiments, 30 ans de l'école, projets informatiques (suivi des normaliens, refonte de la téléphonie), club ouf, salle de convivialité dans le restaurant Descartes, dépenses pour les départements d'enseignement.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 11,35M€ soit une augmentation de 2,27M€ par rapport au BI 2017.

Dans le cadre des opérations pluriannuelles, 0,29M€ de crédits supplémentaires ont été inscrits pour le plan campus qui s'élève au BR à 3,56M€ et 0,71M€ sont prévus pour les contrats de recherche.

Par ailleurs, des moyens supplémentaires ont été accordés par l'établissement aux départements d'enseignement, à ENS Médias, à la DSI et aux services de la DIRPAT pour 0,62M€ : ajustement sur les travaux complémentaires dans le contrat de partenariat public-privé essentiellement pour les locaux de la recherche du site Monod, réfection des salles de cours du site Descartes, rénovation de l'amphithéâtre du site Descartes et du Forum Félix Pécaud, aménagement accessibilité.

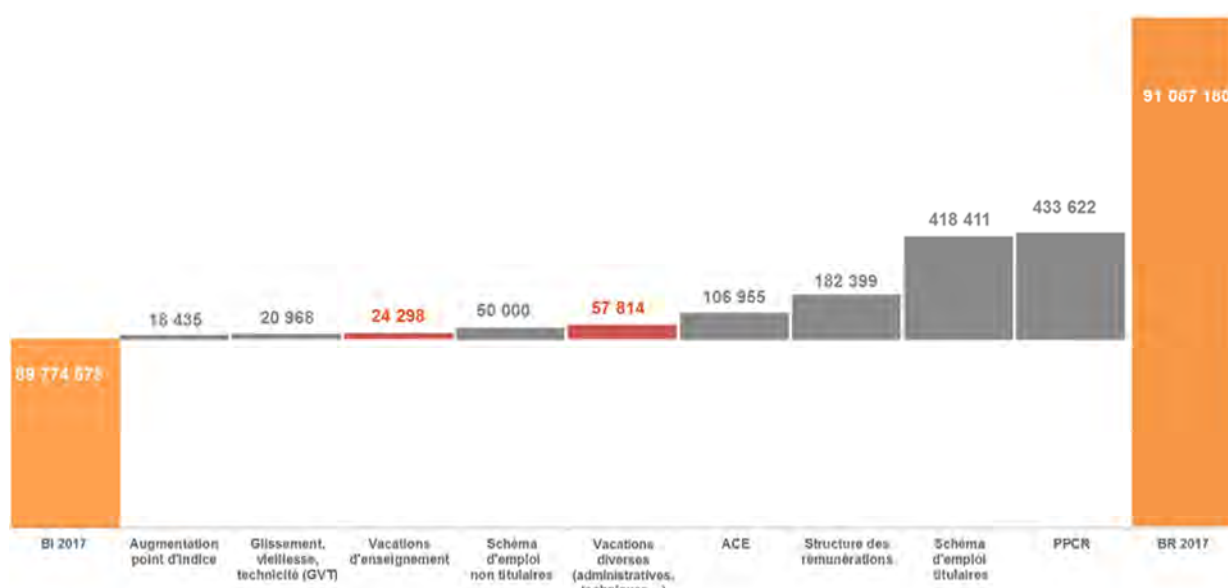
L'investissement porté par les moyens établissement de l'ENS s'élève ainsi à 4,6M€.

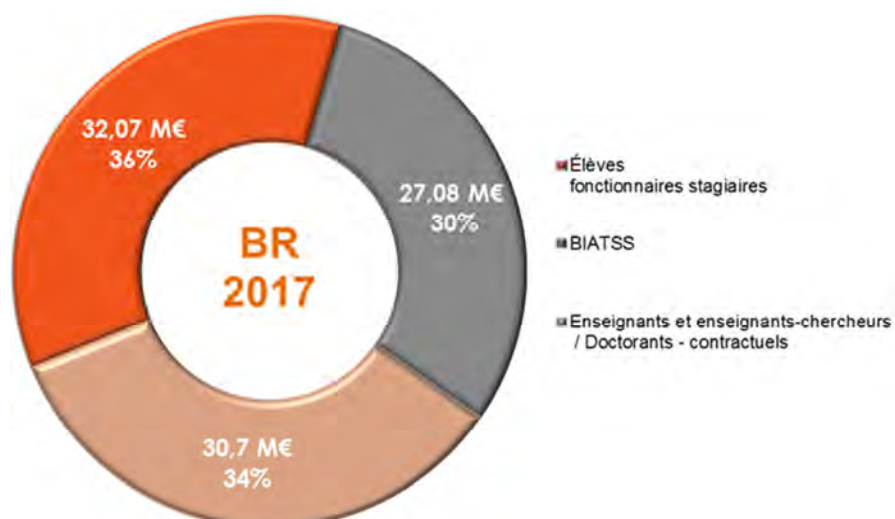
Des crédits supplémentaires ont été ouverts au titre du fonds recherche en investissement et les unités de recherche ont quelques recettes nouvelles pour des projets d'investissement (serveurs pour PSMN, séquenceur pour l'IGFL).

Les dépenses de personnel pour le budget rectificatif 2017 s'élève à **96 484 823 € (hors BDL)** dont : **91 087 180 €** de dépenses prévisionnelles **sur masse salariale État** et **5 397 643 €** de dépenses prévisionnelles **sur ressources propres (hors BDL)**

Dans le cadre de ce budget rectificatif :

- la charge de masse salariale État varie de : + 1,3 M€ (soit +1,5%). Cette hausse résulte des effets de mesures de portée nationale et ministérielle (+ 452k€ au titre du PPCR et de la revalorisation du point d'indice), des entrées et sorties prévisionnelles (+ 418k€), et de l'évolution d'éléments de rémunération (+ 442k€).
- La prévision de la charge de masse salariale financée sur ressources propres augmente de 459 k€ (+9,3%), du fait de la perspective de recrutements sur de nouveaux contrats de recherche.





La prévision de masse salariale concernant les **enseignants-chercheurs** est augmentée de **543k€** par rapport au BI 2017.

Cela s'explique principalement par :

- la mise en œuvre du PPCR
- des arrivées intervenues en tout début d'année et qui n'étaient pas encore connues lors de la construction du budget initial en octobre 2016
- l'ajustement du dispositif ACE, concernant les doctorants contractuels

La prévision de dépense de masse salariale des personnels **BIATSS**, est également en hausse de +3.1 %.

Cette réévaluation des dépenses salariales résulte de:

- la mise en place du PPCR
- les entrées/sorties prévisionnelles 2017
- d'éléments de rémunération (compte épargne temps, prime exceptionnelle attribuée aux personnels de catégorie B et C...)
- le rattachement d'une partie des dépenses imputant initialement les vacances
- de la hausse des dépenses de masse salariale des agents non titulaires



2.3 Recettes du BR2017

2.3.1 En GBCP (budget en encaissements et décaissements)

Le montant total des recettes s'élève à 128M€ dont 105M€ de subvention pour charges de service public (SCSP), représentant 82,2 % des recettes et 23M€ de recettes propres.

Les principales masses des recettes sont les suivantes :

- SCSP : 105,22M€ (+0,66M€ au titre de la PPCR pour le dernier trimestre 2017)
- ANR / Union européenne : 5,47M€
- Région : 1,03M€
- Hébergements des résidences étudiantes : 1,75M€
- Dons et legs : 770k€
- Droits d'inscription : 450k€
- Formation continue : 150k€
- Taxe d'apprentissage : 75k€

2.3.2 En droits constatés

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/ BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/ CF2016	CF 2016
Recettes de fonctionnement	127 019 768	4 063 235	122 956 533	3 641 856	123 377 912
Recettes d'investissement	5 185 454	881 559	4 303 895	2 380 617	2 804 837
Total	132 205 222	4 944 794	127 260 428	6 022 473	126 182 749

Les recettes prévisionnelles 2017 en droits constatés s'élèvent à 132,21M€. Elles augmentent de presque 5 M€ par rapport au BI.

Les **recettes de fonctionnement** sont en hausse d'un peu plus de 4M€. L'impact est principalement sur les recettes encaissables :

- Les recettes sur les subventions pluriannuelles augmentent de 1,36M€ : la principale variation concerne les contrats de recherche alloués à l'école par l'Europe (ERC Silver pour le LGL, contrat Kardiatool pour l'ISA) par des organismes publics (nouvelle plateforme de numérisation pour PERSEE), et des contrats de prestations de recherche réalisés pour le secteur privé (l'Oréal, Clarins). En outre, des projets non prévus lors de la construction du BI a été inscrits en BR pour un montant de 485k€ et les projets non encore signés mais qui vont débiter au second semestre s'élèvent à 540k€.
- Les recettes infra-annuelles augmentent de 2,24M€ dont les mises à disposition de personnel (106k€), les prélèvements pour le fonds recherche (589k€), les recettes de valorisation (165k€), les projets de l'IFE (85k€), les recettes liées à la rupture de l'engagement décennal (400k€).

Les **recettes d'investissement**, en augmentation de 0,88M€, s'élèvent à 5,19M€. La recette liée au Plan Campus augmente légèrement. La principale variation concerne les contrats de recherche, dans la continuité de la politique initiée en 2016 d'inscrire en recettes d'investissement les contrats finançant des dépenses de cette nature. Là encore, des projets non prévus en BI dont l'exécution a déjà débuté au premier semestre ou qui sont en cours de signature sont inscrits à ce BR.

3. Budget principal ENS de Lyon

3.1 Indicateurs financiers et ratios ENS de Lyon

3.1.1 Evolution du résultat depuis le compte financier 2013

De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Calcul : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

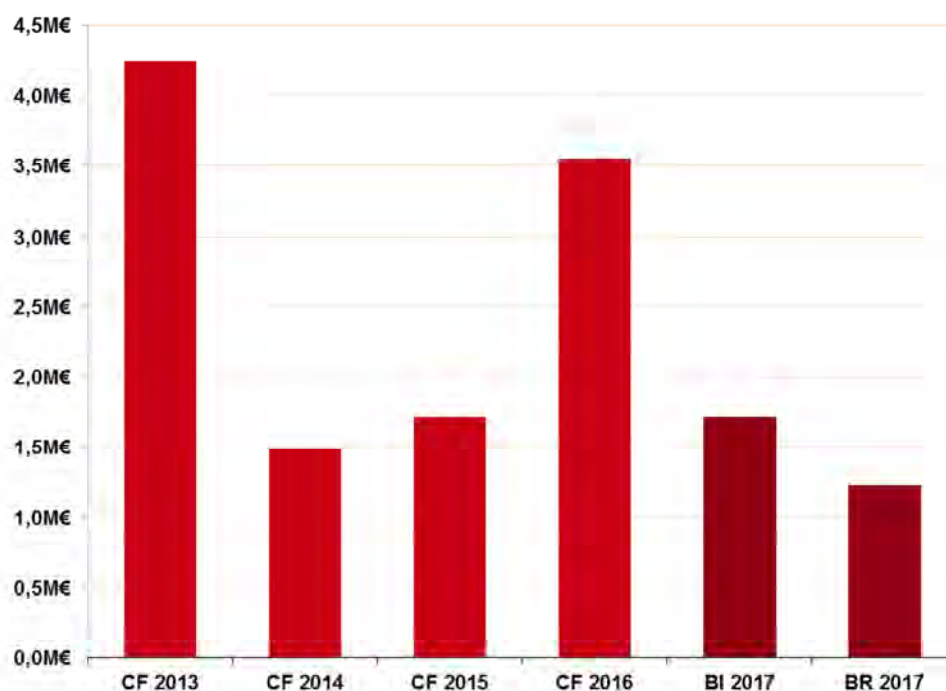


Figure 1 : évolution du résultat depuis le CF 2013 (résultat prévisionnel pour 2017)

Le résultat prévisionnel 2017 s'élève à 1,23M€, soit 0,49M€ de moins qu'au BI 2017 (-28,43%). Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 4,06M€ tout comme les dépenses de fonctionnement et de personnel qui ont augmenté de 4,55M€ puisque des moyens établissement supplémentaires ont été accordés aux CRB. Il est nettement inférieur au résultat exceptionnel de 2016 qui était lié à la comptabilisation de recettes supplémentaires et une sous-consommation des dépenses, notamment sur la masse salariale d'Etat. En revanche, le résultat prévisionnel 2017 se rapproche plus des résultats observés en 2014 et 2015.

3.1.2 Evolution de la CAF depuis le compte financier 2013

De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement** (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Calcul (méthode additive) :

Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés
- Produits de Cession d'éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

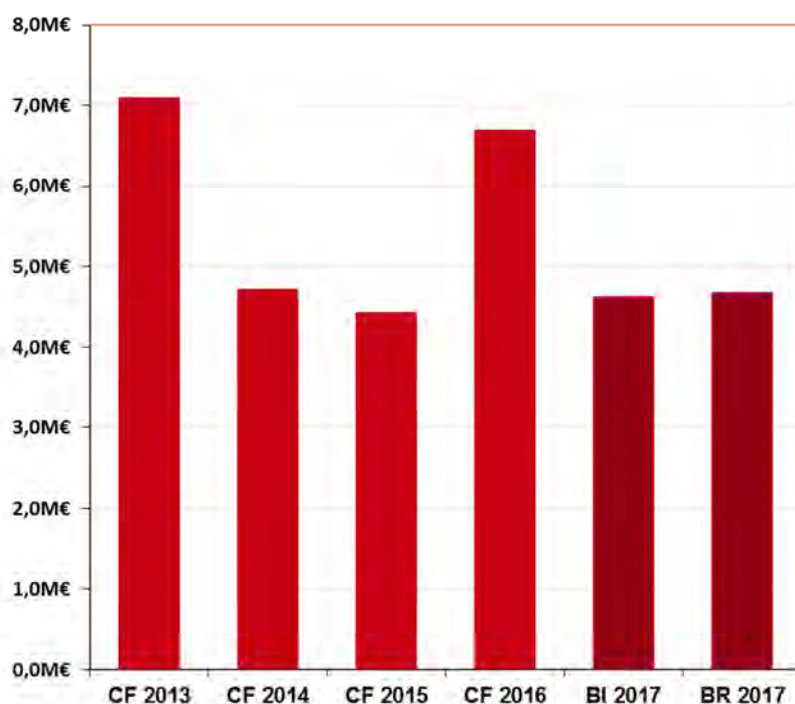


Figure 2 : évolution de la capacité d'autofinancement depuis le CF 2013 (CAF prévisionnelle pour 2017)

La CAF s'élève à 4,67M€, sensiblement au même niveau qu'au BI 2017. Le résultat baisse de 0,49M€ tandis que le poste des amortissements et provisions augmente de 0,36M€ et la

quote-part des subventions d'investissement baisse de 0,18M€.

Outre l'inscription d'une provision au BR pour des recettes que nous ne sommes pas certains d'encaisser, la charge d'amortissement non neutralisée augmente de 108k€. La quote-part des subventions d'investissement a été réévaluée à la baisse et la dotation aux amortissements a augmenté dans une moindre mesure.

La CAF prévisionnelle est nettement inférieure à celle observée au compte financier 2016, pour les raisons indiquées dans le paragraphe consacré au résultat : recettes supplémentaires et sous-consommation des dépenses en 2016. Nous retrouvons en revanche les tendances de 2014 et 2015.

La charge d'amortissement non neutralisée a augmenté de 144k€ par rapport au compte financier de 2016 du fait de la politique volontariste de l'Ecole en matière d'investissement.

3.1.3 Evolution du fonds de roulement depuis le CF 2013

De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

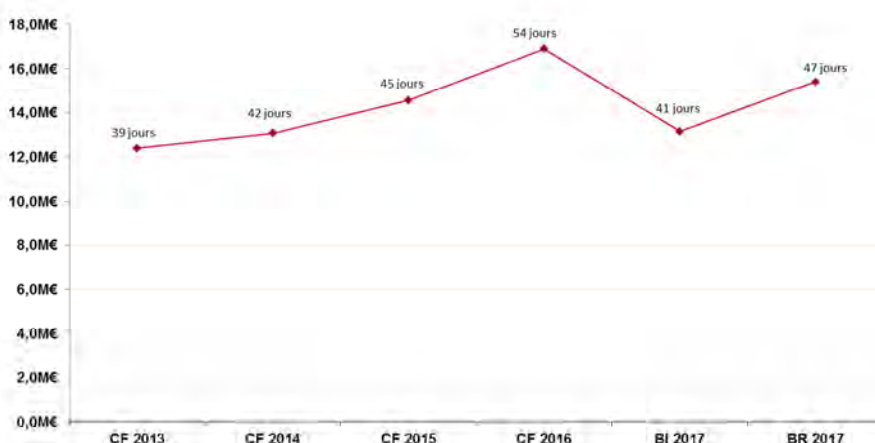


Figure 3 : évolution du fonds de roulement de l'ENS de Lyon depuis 2013

Le projet de BR 2017 prévoit un prélèvement sur le fonds de roulement à hauteur de 1,5 M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement au 31 décembre 2017 à 15,41M€, soit 47 jours de fonctionnement. Il convient de préciser que cette variation est calculée par rapport aux montants enregistrés lors du compte financier 2016. En revanche, le niveau du fonds de roulement et le nombre de jours de fonctionnement du BI ont été construits sur la base des mêmes éléments calculés lors du BR 2016.

La situation financière de l'établissement est donc saine et l'Ecole peut donc poursuivre de façon sereine ses projets d'investissement qui auront un fort impact sur le fonds de roulement dans les cinq prochaines années : équipement de structures de recherche, accessibilité, plan campus, rénovation de la résidence Debourg et du restaurant Monod. L'établissement devra être vigilant sur l'impact de ces projets sur l'amortissement non neutralisé.

L'établissement a analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2016. Selon la méthode communiquée par l'IGAENER, le fonds de roulement est totalement mobilisé par les opérations pluriannuelles et le fonds de roulement disponible est négatif, à hauteur de 4,88M€.

3.1.4 Synthèse des ratios ENS de Lyon

	BR 2017	BI 2017	CF 2016
Taux de couverture des dépenses de fonctionnement	100,98%	101,42%	102,97%
Taux de couverture des dépenses d'investissement	45,68%	47,37%	39,68%
Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement	41,15%	50,85%	86,33%
Capacité d'autofinancement/produits de fonctionnement	3,68%	3,76%	5,42%
Taux de saturation	78,24%	79,55%	78,04%

Tableau 1 : évolution des ratios ENS de Lyon

3.1.4.1 Taux de couverture des dépenses de fonctionnement

De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses de fonctionnement couvertes par des recettes du même type.

Le taux de couverture des dépenses de fonctionnement est de 100,98%, légèrement inférieur à celui observé au BI 2017, en raison de la baisse du résultat par rapport au

précédent acte budgétaire.

Le niveau est inférieur à celui observé au compte financier 2016 : comme nous l'avons déjà évoqué, le résultat était plus élevé.

3.1.4.2 Taux de couverture des dépenses d'investissement

De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses d'investissement couvertes par des recettes du même type.

Le taux de couverture des dépenses d'investissement est un peu moins élevé qu'au BI 2017 car les dépenses d'investissement ont augmenté de 2,27 M€ tandis que les recettes d'investissement augmentent de 0,88 M€. En effet, les dépenses d'investissement sont financées également par la CAF et par le prélèvement sur fonds de roulement. En revanche, ce taux est plus élevé qu'au compte financier 2016 : les dépenses d'investissement présentent une augmentation de 47 % tandis que les recettes d'investissement augmentent de 85 % puisque l'établissement poursuit la procédure initiée en 2016 en inscrivant en recettes d'investissement les financements des contrats de recherche permettant l'acquisition d'équipements.

3.1.4.3 Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement

De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses d'investissement couvertes par la capacité d'autofinancement

L'autofinancement des dépenses d'investissement (41,15% au BR) diminue de presque 10 points par rapport au BI (50,85%). Cela est dû à l'augmentation des dépenses d'investissement qui s'élèvent à présent à plus de 11 M€ tandis que la CAF est très stable entre les deux actes budgétaires. En revanche, 86 % des dépenses d'investissement 2016 ont été couvertes par la CAF, en raison d'un résultat élevé comme expliqué dans le paragraphe consacré à l'évolution de celui-ci.

3.1.4.4 Taux de saturation

De quoi parle-t-on ?

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement.

Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension essentielle puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre.

Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

Calcul : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Le taux de saturation pour 2017 est de 78,24 % et baisse donc d'un peu plus d'un point par rapport à la prévision initiale. En effet, les recettes encaissables augmentent de plus de 4 M€ tandis que la masse salariale augmente de 1,76 M€. Par conséquent, les recettes de fonctionnement ont été destinées dans une plus grande proportion à des dépenses de fonctionnement comme par exemple, les mises à disposition, l'attractivité des étudiants, les dépenses de mobilier, le nettoyage des vitres.

L'Ecole doit cependant rester vigilante sur la progression de ce taux et maîtriser ses charges de personnel.

3.1.5 Evolution du solde budgétaire

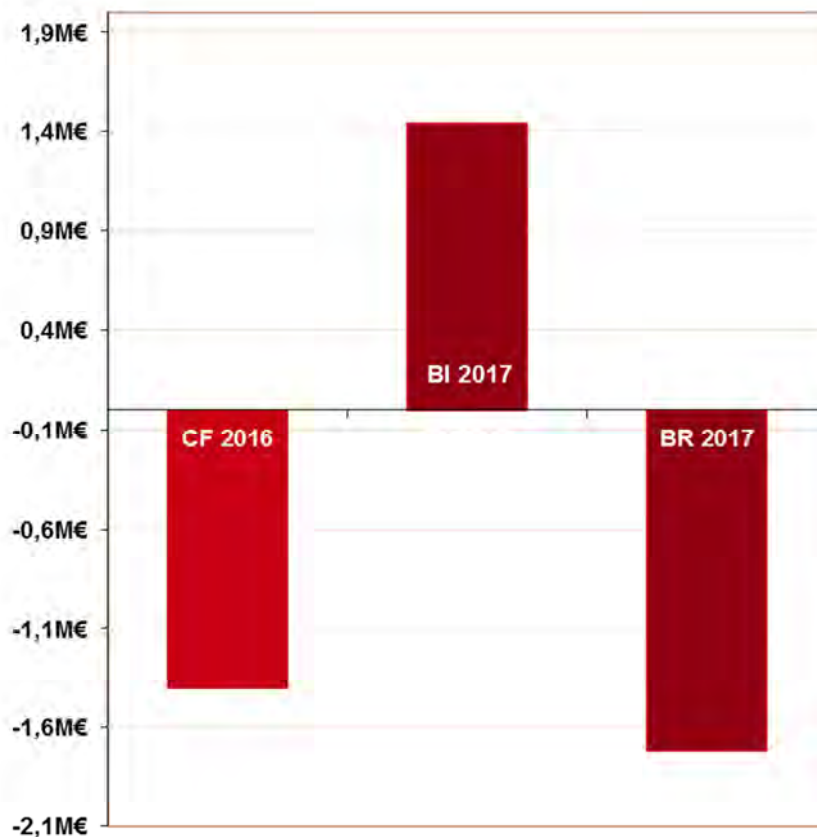


Figure 4 : évolution du solde budgétaire prévisionnel depuis le CF 2016 (solde budgétaire prévisionnel pour 2017)

Le solde budgétaire est négatif et s'élève à 1,72M€. Ce montant correspond au prélèvement sur fonds de roulement pour les opérations d'investissement de l'école (1,49M€) et, pour une part bien moins importante au décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations pluriannuelles (0,23M€). Le solde budgétaire négatif de 2016 était un peu moins élevé (1,4M€), cependant il n'est pas composé de la même manière : les activités infra-annuelles avaient entraîné une augmentation de la trésorerie de 1,6M€ tandis que les opérations pluriannuelles avait généré un prélèvement sur la trésorerie de 3M€.

Ainsi, nous constatons que les opérations pluriannuelles ont un fort impact sur la trésorerie de l'école qui peut être très variable d'un acte budgétaire à l'autre et d'un exercice à l'autre, comme le montre le tableau 8 sur les opérations liées aux recettes fléchées construit à partir des données dont la DAF dispose actuellement.

3.1.6 Evolution de la trésorerie

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

Le niveau de trésorerie prévisionnelle à fin 2017 diminue de 2,16M€ et s'élève par conséquent à 15,81M€ alors que le BI présentait une augmentation de 1,54M€.

Cette variation est liée :

- au solde budgétaire négatif de 1,72M€ sur les opérations budgétaires
- et à un écart négatif de 0,44M€ sur les opérations de compte de tiers entre les encaissements et les décaissements. Cette tendance inversée par rapport au BI sur ces opérations tient principalement à la réévaluation de la TVA collectée et encaissée au vu de la réalisation de 2016 et de l'augmentation des dépenses et des recettes par rapport au BI

En raison du niveau de la trésorerie à 15,81 M€ et du niveau de fonds de roulement à 15,41 M€, l'établissement présente un besoin en fonds de roulement (BFR) négatif de 0,4M€. Le BFR reste négatif, toutefois il se dégrade par rapport au compte financier, en raison de la baisse significative du niveau fonds de roulement et de la trésorerie et du décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations pluriannuelles.

3.2 Budget en encaissements et décaissements (GBCP)

3.2.1 Principaux chiffres du budget rectificatif

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
AE	127 594 178	4 968 636	122 625 542	- 18 643 848	146 238 026
CP	129 724 671	6 383 422	123 341 249	9 531 306	120 193 365
Différence AE-CP	- 2 130 493	- 1 414 786	- 715 707	- 28 175 154	26 044 661
Encaissements	128 005 812	3 227 329	124 778 483	9 214 783	118 791 029
Solde budgétaire encaissements - CP	- 1 718 859	- 3 156 093	1 437 234	- 316 523	- 1 402 336

Tableau 2 : principaux chiffres du BR 2017 en format GBCP – ENS de Lyon

De quoi parle-t-on ?

- **Autorisation d'engagement (AE)** : constitue le plafond voté par l'organe délibérant et qui détermine la capacité pour l'ordonnateur à engager juridiquement l'organisme sur l'exercice. Elle constitue le point d'entrée de la dépense et permet le pilotage des crédits de paiement.
- **Crédit de paiement (CP)** : constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées sur l'exercice.

En format GBCP, le budget se caractérise par un montant de recettes encaissées de 128M€ et de crédits de paiement (CP) de 129,72M€ soit un solde budgétaire négatif de 1,72M€.

Cette baisse significative de la trésorerie est liée au prélèvement sur fonds de roulement pour les opérations d'investissement financées par l'école à hauteur de 1,49M€ et au décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations pluriannuelles pour un montant de 0,23M€ comme le montre le tableau de synthèse budgétaire et comptable (annexe 7.15).

Par rapport au BI 2017, la tendance est inversée puisqu'il était prévu d'augmenter la trésorerie. D'une part, les investissements de l'établissement sont plus élevés et le prélèvement sur fonds de roulement est plus important ; d'autre part, les dépenses sur les opérations pluriannuelles ont augmenté de manière plus importante que les recettes correspondantes.

Les AE s'élèvent à 127,6M€ et sont inférieures aux CP de 2,13M€. L'écart est de 905 k€ en fonctionnement pour le loyer PPP, réévalué pour tenir compte de la TVA non déductible. En investissement, la différence est liée aux opérations immobilières : les CP ont été ajustés lors de la construction de ce BR au vu de la consommation définitive des CP 2016, inférieure à la prévision 2016.

Pour les autres engagements juridiques de 2016 non soldés par un paiement, ils sont constitués principalement des charges à payer 2016 qui devraient être à peu près équivalentes aux charges à payer engagées et non payées de la fin d'exercice 2017.

En outre, nous constatons que pour les opérations pluriannuelles, les dépenses de fonctionnement sont de même montant en AE et en CP, les engagements juridiques de l'année étant dénoués dans l'année.

3.2.2 Recettes

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/ BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/ CF2016	CF 2016
Recettes globalisées	115 486 379	2 679 817	112 806 562	3 694 653	111 791 726
Recettes fléchées	12 519 433	547 512	11 971 921	5 520 130	6 999 303
Total	128 005 812	3 227 329	124 778 483	9 214 783	118 791 029

Tableau 3 : Tableau des recettes à l'encaissement – ENS de Lyon

Les recettes à l'encaissement sont en augmentation de 3,23M€. La variation positive des recettes infra-annuelles s'élève à 2,43M€ : cela sera développé dans le paragraphe relatif aux recettes en droits constatés.

La recette liée au Plan Campus baisse de 0,63M€ en raison d'un décalage dans le temps des versements. En revanche, les encaissements liés aux autres contrats augmentent de 1,43M€ dont l'ERC SILVER et le contrat Marie Curie ABISSE pour le LGL, les prestations de recherche qui sont payées dans l'année.

La part des recettes fléchées sur la totalité des encaissements reste stable par rapport au BI, soit un peu moins de 10% et représentent environ 12,5M€.

3.2.3 Recettes à l'encaissement par origine

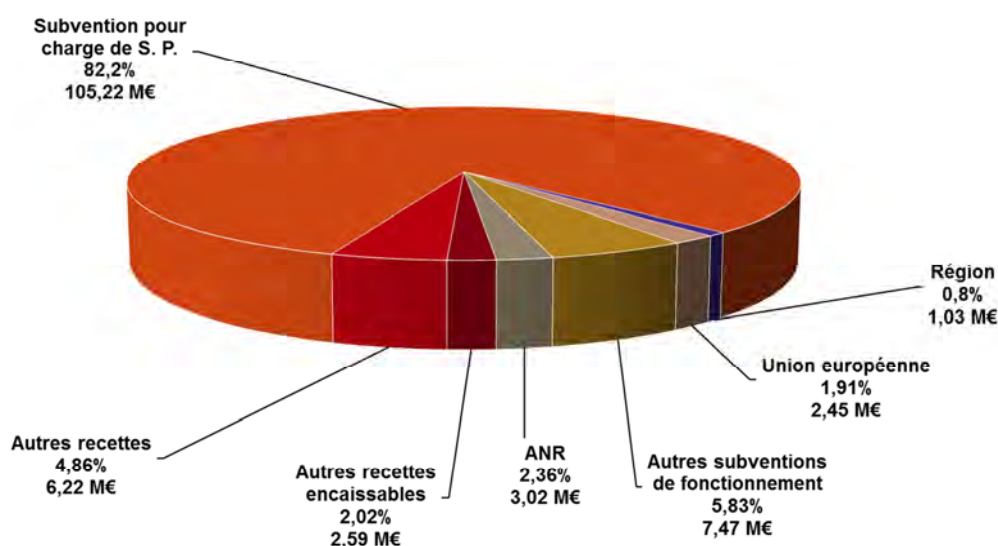


Figure 5 : recettes à l'encaissement par origine

La rubrique autres subventions de fonctionnement comprend notamment les encaissements pour le plan Campus (4,38M€), et les recettes provenant des organismes publics (dont des

subventions diverses pour les CRB et les prélèvements des EPST pour le fonds recherche).

Les autres recettes encaissables englobent notamment les droits d'inscription (447k€), la formation continue (155k€), la taxe d'apprentissage (75 k€), les contrats de prestations hors ANR (918k€), les recettes de valorisation (228 k€).

Dans les autres recettes sont comptabilisées notamment les recettes de mises à disposition de personnels (761k€), les hébergements des résidences étudiantes (1,75M€), prestations récurrentes des structures de la recherche (1,03M€).

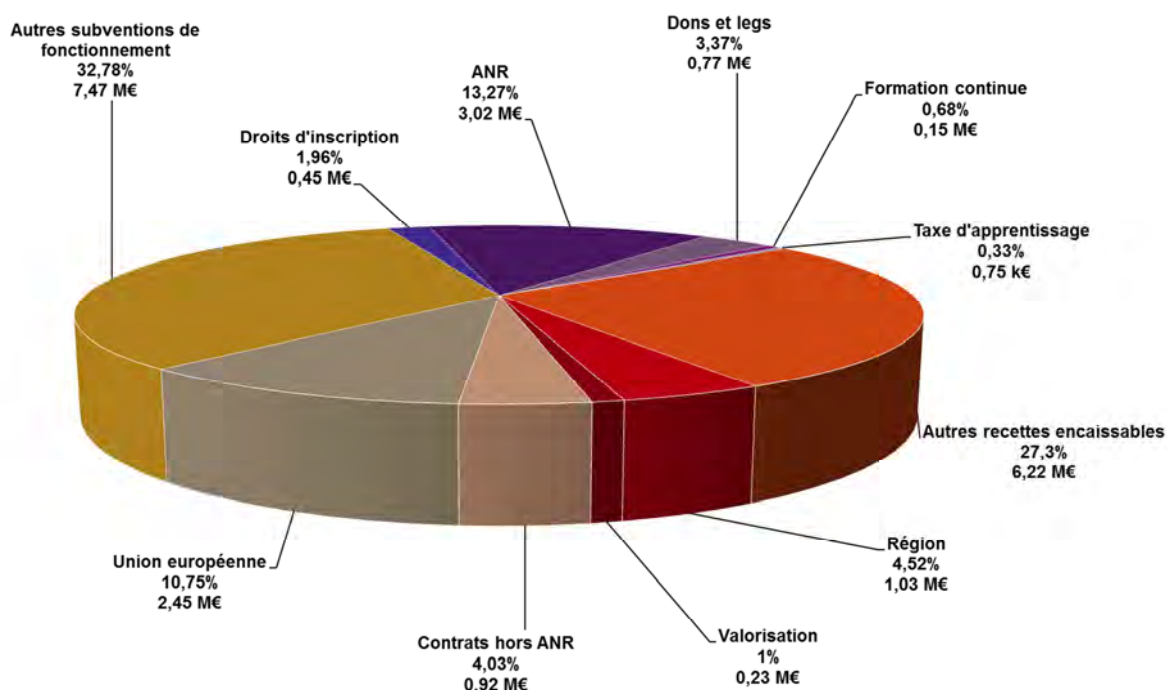


Figure 6 : répartition des recettes à l'encaissement hors SCSP

Les plus fortes variations observées concernent les subventions de la région (-2,3 M€) : le versement de la subvention de la région initialement prévue au BI pour la restructuration du restaurant Monod est reportée en 2018.

Les autres subventions en augmentation de 2,1 M€, concernent les contrats de recherche venant d'organismes publics (par exemple, la Banque Publique d'Investissement, le CEA, la Direction Générale de l'Armement) et quant aux contrats européens de recherche, ils augmentent de 0,58 M€ (ERC SILVER, Contrat Marie Curie ABISSE pour le LGL).

La subvention pour charges de service public, premier poste de financement de l'Ecole, est en augmentation de 0,66 M€ : cela concerne majoritairement la dotation de masse salariale comme cela sera indiqué dans le paragraphe consacré aux recettes de fonctionnement en droits constatés.

	ENS	BDL	Total
Dotation masse salariale (notification du 23 mars 2017)	92 672 760		92 672 760
Masse salariale	91 332 172		91 332 172
Autres ajustements 2017	10 064		10 064
PPCR mars 2017	152 809		152 809
Valorisation point d'indice et PPCR 2017	856 193		856 193
Mesures nouvelles 2017 au titre de la démographie étudiante	321 522		321 522
Dotation de fonctionnement (notification du 23 mars 2017)	11 147 041	1 045 305	12 192 346
Dotation globalisée de fonctionnement	11 248 502	537 658	11 786 160
Dotation globalisée de fonctionnement dédiée à la BDL		507 647	507 647
Transfert des crédits vers l'ABES - participation à la licence Elsevier 2014-2015	-52 003		-52 003
Transfert des crédits vers l'ABES - participation à la licence Elsevier 2016	-28 467		-28 467
Mise en réserve 2017	-80 991		-80 991
Participation à la mise en accessibilité des locaux 2017	60 000		60 000
Total	103 819 801	1 045 305	104 865 106
Recettes budgétisées prévisionnelles	1 404 306	25 000	1 429 306
PERSEE	50 000		50 000
CADIST (prévision 2017)		25 000	25 000
Concours ITRF 2017 prévisionnel	3 201		3 201
Concours 2017 (montant notifié en 2016)	498 983		498 983
Complément prévisionnel masse salariale contrats doctoraux fléchés pour les élèves fonctionnaires stagiaires : hypothèse de l'entrée de 43 nouveaux contrats fléchés ENS à la rentrée 2017 (= 4 mois de rémunération de 43 contrats)	388 548		388 548
PPCR septembre à décembre 2017	153 033		153 033
Actions spécifiques IUF prévisionnelles (compensation décharge 2/3 du service d'enseignement et financement de la prime d'excellence scientifique)	65 600		65 600
Actions spécifiques IUF (crédits de recherche)	142 500		142 500
Convention DGESIP (IFE) et projet MESNER (IFE)	65 441		65 441
Indemnités et frais de missions prévisionnels CNU	37 000		37 000
Total dotation Etat	105 224 107	1 070 305	106 294 412

Tableau 4 : Recettes du MENESR inscrites au projet du BR 2017

3.2.4 Dépenses en GBCP

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Masse salariale	96 484 823	1 759 462	94 725 361	3 681 702	92 803 121
Fonctionnement	29 307 026	2 791 514	26 515 512	2 288 761	27 018 265
Investissement	11 351 537	2 266 796	9 084 741	3 601 725	7 749 812
TOTAL	137 143 386	6 817 772	130 325 614	9 572 188	127 571 198

Tableau 5 : évolution des crédits de paiement par enveloppe limitative pour l'ENS de Lyon

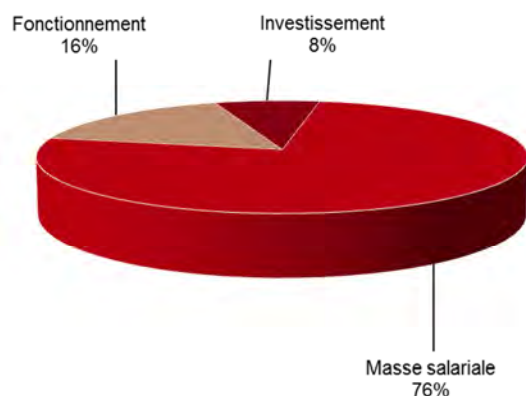


Figure 7 : répartition des autorisations d'engagement par enveloppe limitative

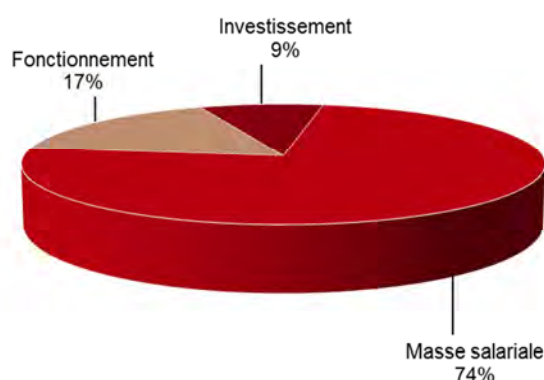


Figure 8 : répartition des crédits de paiement par enveloppe limitative

La différence entre le volume des crédits de paiement (22,08M€) et celui des dépenses en droits constatés (29,31M€) en fonctionnement correspond aux dépenses sans impact sur la trésorerie de l'établissement et concernent essentiellement les amortissements (6,72M€).

S'agissant de l'investissement, la différence réside dans l'inscription en droits constatés des cautions des résidences étudiantes (195k€). Comme il ne s'agit pas d'opérations budgétaires en mode GBCP, ce montant n'est pas repris en crédits de paiement.

La part de l'investissement dans la totalité des crédits de paiement augmente de 2 points par rapport au BI, en raison de l'augmentation des crédits sur cette enveloppe.

3.3 Budget en droits constatés

3.3.1 Principaux chiffres du budget rectificatif

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Dépenses	137 143 386	6 817 772	130 325 614	9 572 188	127 571 198
Recettes	132 205 222	4 944 794	127 260 428	6 022 473	126 182 749
Résultat	1 227 919	- 487 741	1 715 660	- 2 328 608	3 556 527
CAF	4 670 674	51 153	4 619 521	- 2 019 919	6 690 593
FDR (jours)	47	6	41	- 7	54

Tableau 6 : principaux chiffres du BR 2017 en droits constatés - ENS de Lyon

Le projet de BR 2017 s'établit à 137 143 386 € à un niveau supérieur de 6,82M€ à celui du BI 2017 soit + 5,23%. Cette variation s'explique par :

- une augmentation des dépenses de fonctionnement de 2,79M€ : la principale variation concerne les dépenses de l'activité infra annuelle (+1,98M€) tant sur les moyens établissement (par exemple : projets DSI, DIRPAT, 30 ans de l'école comme indiqué dans le préambule) que sur des activités financées et les opérations pluriannuelles augmentent de 0,81M€ ;

- une augmentation des dépenses de personnel de 1,76M€, notamment sur la masse salariale d'Etat et les subventions infra-annuelles (1,31M€) expliquée par l'augmentation de la masse salariale des normaliens et l'augmentation des contractuels et dans une moindre mesure sur les contrats et opérations pluriannuelles (0,45M€) ;

- une augmentation des dépenses d'investissement de 2,27M€ : +1,27M€ sur les opérations infra-annuelles et 1M€ sur les contrats et opérations pluriannuelles. Le détail sur chaque enveloppe sera présenté ultérieurement.

Nous constatons également une augmentation de 9,57M€ des dépenses par rapport au compte financier 2016. 6,24 M€ concernent l'activité infra-annuelle et 3,33M€ se rapportent aux contrats pluriannuels. Cette forte variation se vérifie pour l'ensemble des enveloppes : 3,68M€ pour les crédits de personnel, 3,6M€ pour l'investissement et 2,29M€ en fonctionnement. Cela est lié à l'inscription de nouveaux contrats de recherche (Europe, prestations pour des sociétés privées, organismes publics, région) qui prévoient des dépenses essentiellement en fonctionnement et en investissement. L'augmentation des dépenses d'investissement traduit la volonté de l'établissement de mener une politique d'équipement soutenue auprès de toutes les entités de l'école et de rénovation d'ensemble des infrastructures. Quant aux dépenses de personnel, la masse salariale d'Etat augmente de 3M€ par rapport à l'exécution 2016. Globalement, cette tendance traduit une hausse des moyens établissement mis à disposition en 2017. De plus, le compte financier traduit l'exécution de l'activité financière, en sous-consommation par rapport aux prévisions des actes budgétaires.

Les recettes s'élèvent à 132 205 222 €, en augmentation de 4,94M€ par rapport au BI 2017 soit +3,89%. Les recettes de fonctionnement augmentent de 4,06M€ : il s'agit de financements pluriannuels (Europe ou autres organismes publics français ou étrangers), de la dotation de masse salariale et de diverses subventions infra-annuelles. Les recettes d'investissement augmentent de 0,88M€, essentiellement pour les contrats de recherche. L'augmentation s'élève à 6,02M€ par rapport au compte financier 2016. Tous ces éléments seront développés ultérieurement.

3.3.2 Recettes

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/ BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/ CF2016	CF 2016
Recettes de fonctionnement	127 019 768	4 063 235	122 956 533	3 641 856	123 377 912
Recettes d'investissement	5 185 454	881 559	4 303 895	2 380 617	2 804 837
Total	132 205 222	4 944 794	127 260 428	6 022 473	126 182 749

Tableau 7 : Tableau des recettes en droits constatés - ENS de Lyon

De quoi parle-t-on ?

- Les **produits encaissables** génèrent des rentrées directes de trésorerie et les produits non encaissables n'en génèrent pas (par exemple l'amortissement neutralisé ou la reprise de la quote-part de subventions d'équipement au compte de résultat).

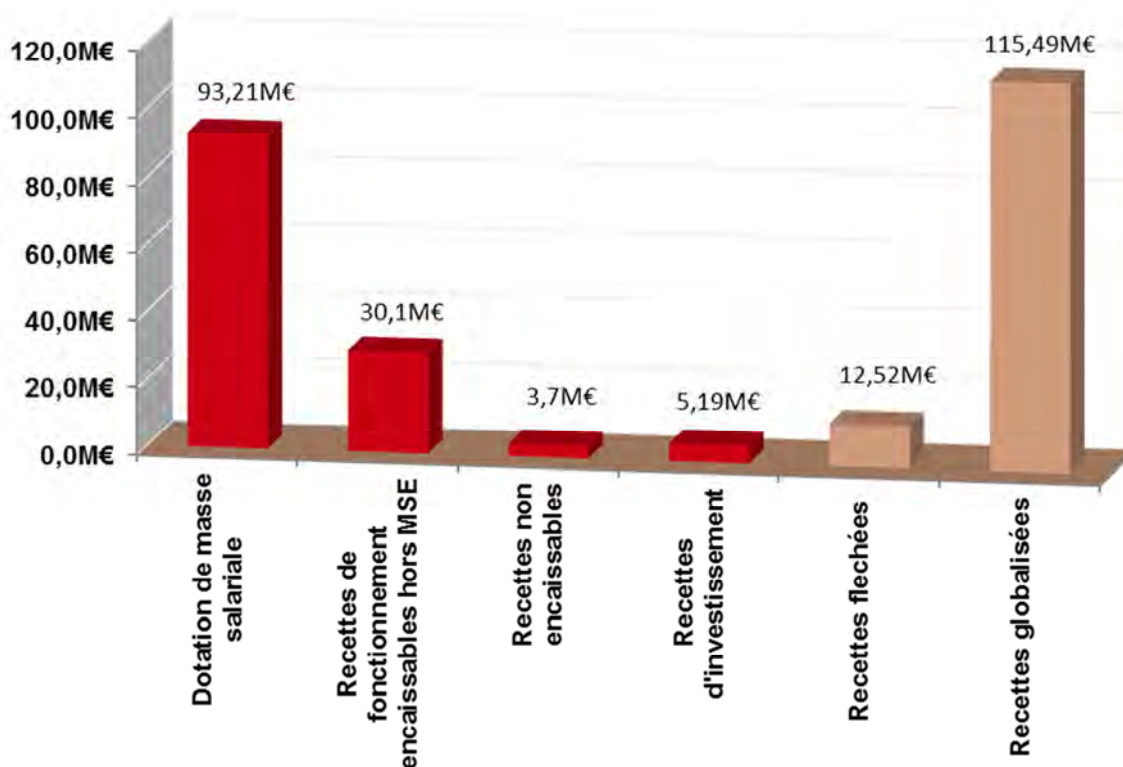


Figure 9 : recettes en droits constatés par catégorie et recettes à l'encaissement par catégorie

Les recettes prévisionnelles 2017 en droits constatés s'élèvent à 132,21M€. Elles augmentent de presque 5 M€ par rapport au BI.

Les **recettes de fonctionnement** sont en hausse d'un peu plus de 4M€. L'impact est principalement sur les recettes encaissables :

- Les recettes sur les subventions pluriannuelles augmentent de 1,36M€ : la principale variation concerne les contrats de recherche alloués à l'école par l'Europe (ERC Silver pour le LGL, contrat Kardiatool pour l'ISA) par des organismes publics (nouvelle plateforme de numérisation pour PERSEE), et des contrats de prestations de recherche réalisés pour le secteur privé (l'Oréal, Clarins). En outre, des projets non prévus lors de la construction du BI a été inscrits en BR pour un montant de 485k€ et les projets non encore signés mais qui vont débiter au second semestre s'élèvent à 540k€.
- La dotation de masse salariale, en hausse de 0,64M€, s'élève à 93,21M€. La dernière notification reçue en mars dernier a été prise en compte et une évaluation de la compensation du PPCR pour le dernier trimestre 2017 a été inscrite en prévision.
- Les recettes infra-annuelles augmentent de 2,24M€ dont les mises à disposition de personnel (106k€), les prélèvements pour le fonds recherche (589k€), les recettes de valorisation (165k€), les projets de l'IFE (85k€), les recettes liées à la rupture de l'engagement décennal (400k€).

Les recettes non encaissables connaissent en revanche, une baisse de 182k€ due à une surestimation de la quote-part des subventions d'investissement au BI 2017.

Les **recettes d'investissement**, en augmentation de 0,88M€, s'élèvent à 5,19M€. La recette liée au Plan Campus augmente légèrement. La principale variation concerne les contrats de recherche, dans la continuité de la politique initiée en 2016 d'inscrire en recettes d'investissement les contrats finançant des dépenses de cette nature. Là encore, des projets non prévus en BI dont l'exécution a déjà débuté au premier semestre ou qui sont en cours de signature sont inscrits à ce BR.

La différence entre les recettes en droits constatés et les encaissements s'élève à 4,2M€. Cela est notamment lié à la quote-part des subventions d'investissement et la neutralisation de l'amortissement du patrimoine (3,70M€) ainsi que les cautions des résidences étudiantes (0,2M€) sont des opérations non budgétaires et par conséquent ne sont pas retracées dans les encaissements.

3.3.3 Dépenses en droits constatés

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Masse salariale	96 484 823	1 759 462	94 725 361	3 681 702	92 803 121
Fonctionnement	29 307 026	2 791 514	26 515 512	2 288 761	27 018 265
Investissement	11 351 537	2 266 796	9 084 741	3 601 725	7 749 812
TOTAL	137 143 386	6 817 772	130 325 614	9 572 188	127 571 198

Tableau 8 : évolution des dépenses en droits constatés par enveloppe limitative pour l'ENS de Lyon

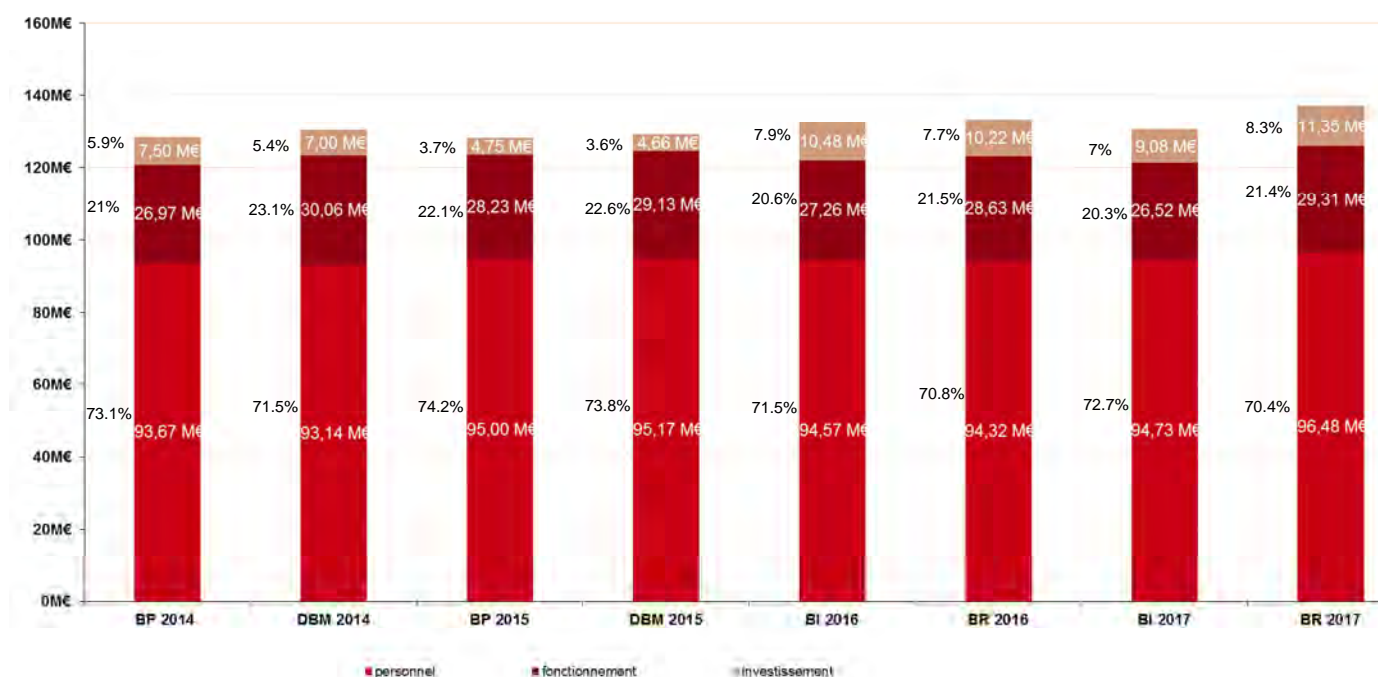


Figure 10 : comparaison des budgets par masse depuis le BP 2014

Nous constatons que les enveloppes seront relativement stables par rapport à l'ensemble du budget, la part de la masse salariale représente un peu plus de 70% du budget total et baisse d'une plus de deux points par rapport à la part qu'elle représentait dans le BI, au profit du fonctionnement et de l'investissement.

De quoi parle-t-on ?

Les **dépenses décaissables** sont celles qui entraînent des sorties de caisse directes, tandis que les charges non décaissables sont celles qui n'entraînent pas de mouvements financiers directs (par exemple les dotations aux amortissements).

3.3.4 Dépenses de fonctionnement

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Fonctionnement	29 307 026	2 791 514	26 515 512	2 288 761	27 018 265

Nous observons une augmentation des dépenses de fonctionnement de 2,79M€ par rapport à la prévision initiale.

Les dépenses de fonctionnement décaissables augmentent de 2,43M€. Les dépenses liées aux opérations pluriannuelles augmentent de 0,81M€, en raison de nouveaux contrats non prévus lors du précédent acte budgétaire. Comme lors des exercices précédents, le BR permet de prévoir des crédits pour les projets non encore complètement finalisés mais qui nécessiteront des ouvertures de crédits à l'automne (projets ANR, Projets Région, contrats de prestations).

Quant aux dépenses infra-annuelles, elles augmentent de 1,62M€. Il s'agit d'allocations de moyens établissement supplémentaires pour tous les CRB hormis la VP recherche soit pour ajuster des dépenses prévues au BI soit pour inscrire de nouvelles dépenses : l'attractivité des étudiants, les mises à disposition de personnels, les dépenses de mobilier, le nettoyage des vitres des bâtiments, les 30 ans de l'école, les projets informatiques (suivi des normaliens, refonte de la téléphonie), club ouf, salle de convivialité dans le restaurant Descartes, dépenses pour les départements d'enseignement, ajustement de la dotation de l'IFE. Par ailleurs, les recettes supplémentaires génèrent des ouvertures de crédits supplémentaires comme évoqué dans le paragraphe consacré aux recettes.

Le poste des dépenses non-décaissables augmente de 0,36M€ : les amortissements baissent 73k€ et une provision de 430k€ a été inscrite pour prendre en compte des recettes que l'établissement n'est pas certain de recevoir. S'agissant des amortissements, l'annuité pour les biens acquis a été réajustée suite à l'intégration des travaux dans la nouvelle valeur du bâtiment Monod.

3.3.5 Dépenses d'investissement

ENSL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Investissement	11 351 537	2 266 796	9 084 741	3 601 725	7 749 812

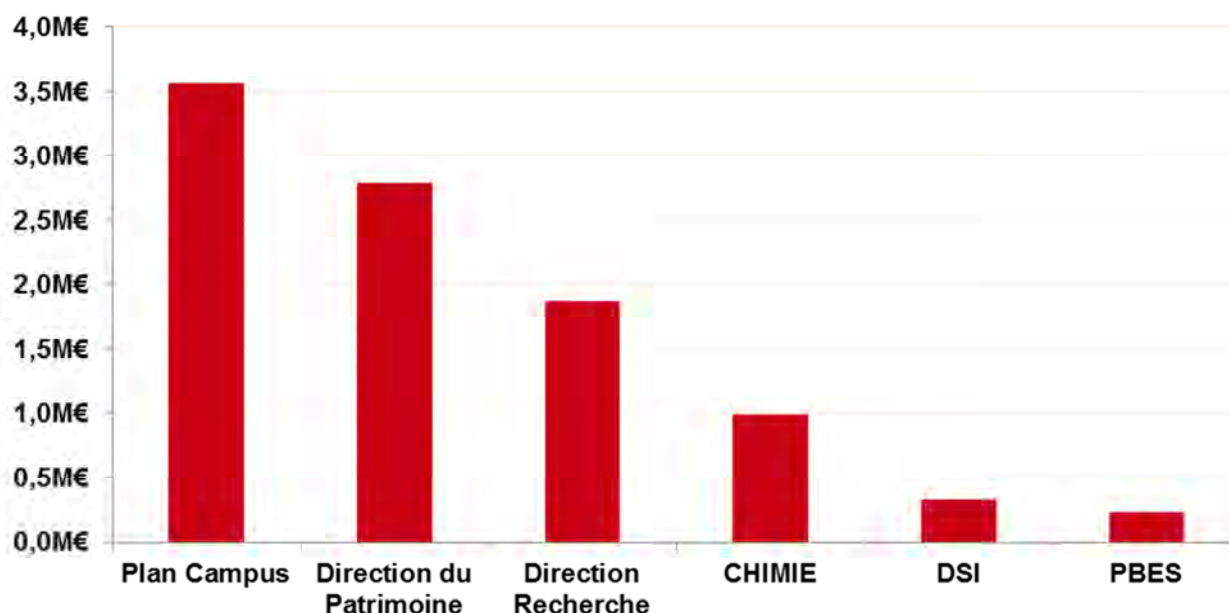


Figure 11 : les sept principaux investisseurs au BR2017

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 11,35M€ soit une augmentation de 2,27M€ par rapport au BI 2017.

Dans le cadre des opérations pluriannuelles, 0,29M€ de crédits supplémentaires ont été inscrits pour le plan campus qui s'élève au BR à 3,56M€ et 0,71M€ sont prévus pour les contrats de recherche.

Par ailleurs, des moyens supplémentaires ont été accordés par l'établissement aux départements d'enseignement, à ENS Médias, à la DSI et aux services de la DIRPAT pour 0,62M€ : ajustement sur les travaux complémentaires dans le contrat de partenariat public-privé essentiellement pour les locaux de la recherche du site Monod, réfection des salles de cours du site Descartes, rénovation de l'amphithéâtre du site Descartes et du Forum Félix Pécaud, aménagement accessibilité. Les crédits consacrés au GER sont identiques à ceux prévus au BI et s'élèvent à 0,51M€. L'investissement porté par les moyens établissement de l'ENS s'élève ainsi à 4,6M€.

Des crédits supplémentaires ont été ouverts au titre du fonds recherche en investissement et les unités de recherche ont quelques recettes nouvelles pour des projets d'investissement

(serveurs pour PSMN, séquenceur pour l'IGFL).

Les travaux du Plan campus se poursuivent jusqu'en 2019 au moins pour un total de 7,46M€. Rappelons ici que le principe de livraison à soi-même reste appliqué à l'ensemble des travaux inscrits en PPI.

Les autres PPI (accessibilité, résidence Debourg et restaurant Monod) évoluent très peu par rapport au BI.

Des financements complémentaires sont recherchés auprès de différents partenaires pour financer les travaux liés à la rénovation du restaurant Monod et à la résidence étudiante Debourg. La projection financière de la résidence Debourg est difficile à mettre en œuvre à ce jour et revêt un caractère largement prévisionnel susceptible d'évoluer dans les prochains actes budgétaires. Néanmoins un prélèvement sur fonds de roulement, et donc sur la trésorerie, est prévu dans les cinq prochaines années à une hauteur à définir (un premier calcul fait état d'un prélèvement de 7 M€ pour financer ces opérations).

3.3.6 Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois

De quoi parle-t-on ?

Les dépenses de personnel : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

Masse salariale État : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

Ressources Propres : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés : contrats de recherche, vacations, jury de concours. Ces crédits sont gérés par la Direction des Affaires financières

3.3.6.1 Masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget rectificatif 2017s'élève à **96 510 423 €**.

Dont :

- ➔ **91 087 180 €** de dépenses prévisionnelles **sur masse salariale État**
- ➔ **5 423 243 €** de dépenses prévisionnelles **sur ressources propres**

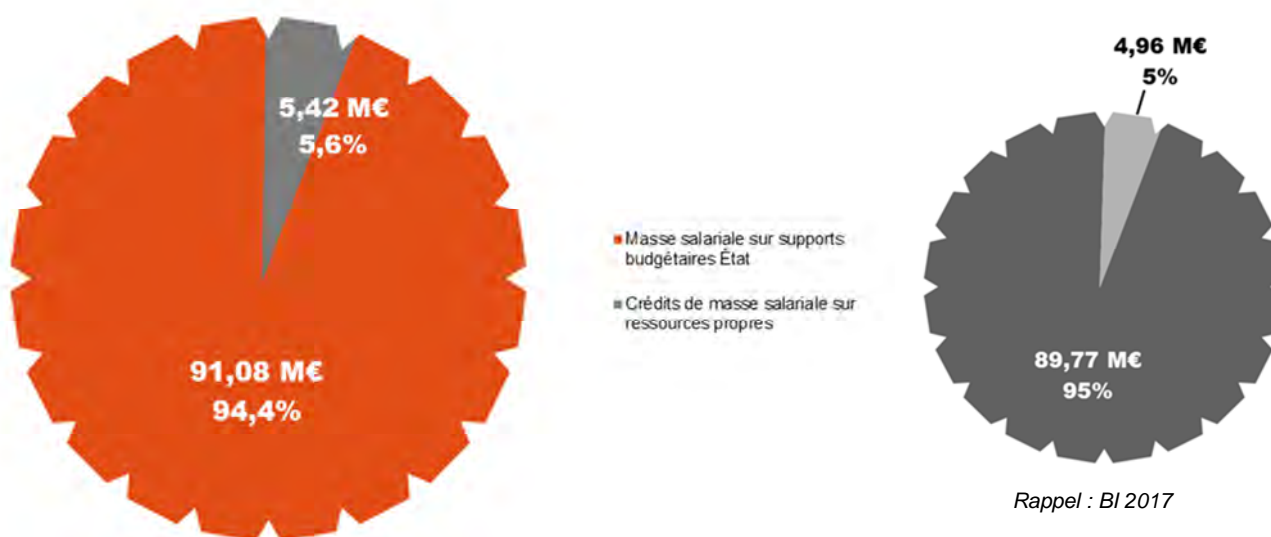


Figure 12 : Part relative de la masse salariale État et de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel au BR 2017

La prévision globale des dépenses de masse salariale est corrigée à la hausse de 1,9% en

comparaison des éléments estimés pour le budget initial.

Dans le cadre de ce budget rectificatif :

- ➔ la charge de masse salariale État varie de : + 1,3 M€ (soit +1,5%).
- ➔ Cette hausse résulte des effets de mesures de portée nationale et ministérielle (+ 452k€ au titre du PPCR et de la revalorisation du point d'indice), des entrées et sorties prévisionnelles (+ 418k€), et de l'évolution d'éléments de rémunération (+ 442k€).
- ➔ La prévision de la charge de masse salariale financée sur ressources propres augmente de 459 k€ (+ 9,3 %), du fait de la perspective de recrutements sur de nouveaux contrats de recherche.

3.3.6.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État

A- Principaux éléments de variation de la masse salariale État entre les prévisions initiale et rectificative

De quoi parle-t-on ?

Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par, conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.
- **l'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire
- **l'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

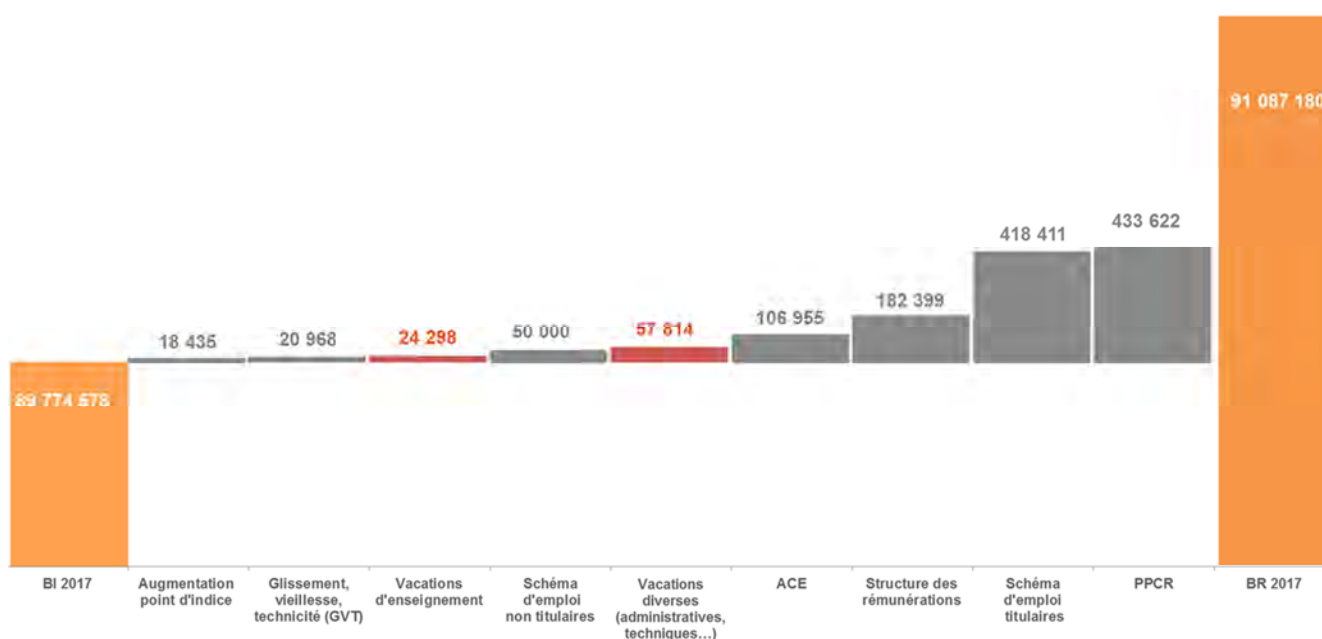


Figure 13 : Évolution structurelle des prévisions de masse salariale État entre la prévision initiale et rectificative

Ce budget rectificatif identifie une charge globale plus élevée que celle prévue au budget initial, dont plus de 1,3 M€ au titre de la masse salariale sur support budgétaire État.

Les principales variations budgétaires de la masse salariale État sont :

- ▶ Le surcoût de la revalorisation de la valeur du **point d'indice** à hauteur de **18 435€** (intégrant entre autres la hausse du taux de rémunération horaire relative aux vacances)
- ▶ Un excédent de **20 968€** du coût estimé initialement du **GVT** (glissement, vieillesse, technicité) lié aux changements d'échelon, de grade et de corps.
- ▶ Les dépenses de masse salariale liées aux **personnels non titulaires** sont en hausse de **50k€**, au vu des entrées et sorties prévisionnelles.
- ▶ L'ajustement de la prévision relative au **dispositif ACE** (activité complémentaire d'enseignement), permettant pour un doctorant, d'exercer des activités autres que celles liées à la préparation de son doctorat. Cette prévision est revalorisée de **106k€** (corrigée des effets des taux de charges et de mouvements prévisionnels 2017).
- ▶ Les dépenses prévisionnelles de masse salariale relatives à la **structure des rémunérations** augmentent de **182k€**, et concernent notamment
 - le **régime indemnitaire**, dont la mensualisation de la prime exceptionnelle attribuée aux personnels de catégorie B et C
 - des **composantes des salaires** tels que le compte épargne temps ou le montant des charges RAFF

- ▶ Les dépenses supplémentaires liées aux mouvements prévisionnels des **personnels titulaires** sont évaluées à **418k€**
L'incidence financière des entrées/sorties des élèves à la rentrée 2017 (moins de départs prévus), et l'arrivée de nouveaux titulaires en cours d'année (recrutement, retour de disponibilité, retour de détachement...) viennent augmenter la masse des salaires initialement budgétée.
- ▶ La mise en œuvre du **protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et rémunérations (PPCR)** prévoit un transfert de rémunération comportant une revalorisation des grilles indiciaires.
 - Cette mesure augmente mécaniquement la masse salariale de près de **434k€** sur l'exercice 2017.
 - Par ailleurs, ce dispositif est intégralement financé (notification des moyens DGESIP du 23 mars 2017).

Type de personnels	Surcoût chargé 2017		Total
	Transfert prime points	Revalorisation des grilles	
BIATSS	87 405	204 439	291 844
ENSEIGNANTS & ENSEIGNANTS-CHERCHEURS	61 184	80 595	141 778
Total	148 589	285 033	433 622

- ▶ Par ailleurs, une hausse des vacances d'enseignements et administratives est observée, et sera abordée ultérieurement.

B- Répartition de la masse salariale État par population

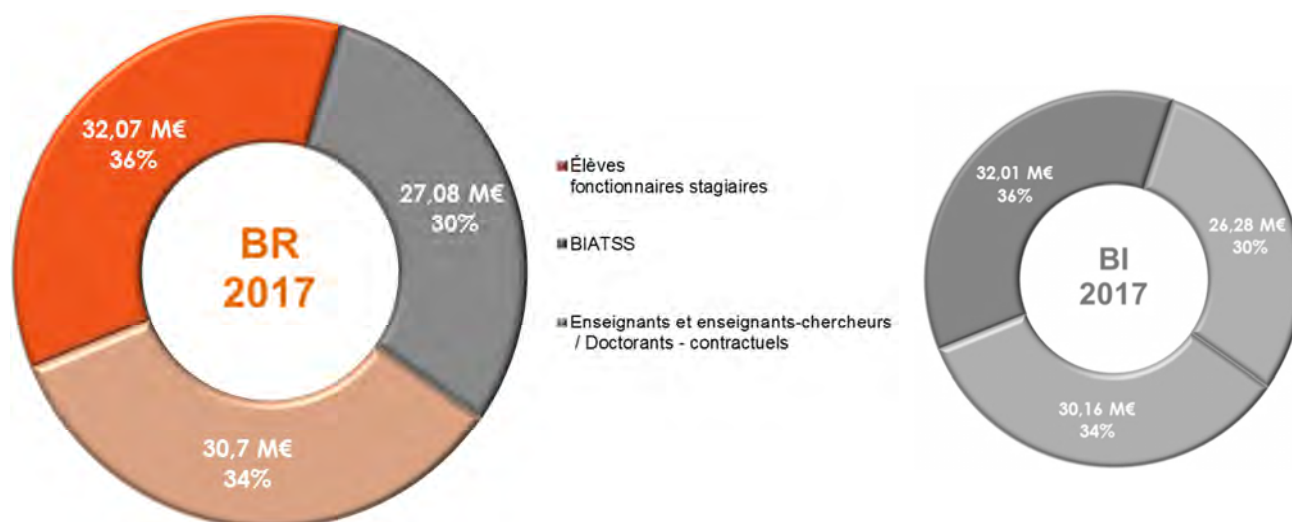


Figure 14 : Répartition de la masse salariale sur emplois budgétaires de l'État par population en 2017

La répartition prévisionnelle des dépenses de personnel entre les différentes populations se décompose ainsi :

La prévision de masse salariale concernant les **enseignants-chercheurs** est augmentée de **543k€** par rapport au BI 2017.

Cela s'explique principalement par :

- la mise en œuvre du PPCR (**142 k€**)
- des arrivées intervenues en tout début d'année et qui n'étaient pas encore connues lors de la construction du budget initial en octobre 2016 (**83k€**)
- l'ajustement du dispositif ACE, concernant les doctorants contractuels (**211k€**)

La re-prévision de dépenses de masse salariale relative aux **élèves fonctionnaires stagiaires** est en augmentation de **66k€** par rapport au budget initial.

Cette estimation revue à la hausse est ajustée des mouvements prévisionnels de la rentrée 2017, avec notamment un nombre moins important de départs prévus d'élèves de 4^{ème} année (176 contre 184 au budget initial).

Précisons par ailleurs que les variations d'effectifs des élèves sont difficilement prévisibles lors de la construction des actes budgétaires. En effet, les départs et retours en année de césure (congé sans solde) sont recensés via le plan d'études que les élèves peuvent rendre jusqu'au mois d'octobre. Cette année, nous devrions avoir une première tendance des plans d'études début juillet, ce qui permettra de mieux ajuster ce poste de dépense.

Enfin, la prévision de dépense de masse salariale des personnels **BIATSS**, est également en hausse de +3.1 %.

Cette réévaluation des dépenses salariales résulte de:

- la mise en place du PPCR (292k€)
- les entrées/sorties prévisionnelles 2017 (262k€)
- d'éléments de rémunération (110k€, dont 21k€ au titre du compte épargne temps, 40k€ de prime exceptionnelle attribuée aux personnels de catégorie B et C...)
- le rattachement d'une partie des dépenses imputant initialement les vacances (105k€)
- de la hausse des dépenses de masse salariale des agents non titulaires (50k€)

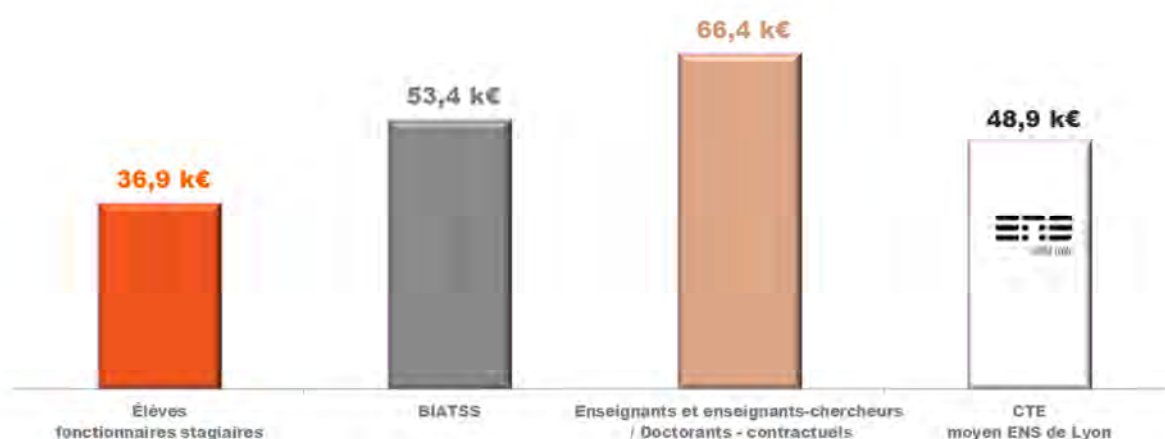


Figure 15 : Coût total employeur prévisionnel moyen global et par population sur masse salariale État, en 2017

Le coût total employeur moyen de l'École est estimé pour le BR 2017 à 48 880 €.

CTE MOYEN	2015	2016	BI 2017	BR 2017
		48 045 €	48 252 €	48 520 €

Le coût total employeur moyen de l'École augmente de 360€ (+0.7%) par rapport à la prévision initiale.

Cette progression est liée à l'augmentation systématique de la masse salariale due au "glissement, vieillesse, technicité" (GVT) positif, la hausse du point d'indice et la mise en œuvre de dispositifs de portée nationale.

C- Prédiction initiale, réalisation et nouvelle projection

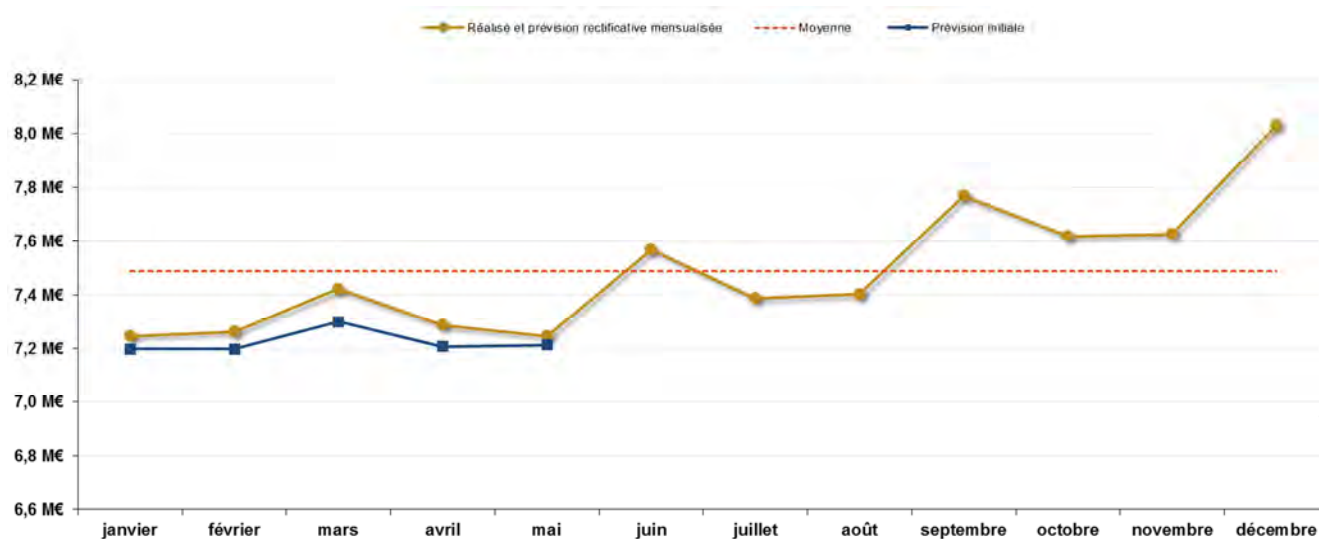


Figure 16 : Courbes comparatives entre la prévision initiale, la réalisation de janvier à mai 2017 et la prévision rectificative des dépenses mensuelles de masse salariale État

Entre janvier et mai 2017, les courbes représentant la prévision budgétaire initiale et la réalisée suivent une tendance similaire.

Toutefois, des écarts sont constatés. Le taux d'exécution sur ces 5 mois atteint **100,97%**.

Cette sur-exécution s'explique comme nous l'avons déjà abordé par les effets du PPCR et de l'arrivée de personnels non budgétée.

Par ailleurs, les variations saisonnières de la masse salariale prévisionnelle sont dues à des éléments de rémunération non mensualisés. C'est le cas du régime indemnitaire des enseignants et enseignants-chercheurs. L'augmentation de la masse salariale en septembre est, quant à elle, liée aux arrivées des nouveaux entrants, notamment la nouvelle promotion d'élèves et de personnels BIATSS.

D- Dépenses de personnel par catégorie de rémunération

La répartition au budget rectificatif 2017 des dépenses de personnel sur masse salariale État est la suivante :

- 51,3% correspondent aux rémunérations principales des personnels titulaires et contractuels avec 46,12M€.
- 44,2% correspondent aux cotisations, contributions et prestations sociales avec 39,69M€, dont 29,36M€ de cotisation employeur au CAS Pensions.
- 4,5% correspondent aux différents régimes indemnitaires avec 4,05M€.

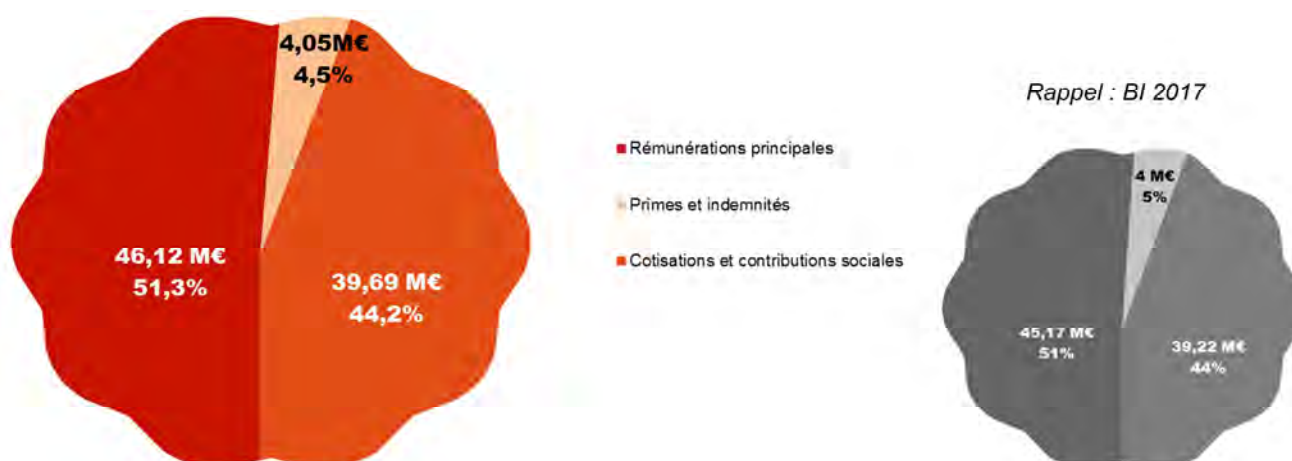


Figure 17 : Ventilation des dépenses de personnel 2017 sur emplois budgétaires de l'État, par catégorie de rémunération (en %)

Bien que le budget rectificatif 2017 enregistre une hausse des dépenses de masse salariale en montants par rapport à la prévision initiale, la répartition par catégorie de rémunération demeure globalement stable. Cela s'explique par la stagnation des taux des diverses charges patronales, dont le CAS Pensions pour le traitement des titulaires.

On note toutefois de légères variations :

- une augmentation de la part des rémunérations principales (+0.3%), des cotisations, contributions et prestations sociales (+0.2%), et à l'inverse, une diminution des primes et indemnités.

Ces évolutions résultent de l'impact du PPCR. En effet, la transformation en points d'indice majoré d'une partie du montant indemnitaire perçu par l'agent, diminue mécaniquement le montant des primes, tout en augmentant les rémunérations principales et de surcroît, les charges patronales.

E- Autres crédits de personnel sur masse salariale État

Depuis le 1^{er} janvier 2016, une partie des crédits auparavant gérés sur ressources propres a été transféré sur la masse salariale État dans une volonté de meilleure sincérité budgétaire et d'équité entre les différents services. Cette régularisation d'environ 1M€ a été votée par le conseil d'administration de décembre 2015 dans le cadre du budget initial.

Le schéma suivant présente la répartition de ces autres crédits selon leur typologie et leur destination.

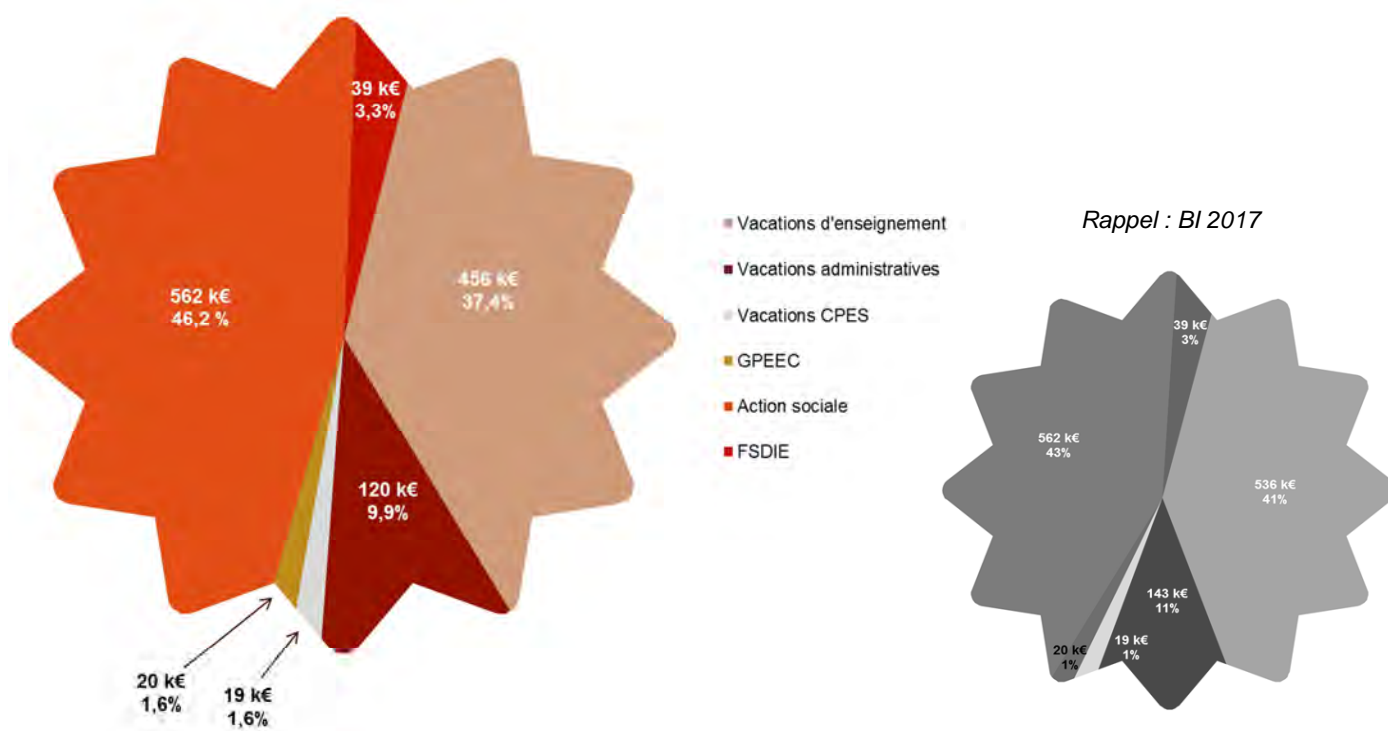


Figure 18 : Ventilation des autres crédits de masse salariale État au BR 2017 par type de rémunération, en montants et pourcentages

Ces autres crédits de personnel comprennent :

- ➔ les vacances liées à la **CPES** pour **19k€**
- ➔ les crédits de personnel inscrits pour la **gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences** (GPEEC) à hauteur de **20k€** (exemples : jury de concours ITRF, formateurs...)
- ➔ le **fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes** (FSDIE) pour **39k€**

- ➔ la prévision rectificative concernant les **vacations administratives et techniques** est en hausse de 57k€. Or, certaines dépenses de personnel jusqu'à présent imputées à ces vacances basculent désormais sur le poste de rémunérations des personnels BIATSS. **80k€** de charges sont transférées et entraînent mécaniquement une diminution des dépenses globales de **23k€** de ces vacances.
- ➔ Une augmentation des prévisions des **vacations d'enseignement** de **25k€** (vacations Centre des Sports), par rapport au budget initial est constatée. Mais les dépenses du dispositif ACE (activité complémentaire d'enseignement) rattachées initialement à ces vacances, sont maintenant imputées aux rémunérations principales et entraînent une baisse de **105k€**. Il s'agit d'un repositionnement de crédits en cohérence avec la nature de la dépense. Donc, le budget des vacances est en diminution de **80k€**.
- ➔ **l'action sociale** pour laquelle la re-prévision est identique à celle indiquée au BI, s'établissant ainsi à **562k€** pour 2017.

F- Plafond d'emplois

Pour information, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État est fixé à 1 975 ETPT (cf. annexe "Tableau des emplois").



Figure 19 : Répartition des ETPT par population sur emplois budgétaires de l'Etat en 2017

La prévision de consommation des ETPT sur emplois budgétaires s'établit à 1 838,6 ETPT.

Cette moyenne annualisée prend en considération les arrivées et sorties observées entre janvier et mai et celles prévisionnelles entre juin et décembre 2017.

La prévision en hausse de 10,6 ETPT par rapport au BI est le fait de :

- un stock de fin d'année 2016 réajusté sur l'exécution réelle : la situation prévisionnelle avait été estimée en octobre 2016 pour le budget initial.
- des arrivées d'agents titulaires ou contractuels non intégrées dans les projections initiales
- Un réajustement à la hausse du nombre d'élèves rémunérés au vu des mouvements prévisionnels attendus à la rentrée 2017 (moins de sortie d'élèves de 4^{ème} année prévues dans ce budget rectificatif).

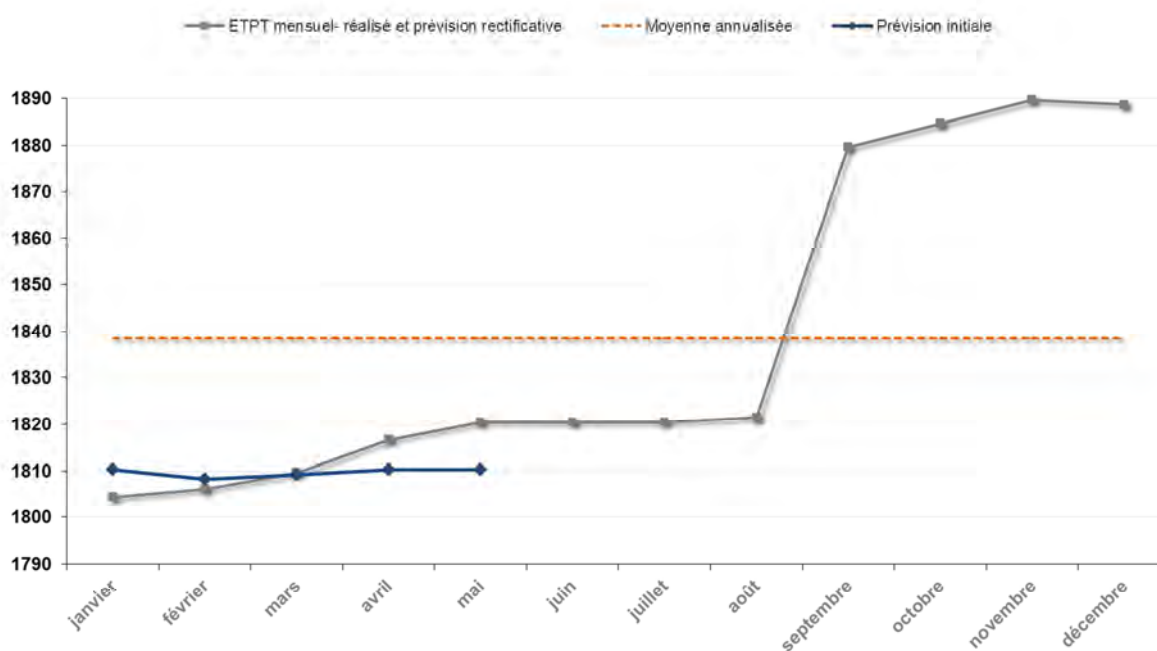


Figure 20 : Courbe de consommation prévisionnelle mensuelle des ETPT en 2017 et plafond d'emplois sur supports budgétaires État

Il est cohérent d'observer un accroissement significatif des ETPT en septembre et octobre. Ces augmentations coïncident avec le calendrier des campagnes d'emplois, les retours prévisionnels de congés sans traitement des élèves fonctionnaires stagiaires à la rentrée universitaire 2017 ainsi que les arrivées des nouveaux doctorants.

Ces prévisions seront par ailleurs ajoutées à celles afférentes aux emplois financés sur ressources propres.

La somme des deux déterminera le plafond d'emplois de l'établissement soumis au vote du conseil d'administration.

3.3.6.3 Masse salariale sur ressources propres

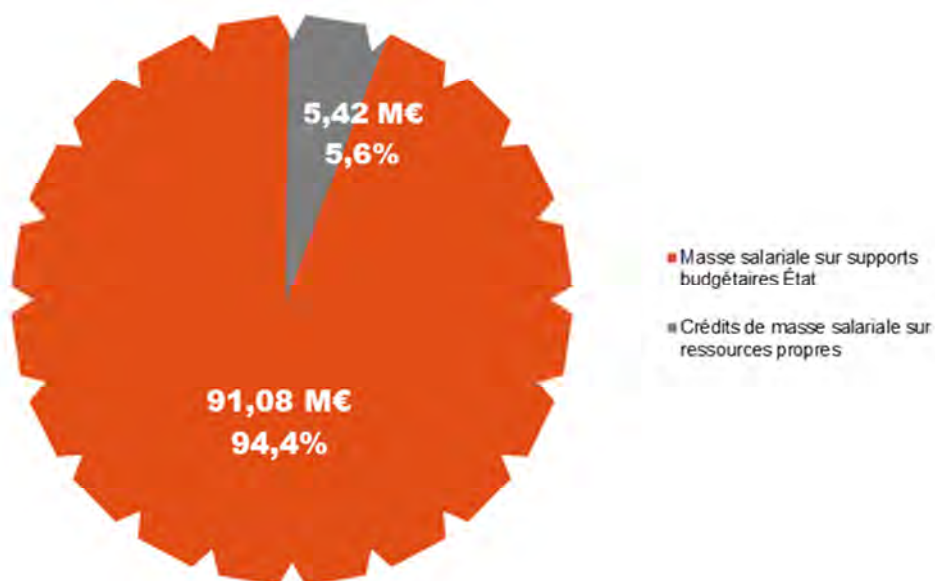


Figure 21 : Rappel : Part relative de la masse salariale État et de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel au BR 2017

Les crédits de personnels financés sur ressources propres s'élèvent à **5 423 243€**, soit 5,6% de l'ensemble des dépenses de masse salariale prévues pour ce budget rectificatif 2017.

Comme évoqué brièvement en introduction de cette partie, les ressources propres sont revues à la hausse avec l'inscription pour ce budget rectificatif de 459k€ supplémentaires. L'explication principale est l'obtention de nouveaux contrats de recherche entraînant la possibilité de recrutements supplémentaires.

Les dépenses via des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif car l'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la prévision rectificative de ce budget.

L'exécution pourra ainsi être différente, mais sans effet sur le résultat dans la mesure où le principe général des contrats qui prévaut est : dépenses = recettes.

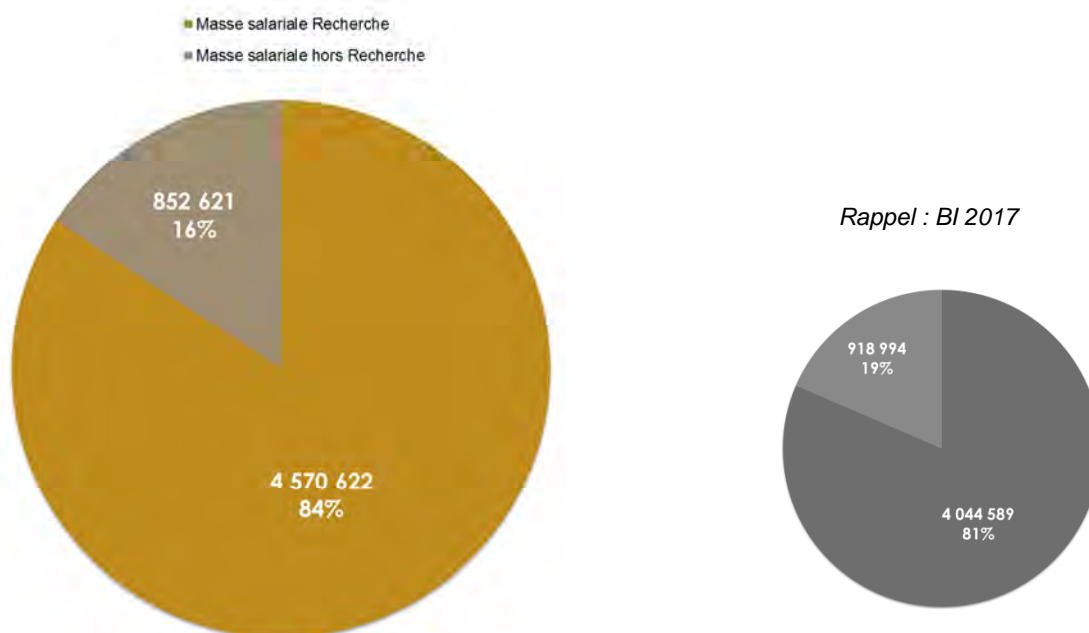


Figure 22 : Répartition globale des crédits de masse salariale sur ressources propres par destination de la dépense au BR 2017

La part de la masse salariale dédiée à la recherche est très importante : elle réunit ainsi 84% des crédits de ressources propres. Cela représente une prévision de 4,57 M€.

Les crédits "hors recherche" s'établissent à 852k€ et concernent principalement les vacances prévues pour le jury du concours d'entrée de l'ENS, dont la charge pour 2017 est estimée à **550 k€**.

Les autres crédits concernent des CDD et/ou vacances dans des services comme la BDL par exemple, là encore toujours financés par des ressources externes.

Le plafond d'emplois annuel associés aux ressources propres est estimé à 108,1 ETPT en 2017, soit une hausse de 9,1 ETPT par rapport à la prévision initiale :

- ➔ 73 ETPT enseignants chercheurs
- ➔ 35,1 ETPT administratifs et techniques

3.3.6.4 Masse salariale globale et ETPT proposés au vote du conseil d'administration



Figure 23 : Décomposition du plafond d'emplois prévisionnel 2017 (en ETPT)

Le respect du plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée.

Les emplois État (1 838,6 ETPT) sont augmentés des emplois sur ressources propres (108,1 ETPT) pour former le plafond d'emplois de l'établissement.

Pour rappel, un plafond global de 1 927 ETPT était prévu au budget initial 2017.

Sur le plafond État, la prévision rectificative en augmentation de 10,6 ETPT se justifie par l'augmentation des effectifs des élèves et des agents non titulaires.

Sur le plafond ressources propres, les ETPT sont revus à la hausse (+9.1 ETPT) dans la mesure où les prévisions de dépenses de masse salariale consacrée à la recherche envisagent des recrutements supplémentaires, en lien avec de nouveaux financements.

Le plafond global des emplois ainsi proposé au vote du conseil d'administration est de **1 946,7 ETPT**.

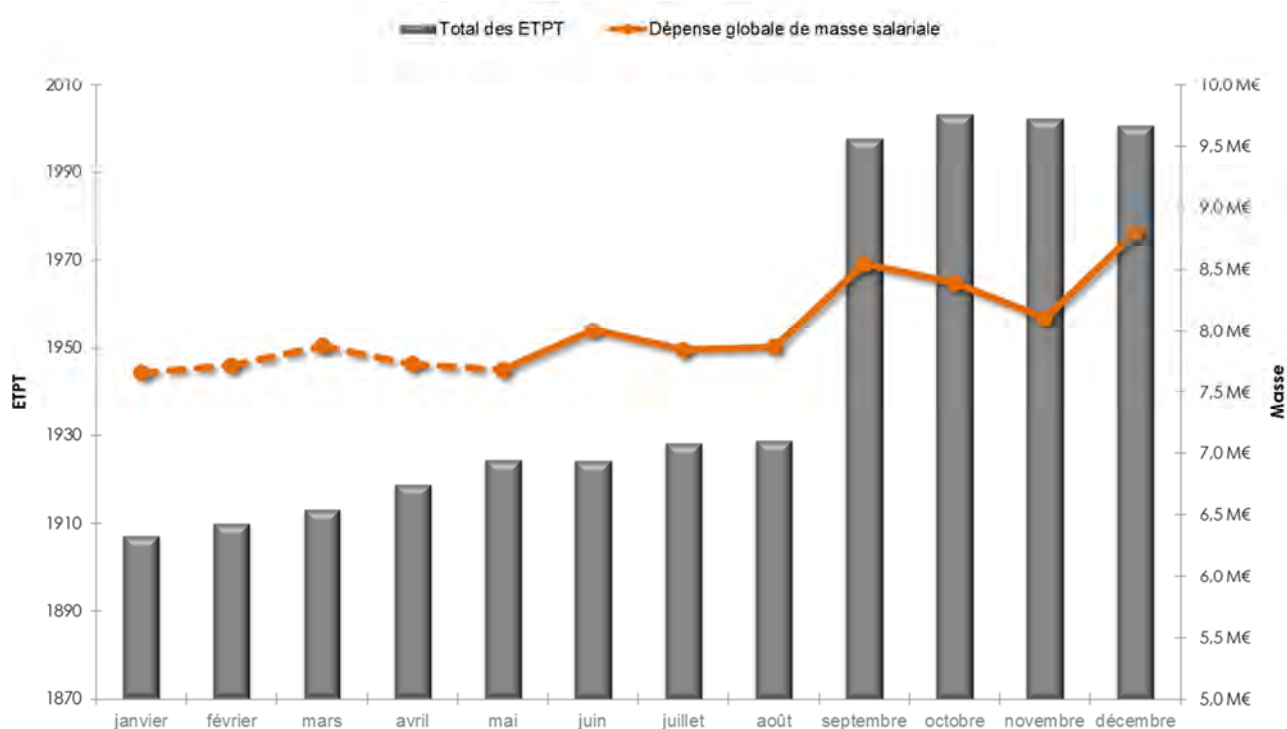


Figure 24 : Consommation mensuelle totale en ETPT et masse salariale globale au BR 2017

L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget rectificatif 2017 s'élève à **96 510 423 € pour 1 946,7 ETPT**, dont :

- ✓ 91,08 M€ en MSE pour 1838,6 ETPT
- ✓ et 5,42 M€ en RP pour 108,1 ETPT

La dépense mensuelle moyenne de masse salariale globale sur l'exercice 2017 est estimée à environ 8,04 M€.

Code LOLF	Libellé LOLF	Budget total par action	Part relative de la masse salariale
D101	Formation initiale et continue de niveau licence	1 317 580	72,2%
D102	Formation initiale et continue de niveau master	15 378 532	93,3%
D103	Formation initiale et continue de niveau doctorat	6 237 171	98,7%
D105	Bibliothèques et documentation	5 088 161	100,0%
D106	Recherche universitaire – sciences de la vie, biotechnologie et santé	5 848 407	51,0%
D107	Recherche universitaire – mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologies	3 098 184	76,1%
D108	Recherche universitaire – physique, chimie, sciences de l'ingénieur	6 265 462	53,1%
D110	Recherche universitaire – sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement	1 407 142	63,8%
D111	Recherche universitaire – Sciences des Hommes et de la société	8 139 741	81,6%
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	5 768 713	58,3%
D113	Diffusion des savoirs	3 334 803	86,1%
D114	Politique immobilière	15 690 290	20,6%
D1151	Pilotage de l'établissement	50 425 251	86,7%
D201	Aides directes aux étudiants	1 092 591	7,6%
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	632 643	74,0%
Total LOLF		129 724 671	74,4%

Tableau 9 : Part de la masse salariale rapportée au total des actions LOLF décaissables du compte de résultat. BR 2017

La part de la masse salariale rapportée aux dépenses décaissables atteint 74,4%.

Le ratio mesurant le poids des dépenses de personnel rapportées aux produits de fonctionnement encaissables s'établit à 78,24 %, contre 79,55% au budget initial (-1,31%).

La part des dépenses de masse salariale rapportées aux dépenses globales de fonctionnement tend à diminuer.

3.3.7 Dépenses par destination

De quoi parle-t-on ?

Les actions de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) précisent la destination des crédits consommés.

Découpage indicatif du programme relatif aux formations supérieures et recherche universitaire, elles permettent de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales.

Code Action	Libellé
D101	Formation initiale et continue de niveau licence
D102	Formation initiale et continue de niveau master
D103	Formation initiale et continue de niveau doctorat
D105	Bibliothèques et documentation
D106	Recherche universitaire – sciences de la vie, biotechnologie et santé
D107	Recherche universitaire – mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologies
D108	Recherche universitaire – physique, chimie et sciences de l'ingénieur
D110	Recherche universitaire – sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement
D111	Recherche universitaire – sciences de l'Homme et de la société
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale
D113	Diffusion des savoirs
D114	Immobilier - sécurité
D201	Aides directes aux étudiants
D202	Aides indirectes aux étudiants
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives
D115	Pilotage de l'établissement

Tableau 10: actions LOLF

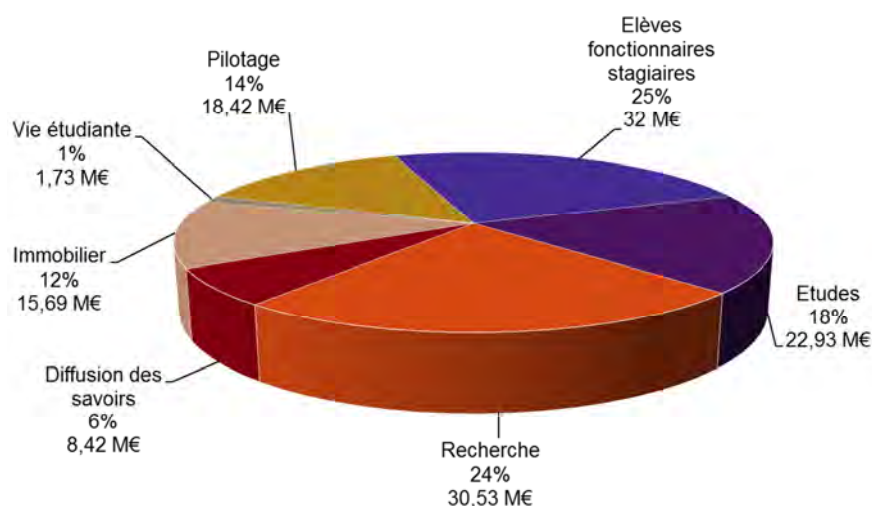


Figure 25 : répartition des crédits de paiement par domaine toutes masses confondues

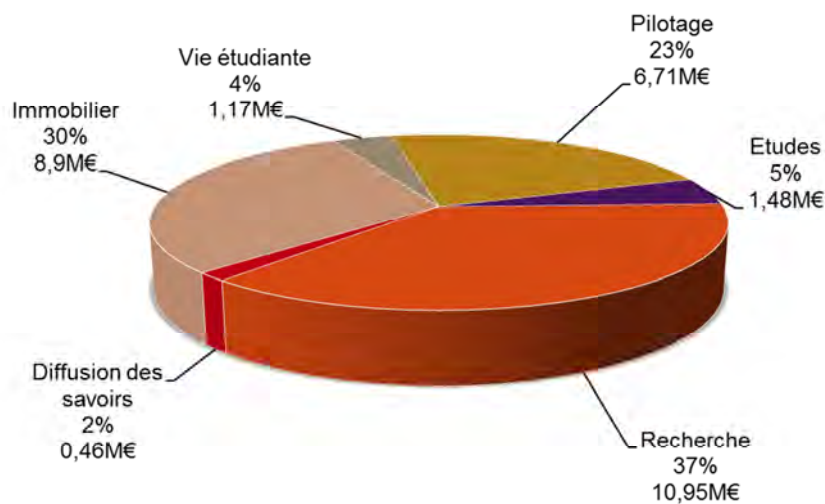


Figure 26 : répartition des crédits de paiement par domaine hors masse salariale et hors plan campus

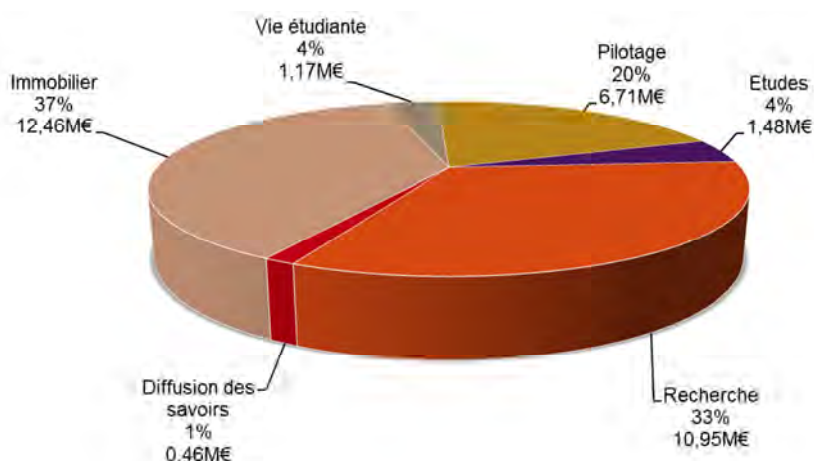


Figure 27 : répartition des crédits de paiement par domaine hors masse salariale

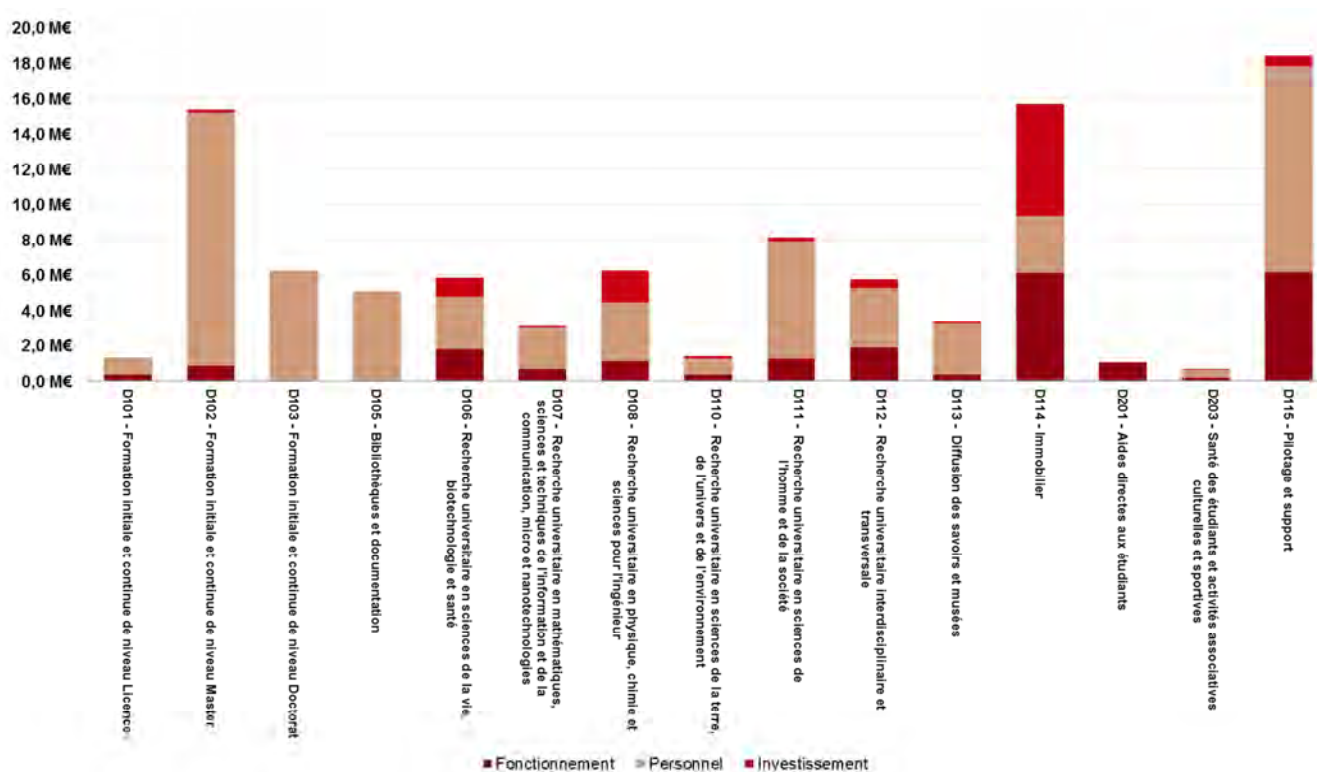


Figure 28 : crédits de paiement par masse et par destination – hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires

La répartition des dépenses par domaine est sensiblement la même par rapport au BI 2017, bien que la recherche augmente légèrement.

Il convient de préciser que les variations de dépenses sur la recherche sont étroitement liées aux prévisions sur les projets de recherche qui peuvent fortement varier d'un exercice budgétaire à l'autre.

3.4 Budgets des unités de recherche

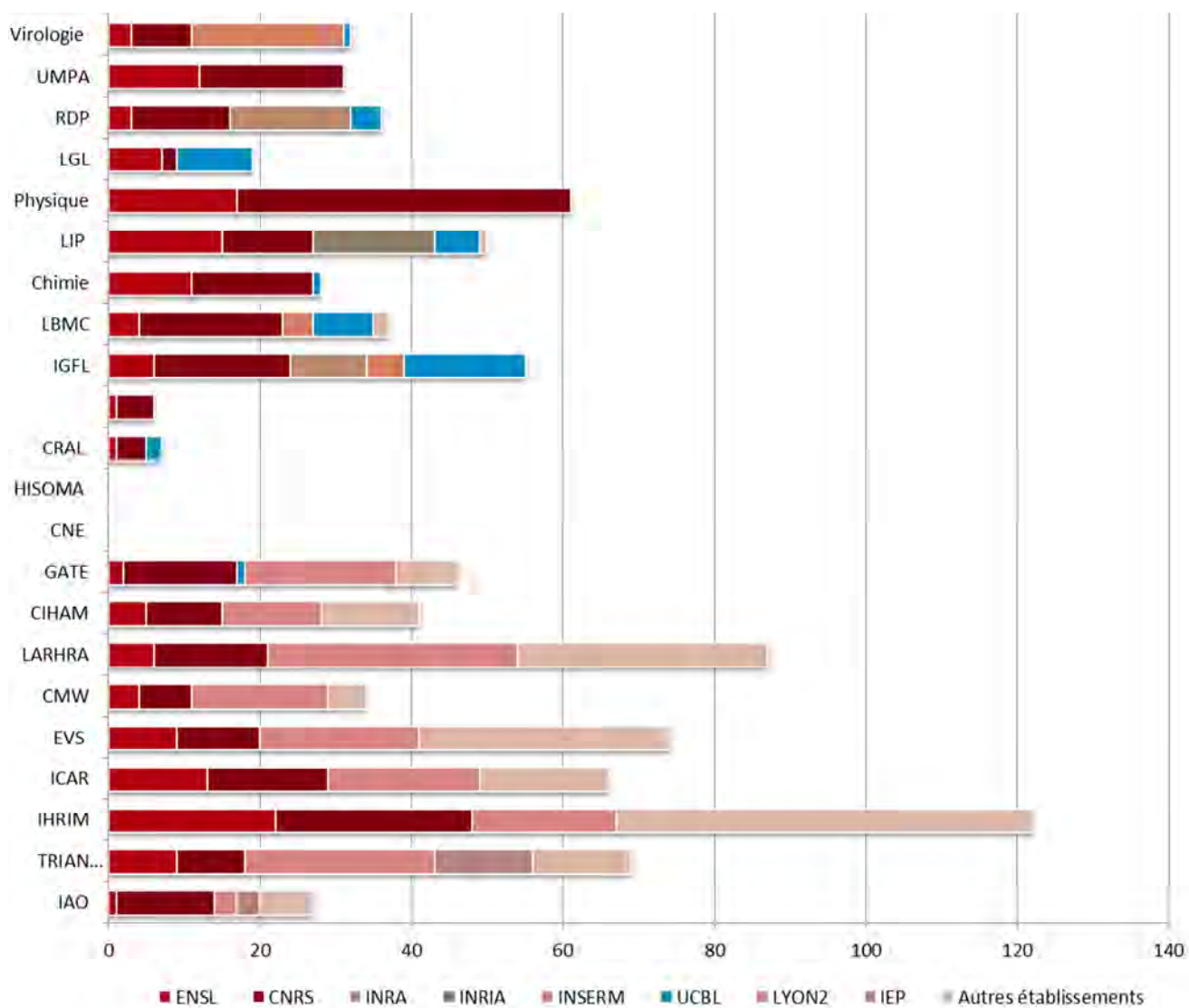


Figure 29 : personnels des unités mixtes par partenaire en ETPT

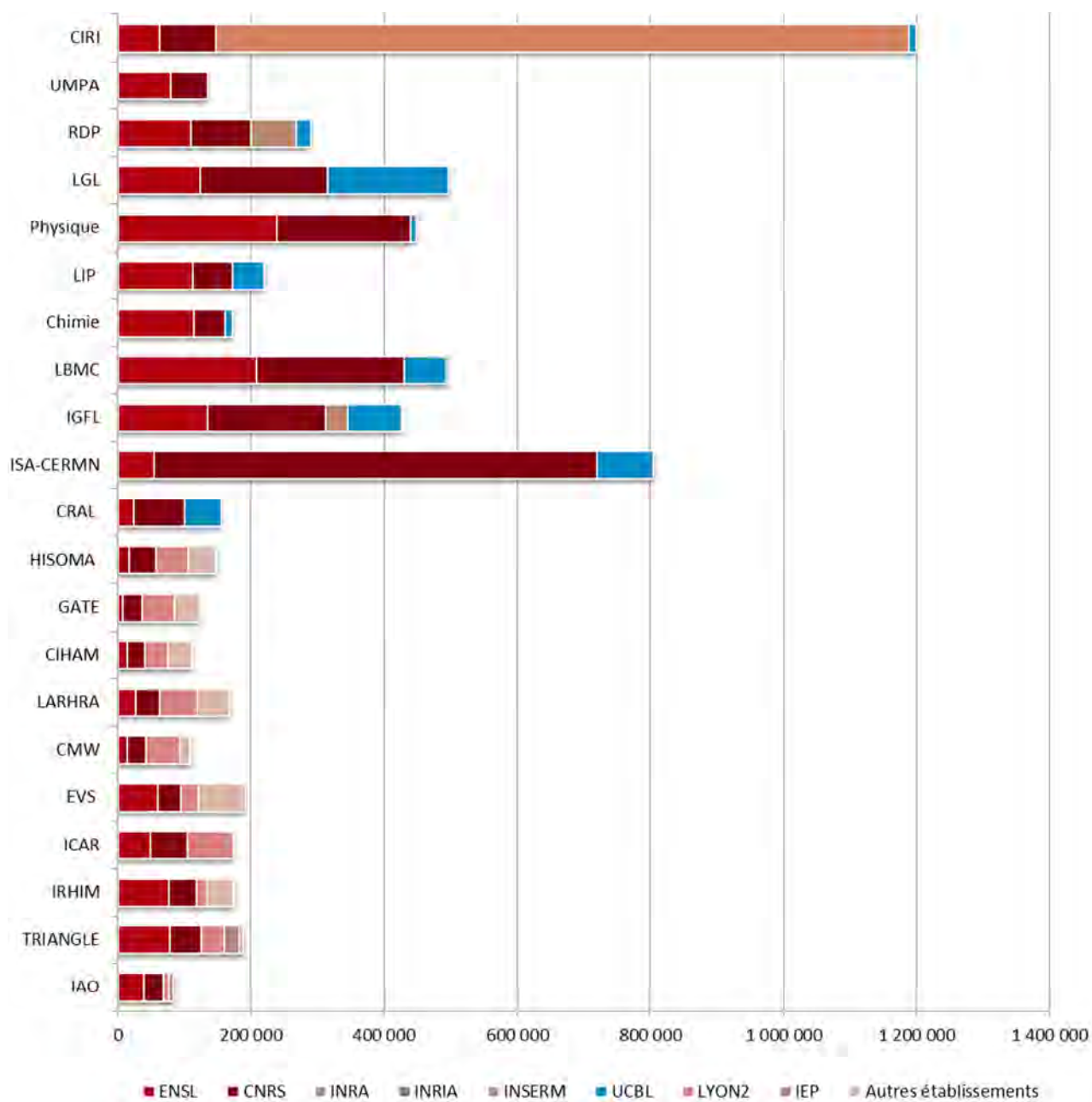


Figure 30 : répartition des moyens financiers des unités mixtes par partenaire hors masse salariale et hors ressources propres

4. Budget SACD Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)

4.1 Principaux chiffres du budget rectificatif

BDL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Dépenses	1 222 844	32 800	1 190 044	50 677	1 172 167
Recettes	1 192 844	27 800	1 165 044	28 345	1 164 499
Résultat	-	-	-	-	-
CAF	40 550	3 044	37 506	- 12 854	53 404
FDR	72	- 52	124	1	71

Tableau 11 : principaux chiffres du BR 2017 en droits constatés - BDL

Le projet de BI 2017 de la BDL s'élève à 1 222 844€, soit 32,8k€ de plus qu'au BI 2017 : L'augmentation se répartit ainsi : 12,8k€ en dépenses de personnel, 15k€ en fonctionnement et 5k€ en investissement. Les dépenses de personnel et de fonctionnement sont financées par des recettes externes (CADIST et ABES) et les dépenses d'investissement sont financées par la CAF.

Par rapport au CF 2016, la différence de 50k€ s'explique par l'augmentation des recettes, des moyens établissement supérieurs en prévision par rapport à l'exécution 2016 et un montant de dépenses d'investissement plus élevé que les achats effectués en 2016.

BDL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
AE	1 175 355	29 756	1 145 599	96 223	1 079 132
CP	1 175 355	29 756	1 145 599	78 291	1 097 064
Différence AE-CP	-	-	-	-	-
Encaissements	1 195 835	27 800	1 168 035	29 898	1 165 937
Solde budgétaire encaissements - CP	20 480	- 1 956	22 436	- 48 393	68 873

Tableau 12 : principaux chiffres du BR 2017 en format GBCP - BDL

En format GBCP, la structure financière de la BDL est proche de sa structure en droits constatés. Les AE sont égales aux CP ; la seule différence entre le budget de dépenses en format GBCP et le budget en droits constatés correspond aux amortissements et les encaissements sont quasiment identiques aux recettes en droits constatés.

4.2 Fonds de roulement ENS de Lyon – SACD Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)



Figure 31 : évolution du fonds de roulement de la BDL

Avec un apport de 10 550 €, le niveau prévisionnel du fonds de roulement au 31 décembre 2017 sera de 229 642 € soit 72 jours de fonctionnement. Le montant des dépenses de fonctionnement décaissables est plus faible depuis 2016 en raison de la suppression de la dépense de frais d'infrastructures dans le budget de la bibliothèque. Nous constatons donc une augmentation du nombre de jours de fonctionnement depuis 2016 malgré une baisse du niveau du fonds de roulement au compte financier 2016. Cette baisse est liée à une écriture de régularisation comptable opérée en fin d'exercice.

4.3 Dépenses de la BDL

BDL	BR 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Masse salariale	25 600	12 800	12 800	11 722	13 878
Fonctionnement	1 167 244	15 000	1 152 244	16 623	1 150 621
Investissement	30 000	5 000	25 000	22 332	7 668
TOTAL	1 222 844	32 800	1 190 044	50 677	1 172 167

Tableau 13 : évolution des montants en droits constatés par enveloppe limitative pour la BDL

Le budget de la BDL connaît de faibles variations par rapport au BI 2017. L'augmentation des dépenses de personnel et de fonctionnement générées par l'inscription de recettes prévisionnelles supplémentaires (ABES et CADIST).

4.4 Recettes de la BDL

Les recettes sont constituées essentiellement de la subvention pour charges de service public, à hauteur de 1,07M€ : 507k€ sont fléchées pour la BDL dans la notification du ministère et 537k€ supplémentaires sont alloués par l'Ecole. La BDL reçoit aussi diverses recettes dont une participation de ses partenaires, des droits d'inscription des lecteurs, le prêt entre bibliothèques et une subvention de l'ABES.

5. Glossaire

ACE	Activité complémentaire d'enseignement
AE	Autorisation d'engagement
ANR	Agence nationale de la recherche
BDL	Bibliothèque Diderot de Lyon
BI	Budget initial
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BR	Budget rectificatif
CAF	Capacité d'autofinancement
CIB	Contrôle interne budgétaire
CF	Compte financier
CP	Crédit de paiement
CRB	Centres de Responsabilité Budgétaire
CRP	Compte de résultat prévisionnel
DGS	Direction générale des services
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
EPST	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
GBCP	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
Ifé	Institut Français de l'Éducation
MENESR	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MSE	Masse salariale État
ORV	Ordre de reversement
PAP	Projet annuel de performance
PPCR	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
PPI	Plan pluriannuel d'investissement

PPP	Partenariat Public Privé
RIFSEEP	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RP	Ressources propres
SACD	Service à comptabilité distincte
SCSP	Subvention pour charges de service public
VP	Vice-Présidence

6. Budgets propres intégrés et centres de dépenses par VP

6.1 Présidence

Présidence Budget Propre Intégré : D10 - Présidence

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D115		368.330€		368.330€
TOTAL		368.330€		368.330€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	15.000€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-353.330€
------------------------------------	------------------

Présidence Budget Propre Intégré : D11 - Communication

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D115		129.061€		129.061€
TOTAL		129.061€		129.061€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	9.001€
---	---------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-120.060€
------------------------------------	------------------

Présidence Budget Propre Intégré : D40 – Mission Formation Continue

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102	44.520€	19.780€		64.300€
D115	33.480€	50.220€		83.700€
TOTAL	78.000€	70.000€		148.000€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	154.500€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-120.060€
------------------------------------	------------------

Présidence Budget Propre Intégré : D50 – Direction Relations Internationales

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D103		58.634€		58.634€
D115		93.813€		93.813€
D201	6.108€	605.323€		611.431€
TOTAL	6.108€	757.770€		763.878€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	107.750€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-656.128€
------------------------------------	------------------

Présidence Budget Propre Intégré : D60 – DUNES

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D113	32.600€	63.235€	25.750€	121.585€
TOTAL	32.600€	63.235€	25.750€	121.585€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	55.585€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-66.000€
------------------------------------	-----------------

Moyens non répartis D00

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D115		700.002€	200.000€	900.000€
D201		126.983€		126.983€
TOTAL		826.985€	200.000€	1.026.985€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	12.449.362€
---	--------------------

C. Solde budgétaire (B – A)	11.422.377€
------------------------------------	--------------------

Présidence Budget Propre Intégré : BDL

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D105	31.800€	1.122.799€	30.000€	1.184.599€
TOTAL	31.800€	1.122.799€	30.000	1.184.599€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	1.211.965€
---	-------------------

C. Solde budgétaire (B – A)	27.366€
------------------------------------	----------------

6.2 Vice-Présidence Etudes

VP Etudes Budget Propre Intégré : E10 - Vice-Présidence

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102		170.905€	20.000€	190.905€
TOTAL		170.905€	20.000€	190.905€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	522.279€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	331.374€
------------------------------------	-----------------

VP Etudes Budget Propre Intégré : E20 - Admissions et concours

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D101	550.000€	353.708€		903.708€
TOTAL	550.000€	353.708€		903.708€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	619.429€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-284.279€
------------------------------------	------------------

VP Etudes Budget Propre Intégré : E30 - Vie étudiante et campus

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D203	37.800€	157.995€	6.500€	202.295€
TOTAL	37.800€	157.995€	6.500€	202.295€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	57.200€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-145.095€
------------------------------------	------------------

VP Etudes Budget Propre Intégré : E50 - Départements et formations

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D101		12.903€		12.903€
D102		604.332€	102.500€	706.832€
D103		19.355€		19.355€
TOTAL		636.590€	102.500€	739.090€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	80.914€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B - A)	-658.176€
------------------------------------	------------------

VP Etudes Budget Propre Intégré : E60 - CEDES

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102		56.785€	8.778€	65.563€
TOTAL		56.785€	8.778€	65.563€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	152.431€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B - A)	86.868€
------------------------------------	----------------

6.3 Vice-Présidence Recherche

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : R01 - Vice-Présidence recherche

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	20.000€	218.494€	610.509€	849.003€
D107	9.151€	53.808€	40.000€	102.959€
D108	40.951€	118.764€	551.291€	711.006€
D110		24.404€	86.000€	110.404€
D111	50.000€	185.827€	177.900€	413.727€
D112	317.862€	810.189€	409.195€	1.537.246€
D115		549.088€		549.088€
TOTAL	437.964€	1.960.574€	1.874.895€	4.273.433€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 2.042.848€

C. Solde budgétaire (B – A) -2.230.585€

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S10 - LGL

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D110	231.502€	292.598€	85.724€	609.824€
TOTAL	231.502€	292.598€	85.724€	609.824€

B. Recettes propres de l'unité 1.255.663€

C. Solde budgétaire (B – A) 645.839€

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S11 - CRAL

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D110		17.570€	3.000€	20.570€
TOTAL		17.570€	3.000€	20.570€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 11.400€

C. Solde budgétaire (B – A) -9170€

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S20 - IXXI
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D112		97.550€		97.550€
TOTAL		97.550€		97.550€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	61.000€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-36.550€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S22 - ICBP
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102		4.000€		4.000€
D112	3.500€	30.000€		33.500€
D201	37.409€	276.922€		314.331€
TOTAL	40.909€	310.922€		351.831€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	198.500€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-153.331€
------------------------------------	------------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S60 - LBMC
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	153.922€	173.991€	34.000€	361.913€
TOTAL	153.922€	173.991€	34.000€	361.913€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	186.764€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-175.149€
------------------------------------	------------------

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S61 - Unité de virologie humaine

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	152.194€	202.248€	5.740€	360.182€
TOTAL	152.194€	202.248€	5.740€	360.182€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	211.055€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-149.127
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S62 - IGFL

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	256.117€	457.797€	148.025€	861.939€
TOTAL	256.117€	457.797€	148.025€	861.939€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	1.014.818€
---	-------------------

C. Solde budgétaire (B – A)	152.879€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S63 - RDP

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	138.631€	230.376€	43.800€	412.807€
TOTAL	138.631€	230.376€	43.800€	412.807€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	213.737€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-199.070€
------------------------------------	------------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S70 - UMPA
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D107	107.200€	213.884€	7.189€	328.273€
TOTAL	107.200€	213.884€	7.189€	328.273€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	202.917€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-125.356€
------------------------------------	------------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S71 - LIP
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D107	454.302€	380.258€	46.711€	881.271€
TOTAL	454.302€	380.258€	46.711€	881.271€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	866.923€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-14.348€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S80 - Physique
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D108	500.795€	406.839€	211.893€	1.119.527€
TOTAL	500.795€	406.839€	211.893€	1.119.527€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	1.067.327€
---	-------------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-52.200€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S81 - Chimie
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D108	452.200€	463.369€	983.724€	1.899.293€
TOTAL	452.200€	463.369€	983.724€	1.899.293€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	1.293.401€
---	-------------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-605.892€
------------------------------------	------------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S82 - CERMN
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D108	70.865€	88.020€	90.000€	248.885€
TOTAL	70.865€	88.020€	90.000€	248.885€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	232.908€
---	-----------------

C Solde budgétaire (B – A)	-15.977€
-----------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S83 - ICL
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D108		22.950€		22.950€
TOTAL		22.950€		22.950€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-22.950€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S90 - PSMN
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D112	40.077€	13.000€	99.970€	153.047€
TOTAL	40.077€	13.000€	99.970€	153.047€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	145.317€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-7.730€
------------------------------------	----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S91 - PBES
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	134.550€	282.051€	229.000€	645.601€
TOTAL	134.550€	282.051€	229.000€	645.601€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	596.512€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-49.089€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : S96 - Magasin de biologie
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106		203.000€		203.000€
TOTAL		203.000€		203.000€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	203.000€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	0€
------------------------------------	-----------

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S97 - Coordination de biologie

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106		25.000€		25.000€
TOTAL		25.000€		25.000€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	25.000€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	0€
------------------------------------	-----------

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : L11 – CIHAM

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		11.075€	1.250€	12.325€
TOTAL		11.075€	1.250€	12.325€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-12.325€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche Budget Propre Intégré : L12 – EVS

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	21.542€	89.812€	10.000€	121.354€
TOTAL	21.542€	89.812€	10.000€	121.354€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	57.264€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-64.090€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L13 - GATE
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		4.775€	1.600€	6.375€
TOTAL		4.775€	1.600€	6.375€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-6.375€
------------------------------------	----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L14 – CMW
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	90.424€	62.475€	5.200€	158.099€
TOTAL	90.424€	62.475€	5.200€	158.099€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	108.934€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-49.165€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L15 - IAO
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		39.590€		39.590€
TOTAL		39.590€		39.590€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	6.100€
---	---------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-33.490€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L16 - ICAR
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	155.632€	129.838€	6.500€	291.970€
TOTAL	155.632€	129.838€	6.500€	291.970€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	178.201€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-113.769€
------------------------------------	------------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L17 - LARHRA
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		22.185€		22.185€
TOTAL		22.185€		22.185€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-22.185€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L19 - TRIANGLE
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		70.436€		70.436€
TOTAL		70.436€		70.436€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	30.573€€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-39.863€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L20 - CERCC
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		14.960€		14.960€
TOTAL		14.960€		14.960€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-14.960€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L21 - HISOMA
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		14.444€	2.400€	16.844€
TOTAL		14.444€	2.400€	16.844€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	2.850€
---	---------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-13.994€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L28 - PERSEE
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	30.260€	314.035€	33.000€	377.295€
TOTAL	30.260€	314.035€	33.000€	377.295€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	50.000€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-327.295€
------------------------------------	------------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L29 - IRHIM
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	123.199€	184.368€	11.500€	319.067€
TOTAL	123.199€	184.368€	11.500€	319.067€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	140.516€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-178.551€
------------------------------------	------------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L30 - LLE
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		25.500€		25.500€
TOTAL		25.500€		25.500€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-25.500€
------------------------------------	-----------------

Pôle Recherche	Budget Propre Intégré : L31 - ENS Editions
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D113	58.595€	149.905€	1.500€	210.000€
TOTAL	58.595€	149.905€	1.500€	210.000€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	210.000€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	0€
------------------------------------	-----------

Pôle Recherche **Budget Propre Intégré : L32 - LADEC**

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	108.245€	77.205€		185.450€
TOTAL	108.245€	77.205€		185.450€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	245.054€
---	-----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	59.604€
------------------------------------	----------------

6.4 Direction générale des services

Direction Générale des Services Centre de dépenses : A10 - DGS

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D115		465.181€		465.181€
TOTAL		465.181€		465.181€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 0€

C. Solde budgétaire (B – A) -465.181€

Direction Générale des Services Budget Propre Intégré : A20 - DRH

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D101	400.969€			400.969€
D102	14.300.432€			14.300.432€
D103	6.159.182€			6.159.182€
D105	5.088.161€			5.088.161€
D106	2.146.963€	6.000€		2.152.963€
D107	1.785.681€			1.785.681€
D108	2.263.801€			2.263.801€
D110	666.344€			666.344€
D111	6.064.564€			6.064.564€
D112	2.614.799€			2.614.799€
D113	2.694.173€			2.694.173€
D114	3.229.169€			3.229.169€
D115	43.678.849€	1.344.253€		45.023.102€
D201	39.846€			39.846€
D203	430.347€			430.347€
TOTAL	91.563.280€	1.350.253€		92.913.533€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 94.609.136€

C. Solde budgétaire (B – A) 1.695.603€

Direction Générale des Services Budget Propre Intégré : A30 - MMO

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D114		1.762.674€		1.762.674€
D115				
TOTAL		1.762.674€		1.762.674€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	1.745.000€
---	-------------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-17.674€
------------------------------------	-----------------

Direction Générale des Services Centre de dépenses : A32 - DIR PAT

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D114		4.333.874€	6.347.147€	10.681.021€
D115		3.580€		3.580€
TOTAL		4.337.454€	6.347.147€	10.684.601€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	4.856.066€
---	-------------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-5.828.535€
------------------------------------	--------------------

Direction Générale des Services Centre de dépenses : A35 - Accueil & Sécurité

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D114		1.238.600€		1.238.600€
TOTAL		1.238.600€		1.238.600€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-1.238.600€
------------------------------------	--------------------

Direction Générale des Services Budget Propre Intégré : A40 - DSI

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D114		-1.000€		-1.000€
D115		930.249€	330.651€	1.260.900€
TOTAL		929.249€	330.651€	1.259.900€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-1.259.900€
------------------------------------	--------------------

Direction Générale des Services Centre de dépenses : A50 - SPST

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D115		147.020€		147.020€
TOTAL		147.020€		147.020€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	0€
---	-----------

C. Solde budgétaire (B – A)	-147.020€
------------------------------------	------------------

Direction Générale des Services Budget Propre Intégré : A60 – ENS MEDIAS

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102			45.000€	45.000€
D113		54.300€	85.000€	139.300€
D115		45.000€		45.000€
TOTAL		99.300€	130.000€	229.300€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements)	48.500€
---	----------------

C. Solde budgétaire (B – A)	-180.800€
------------------------------------	------------------

6.5 Institut Français d'Education

Institut Français de l'Education Budget Propre Intégré : IFE

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102		1.500€		1.500€
D112	372.194€	932.787€	3.590€	1.308.571€
D113	85.716€	49.029€	5.000€	139.745€
D115		126.300€	40.000€	166.300€
TOTAL	457.910€	1.109.616€	48.590€	1.616.116€

B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 1.665.075€

C. Solde budgétaire (B – A) 48.959€

7. ANNEXES

7.1 Structure budgétaire 2017

STRUCTURE BUDGETAIRE 2017

Établissement :		ENS de LYON	
CRB	PRESIDENCE	CRB	VICE-PRESIDENCE A LA RECHERCHE
SO	D00 Moyens non répartis	SO	R01 Fonctionnement de la Vice-Présidence
SO	D10 Fonctionnement de la Présidence	SO	S10 LGL Laboratoire de Géologie Lyon
SO	D11 Communication	SO	S11 CRAL Centre de recherche astrophysique de Lyon
SO	D40 Mission formation continue	SO	S20 IXXI Institut des systèmes complexes Rhône Alpes
SO	D50 Direction des affaires internationales	SO	S22 CBP Centre Blaise Pascal
SO	D60 DUNES	SO	S60 LBMC Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule
CRB	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	SO	S61 CIRI Centre International de recherche en Infectiologie (UVH)
SO	A10 Fonctionnement de la Direction Générale des Services	SO	S62 IGFL Institut de génomique fonctionnelle de Lyon
SO	A20 DRH	SO	S63 RDP laboratoire de reproduction des plantes
SO	A30 MMO	SO	S70 UMPA Unité de mathématiques pures et appliquées
SO	A32 Direction du Patrimoine	SO	S71 LIP Laboratoire d'informatique du parallélisme
SO	A35 Accueil et sécurité	SO	S80 Laboratoire de Physique
SO	A40 DSI	SO	S81 Laboratoire de Chimie
SO	A50 Prévention et santé au travail	SO	S82 ISA Institut des Sciences Analytiques (CERMAN)
SO	A60 ENS Médias	SO	S83 ICL Institut de chimie de Lyon
CRB	VICE-PRESIDENCE AUX ETUDES	SO	S90 PSMN Pôle scientifique de modélisation numérique
SO	E10 Fonctionnement de la Vice-Présidence	SO	S91 Biosciences Gerland Lyon Sud (PBES)
SO	E20 Admissions et concours	SO	S95 Service Ingénierie Mécanique
SO	E30 Vie étudiante et campus	SO	S96 Magasin de biologie
SO	E50 Départements et formations	SO	S97 Coordination de biologie
CRB	INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION	SO	L11 CIHAM Histoire & archéologie des mondes chrétiens & musulmans
SO	IFE Institut Français de l'Éducation	SO	L12 EVS Environnement, ville, société
		SO	L13 GATE Groupement d'analyse et de théorie économiques
		SO	L14 CMW Centre Max Weber
		SO	L15 IAO Institut d'Asie Orientale
		SO	L16 ICAR Interactions, corpus, apprentissages, représentations
		SO	L17 LARHRA Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes
		SO	L19 TRIANGLE Actions, discours, pensée politique et économique
		SO	L20 CERCC Centre d'études et de recherches comparées sur la création
		SO	L21 HISOMA Centre d'études et de recherche sur l'occident romain
		SO	L27 CSLJ Laboratoires juniors
		SO	L28 PERSEE
		SO	L29 IHRIM Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités
		SO	L30 LLE le laboratoire de l'éducation
		SO	L31 ENS Editions
		SO	L32 LADEC
Établissement:			
CRB	BDL Bibliothèque Denis Diderot		

7.2 Tableau 1 : Tableau des emplois ENS de Lyon

Tableau 1 : Tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS - BUDGET RECTIFICATIF 2017					
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L712-9		NOMBRE D'EMPLOIS EN ETPT
	PERMANENTS	TITULAIRES	EN ETPT	AUTRES EMPLOIS EN ETPT	
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, CHERCHEURS	PERMANENTS	TITULAIRES	234,9	-	234,9
	NON PERMANENTS	CDI	-	-	-
		CDD	228,3	73,0	301,3
SOUS TOTAL EC			463,2	73,0	545,0
ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES					
			867,8	-	867,8
BIATSS	PERMANENTS	TITULAIRES	442,4	-	442,4
		CDI	8,0	1,0	9,0
	NON PERMANENTS		65,1	34,1	99,2
		CDD			
SOUS TOTAL BIATSS			507,6	35,1	542,7
TOTAL			1 838,6	108,1	1 946,7
PLAFOND DES EMPLOIS FIXÉS PAR L'ÉTAT					
AUTRES EMPLOIS				108,1	
PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
					1946,7

7.3 Tableaux du document prévisionnel de gestion

Tableau 1 : Tableau des emplois
Tableau 1 DPGECP: Suivi des emplois des EPSCP et EPA bénéficiant des RCE

Plafond d'emplois voté au BI (en ETP) : **1 927,0**
 dont plafond Etat : **1 828,0**
 Plafond d'emplois voté après dernier BR n° 1 (en ETP) : **1 946,7**
 dont plafond Etat : **1 838,6**
 N° BR à renseigner par l'établissement : **1,0**

			exercice 2016		période janvier - avril exercice 2017					période janvier - septembre exercice 2017					période janvier - décembre exercice 2017						
			stock ETP (a) au 31 décembre 2016	moyenne annuelle ETPT 2016 (b)	Entrées (en ETP) (c)	Total (d)	dont retraites	ETP (e=a+c-d) (4)	ETPT (moyenne sur 4 mois)	Entrées (en ETP) (f)	Total (g)	dont retraites	ETP (h=a+f-g) (4)	ETPT (moyenne sur 9 mois)	Entrées (en ETP) (i)	Total (j)	dont retraites	ETP à la fin décembre 2017 (k=a+i- j) (4)	ETPT (moyenne annuelle 2017) (l)		
Emplois sous plafond Etat (1)	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	Budget initial	1 157,1	1 123,3	3,0	2,0	2,0	1 087,3	1 086,3	237,0	191,0	7,0	1 132,3	1 091,9	237,0	191,0	7,0	1 132,3	1 102,0	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1 086,3	1 086,3	10,0	10,0	2,0	1 085,3	1 084,9	236,0	183,0	7,0	1 138,3	1 090,8	236,0	184,0	8,0	1 137,3	1 102,7		
		Exécution	1 085,3	1 086,3	10,0	10,0	2,0	1 085,3	1 084,9	236,0	183,0	7,0	1 138,3	1 090,8	236,0	184,0	8,0	1 137,3	1 102,7		
	Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)	Budget initial	454,1	450,2	0,0	3,0	2,0	451,1		3,0	4,0	3,0	440,2		9,0	5,0	4,0	445,2	440,0		
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	441,2	441,4	7,2	11,3	2,0	437,9	439,5	24,2	21,4	4,0	444,8	439,7	32,2	21,4	4,0	452,8	442,4		
		Exécution	441,4	441,4	7,2	11,3	2,0	437,9	439,5	24,2	21,4	4,0	444,8	439,7	32,2	21,4	4,0	452,8	442,4		
	sous total titulaires			Budget primitif	1 611,2	1 573,5	3,0	5,0	4,0	1 538,4	1 086,3	240,0	195,0	10,0	1 572,5	1 091,9	246,0	196,0	11,0	1 577,5	1 542,0
				Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1 527,5	1 539,0	17,2	21,3	4,0	1 523,2	1 524,4	260,2	204,4	11,0	1 583,1	1 530,5	268,2	205,4	12,0	1 590,1	1 545,1
				Exécution	1 527,3	1 539,0	17,2	21,3	4,0	1 523,2	1 524,4	260,2	204,4	11,0	1 583,1	1 530,5	268,2	205,4	12,0	1 590,1	1 545,1
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	Budget initial	234,0	221,1				227,0		227,0				227,2				232,0	228,4	
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	224,0	220,0				225,4		225,4				226,7				233,0	228,3	
			Exécution	226,5	220,0				225,4		225,4				226,7				233,0	228,3	
		dont ATER et doctorants contractuels	Budget initial	215,0	202,1				204,5		204,5				205,8					219,5	209,3
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)			204,5	200,2				205,7		205,7				206,3					213,5	208,1	
Exécution			206,0	200,2				205,7		205,7				206,3					213,5	208,1	
Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires		Budget initial	33,1	41,4				57,0		33,1				57,8					56,6	57,8	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	44,7	41,4				59,7		59,7				65,1					64,3	65,1	
		Exécution	48,7	43,5				59,7		59,7				64,8					64,3	65,1	
dont CDI		Budget initial	3,0	3,0				6,0		6,0				6,0		0,0	0,0	0,0	3,0	6,0	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	6,0	3,0				6,0		6,0				6,0		0,0	0,0	0,0	6,0	6,0	
		Exécution	3,0	3,0	3,0	0,0	0,0	6,0		6,0				6,0		0,0	0,0	0,0	6,0	6,0	
sous total non titulaires plafond 1			Budget primitif	287,1	282,5				284,0				285,0					285,6	286,0		
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	267,7	261,4				267,7				267,7					267,3	267,3		
			Exécution	275,2	263,5				285,1				291,5					297,3	283,4		
Total plafond 1			Budget primitif	1 878,3	1 836,0				1 370,3				1 376,9					1 866,1	1 828,0		
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1 796,2	1 800,4				1 809,4				1 822,3					1 887,4	1 838,6		
			Exécution	1 802,5	1 802,6				1 809,4				1 822,0					1 887,4	1 838,6		
Emplois sous plafond 2 (1 bis)	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	Budget initial	63,0	75,4				92,1					85,1				61,8	79,5		
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	79,8	75,4				71,0		71,0				72,5				74,0	73,0	
			Exécution	59,0	58,2				71,0		71,0				72,5				74,0	73,0	
	Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	Budget initial	19,8	25,6				22,2		19,8				20,6					17,3	19,8	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	19,8	25,6				31,5		31,5				32,5					38,1	35,1	
		Exécution	33,6	31,0				31,5		31,5				32,5					38,1	35,1	
	dont CDI	Budget initial	1,0	1,0				2,0		2,0				2,0					2,0	2,0	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	2,0	1,9				2,0		2,0	1,0	1,0		2,0				1,0	1,0		
		Exécution	2,0	2,0				2,0		2,0	1,0	1,0		2,0				1,0	1,0		
	dont contrats aidés	Budget initial	0,0	0,0				0,0		0,0				0,0					0,0	0,0	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1,0	1,0				1,0		1,0				1,0					1,0	1,0	
		Exécution	1,0	1,0				1,0		1,0				1,0					1,0	1,0	
	Total plafond 2			Budget initial	82,0	101,0				114,3				105,7					79,1	99,4	
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	99,4	101,0				103,1				105,0					112,1	108,1		
			Exécution	92,6	100,4				103,2				105,0					112,1	108,1		
Total			Budget initial	1 611,2	1 573,5	3,0	5,0	4,0	1 538,4	1 086,3	240,0	195,0	10,0	1 572,5	1 091,9	246,0	196,0	11,0	1 577,5	1 542,0	
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1 527,5	1 539,0	17,2	21,3	4,0	1 523,2	1 524,4	260,2	204,4	11,0	1 583,1	1 530,5	268,2	205,4	12,0	1 590,1	1 545,1	
			Exécution	1 527,3	1 539,0	17,2	21,3	4,0	1 523,2	1 524,4	260,2	204,4	11,0	1 583,1	1 530,5	268,2	205,4	12,0	1 590,1	1 545,1	
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	Titulaires	Budget initial	349,1	363,5				398,3		398,3				396,8				367,7	385,4		
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	368,1	362,4				388,2		388,2				396,8				409,4	401,5		
		Exécution	367,8	363,7				388,2		388,2				396,5				409,4	401,5		
	Non titulaires plafonds 1 et 2	Budget initial	4,0	4,9	0,0	0,0	0,0	8,0		6,0	0,0	0,0	0,0	5,0		0,0	0,0	0,0	5,0	6,0	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	8,0	4,9	0,0	0,0	0,0	8,0		8,0	0,0	0,0	0,0	7,0		0,0	0,0	0,0	7,0	6,0	
		Exécution	5,0	5,0	3,0	0,0	0,0	8,0		8,0	0,0	0,0	0,0	7,0		0,0	0,0	0,0	7,0	6,0	
	Total général			Budget initial	1 960,3	1 937,0				1 484,6				1 482,6					1 945,2	1 927,4	
				Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1 895,6	1 901,4				1 912,5				1 927,3				1 999,5	1 946,7		
				Exécution	1 895,1	1 902,7				1 912,5				1 927,0				1 999,5	1 946,7		
	Dont fonctionnaires stagiaires des ENS			Budget initial	911,0	879,8				849,7				856,1					903,0	867,8	
				Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	849,0	858,6				849,7				856,1					903,0	867,8	
				Exécution	849,0	858,6				849,7				856,1					903,0	867,8	
	Dont emplois rattachés aux contrats de recherche (5) (plafond 2)			Budget initial	68,2					68,2				68,2					74,8	93,5	
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	93,5	88,7				76,5				76,0					77,8	77,1		
			Exécution	66,0	88,7				76,0				76,0					77,8	77,1		
Personnels en fonction dans l'établissement non rémunérés par lui (mises à disposition entrantes)			Budget initial	4,0	5,3				5,3				5,3					5,3	5,3		
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	4,0	5,3				5,0				5,0					5,0	5,0		
			Exécution	4,0	5,0				5,0				5,0					5,0	5,0		
Dont emplois Etat			Budget initial																		
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																		
			Exécution																		

La moyenne prévisionnelle et d'exécution annuelle des personnels titulaires et non titulaires sous plafond Etat en ETP ne doit pas excéder le plafond des emplois notifié par l'Etat
 La moyenne prévisionnelle et d'exécution annuelle en ETP de l'ensemble des emplois rémunérés par l'opérateur ne doit pas excéder le plafond global des emplois voté (au BI ou après le dernier ou prochain BR)

Tableau 1 : Tableau des emplois
Tableau 2DPGEC: Suivi des dépenses de personnel des EPSCP et EPA RCE

Masse salariale Etat notifiée par la DGESIP :	92 672 760 €
Masse salariale votée au BI (ou soumise au vote du CA) :	94 738 161,37 €
Masse salariale globale votée après dernier BR n°1 :	96 510 423,00 €
N° BR à renseigner par l'établissement	1 78 484 378,12

en euros et AE = CP

			Exercice 2016			Cumul au 30 avril 2017	Cumul (annuel) au 31 décembre 2017		écart réprévision 2017 - exécution 2016	
			Budget initial	Dernière prévision d'exécution (5) (Dépenses décaissées 2016)	Exécution (5) (Dépenses décaissées 2016)	Exécution (décaissements)	Budget initial	Nouvelle prévision d'exécution (décaissements sur 2017)		
Emplois sous plafond 1 (1)	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)	79 402 707	78 314 245	53 954 944	17 770 646	78 484 378	79 631 808	1 576 891	
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)			24 099 973	8 135 993				
		dont cours complémentaires (notamment ceux financés sur ressources propres)								
	sous total titulaires			79 402 707	78 314 245	78 054 917	25 906 638	78 484 378	79 631 808	1 576 891
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs dont ATER et doctorants contractuels				7 584 921	2 594 044	9 969 732	10 237 446	1 120 598
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	9 123 664	8 908 205	1 531 927	718 958				
dont CDI				147 600	82 936					
sous total non titulaires			9 123 664	8 908 205	9 116 848	3 313 001	9 969 732	10 237 446	1 120 598	
Total titulaires et non titulaires (plafond 1)			88 526 371	87 222 450	87 171 765	29 219 640	88 454 110	89 869 254	2 697 489	
Emplois sous plafond 2 (1bis)	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs dont CDI			3 006 050	966 358	4 172 441	4 265 227	98 770	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	4 570 417	4 175 143	55 081	16 911				
		dont CDI			1 160 406	428 421				
Total non titulaires (plafond 2)			4 570 417	4 175 143	4 166 457	1 394 779	4 172 441	4 265 227	98 770	
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	79 402 707	78 314 245	53 954 944	17 770 646	78 484 378	79 631 808	1 576 891	
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires			24 099 973	8 135 993				
	Non titulaires (plafonds 1 et 2)	Enseignants et enseignants chercheurs	13 694 081	13 083 348	10 590 972	3 560 402	14 142 173	14 502 673	1 219 368	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires			2 692 333	1 147 379				
		sous total non titulaires	13 694 081	13 083 348	13 283 305	4 707 780				
Total général			93 096 788	91 397 593	91 338 221	30 614 419	92 626 551	94 134 481	2 796 259	
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (3)			1 088 699	1 095 779	1 093 463	150 628	1 510 066	1 773 552	680 089	
Total des dépenses de personnel suivies dans OREMS (données paie OREMS en exécution)			94 185 487	92 493 372	92 431 684	30 765 047	94 136 617	95 908 033	3 476 348	
Autres dépenses non suivies dans OREMS (4)			397 839	383 065	426 870	173 609	601 544	602 390	175 520	
Total des dépenses de personnel y compris celles non comptabilisées dans OREMS			94 583 326	92 876 437	92 858 554	30 938 656	94 738 161	96 510 423	3 651 868	
dont fonctionnaires stagiaires ENS			32 052 262	31 541 378	31 445 778	10 434 220	32 006 325	32 072 366	626 588	
dont dépenses de personnels sur contrats de recherche (6)			3 748 220	3 632 078	3 614 299	988 112	3 401 197	4 570 622	956 323	

- (1) personnels financés en tout ou partie sur la subvention Etat (y compris les mises à disposition sortantes ou délégations sortantes pour les enseignants chercheurs), et personnels titulaires sur emplois gagés
- (1bis) personnels financés exclusivement sur ressources propres ("hors plafond" pour les EPA)
- (2) "autres personnels titulaires" comprend notamment les personnels d'encadrement sur emplois fonctionnels, les personnels d'inspection, les conservateurs
- (3) les "autres dépenses non ventilables" correspondent strictement :
 - aux dépenses de personnels ne décomptant pas de plafond d'emploi (ex : vacataires),
 - aux éventuelles dépenses résiduelles ne pouvant faire l'objet d'une ventilation par catégories de personnel ou plafond d'emplois.
 Les heures complémentaires effectuées par les agents décomptant les plafonds d'emplois doivent être rattachées au plafond d'emplois de ces agents (quelle que soit l'origine du financement de cette rémunération complémentaire : subvention Etat ou ressources propres), les heures complémentaires des agents ne décomptant pas les plafonds doivent être renseignées sur la ligne "autres dépenses non ventilables"
- (4) dépenses éventuelles hors PSOP notamment
- (5) s'agissant des données d'exécution de 2017 il convient de renseigner en phase 1 (BI 2017) la colonne "dernière prévision d'exécution" et en phase 2 (mai 2017) la colonne "exécution" (définitive)
- (6) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n°8, opérations pluriannuelles)

Tableau 1 : Tableau des emplois
Tableau 3 DPGECP: Décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale entre 2016 et 2017 (en € et en flux, modèle RCE)

Crédits de Masse salariale globale = Montant limitatif en AE = CP	Prévision d'exécution ou d'exécution 2016 (dépendances exceptionnelles non reconductibles) (1a)	Correction de l'exécution (événements exceptionnels non reconductibles) (1a)	Extension en Année Pleine des mesures																	Total des flux 2017	Total prévision 2017	Ecart prévision 2017- dernier budget 2016
			2016																			
			Obligatoires																			
			Mesures entrant en vigueur en 2017																			
Mesures catégorielles titulaires exclusivement	Schéma d'emplois hors contrats de recherche	Evolution de la structure des emplois (dont reprimidiages, changements de corps et dispositif Sauvadet) (6)	Mesures générales (titulaires et non titulaires) dont hausse de la valeur du point effets sur 2017 (3)	SMIC	CAS Pensions (et AT) (changement du taux de CAS Pensions)	Autres cotisations	Mesures catégorielles (titulaires exclusivement) PPCR	Indemnitaires obligatoires (4)	GVT (Glissement, vieillesse, technicité)	Schéma d'emplois hors contrats de recherche	Evolution de la structure des emplois (dont reprimidiages, changements de corps et dispositif Sauvadet) (6)	Indemnitaires à l'initiative de l'établissement (7)	Variation des heures complémentaires (8)	Variations sur les contrats de recherche	Autres à détailler	(somme des colonnes II à XVI sauf XIBis et Ter)	(XVII)=(XVIII)	(XIX)	(XX)			
																				Discretionnaires		
TOTAL																						
I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	VIII bis	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XIVbis	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	
Rémunérations principales	47 440 006	0	157 291	-436 403	0	416 480	0			208 429	44 025	278 615	723 356	0		390 521	106 955	1 889 269	49 329 274	47 682 150	1 647 124	
sous total titulaires (calcul automatique)	38 469 922	-	157 291	- 543 701	-	380 851	-			208 429	44 025	278 615	273 285	-	-			798 795	39 268 716	38 592 939	675 777	
sous total non titulaires et autres personnels (calcul automatique)	8 970 084	-	-	107 298	-	35 629	-	-	-	-	-	-	450 071	-	-	390 521	106 955	1 090 474	10 060 558	9 089 211	971 347	
Titulaires Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS uniquement)	27 358 895		110 104	- 482 312		266 184				71 627	44 025	137 929	169 807					317 364	27 676 259	27 242 765	433 494	
Personnels BIATSS et autres personnels titulaires	11 111 026		47 187	- 61 389		114 687				136 802		140 686	103 478					481 431	11 592 457	11 350 174	242 283	
Non titulaires Enseignants et enseignants chercheurs	7 254 875			1 500		27 671							42 978			263 719	106 955	442 823	7 697 698	7 198 888	498 810	
Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	1 679 874			116 846		7 958							390 521			126 802		642 127	2 322 001	1 849 464	472 537	
dont CDI	113 074			60 272		-												60 272	173 346	157 423	15 924	
dont personnels financés sur contrats de recherche (8)	2 306 962			-		-												-	2 306 962	4 044 589	-1 737 627	
Autres : stagiaires, apprentis ...	35 335			- 11 048		-							16 572					5 524	40 859	40 859	0	
Rémunérations accessoires	5 052 296	0	0	-5 000	0	25 255	0			17 415	0	16 750	0	50 000	343 986	0	20 579	468 985	5 521 281	6 045 213	-523 932	
sous total titulaires (saisie obligatoire)	3 688 176			3 650		16 436							9 213		50 000	251 110		20 579	345 687	4 033 864	4 033 864	
sous total non titulaires et autres personnels (saisie obligatoire)	1 364 120			- 1 350		6 819							7 538			92 876		105 883	1 470 002	1 470 002	1 470 002	
Cours complémentaires et vacations d'enseignement	353 388					4 000										343 986		347 986	701 374	719 896	-18 522	
Autres rémunérations accessoires (dont versements au titre des comptes épargne tertips)	740 076																20 579	20 579	760 655	886 274	-125 619	
Primes et indemnités des enseignants et enseig chercheurs	1 398 142			15 000		8 793				2 215			5 252		50 000			51 260	1 449 402	1 407 518	41 884	
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels	2 560 690			10 000		12 462				15 200			11 498					49 160	2 609 850	3 031 525	-421 675	
Cotisations et contributions sociales	39 756 274	0	145 683	-449 718	0	356 826	0	0	0	207 777	2 200	267 912	434 754	0	0	0	167 924	0	1 133 358	40 889 632	40 111 054	778 578
sous total titulaires (calcul automatique)	35 721 421		- 145 683	- 500 749		- 339 803				- 207 777	2 200	267 912	266 830					- 729 456	36 450 877	36 030 322	420 545	
sous total non titulaires et autres (calcul automatique)	4 034 853			- 51 031		17 023							167 924			- 167 924		- 403 902	4 438 755	4 080 722	358 033	
Titulaires Cas pensions + AT	29 120 841		117 654	- 403 861		266 145				157 911		215 216	202 791					556 855	29 676 696	29 337 067	339 629	
Autres cotisations titulaires	6 600 580		28 029	- 96 888		73 658				49 866	2 200	52 696	64 039					173 601	6 774 181	6 693 265	80 916	
Non titulaires Cotisations Assedic	493 010			7 574		1 089							10 747			10 747		30 157	523 167	499 934	23 234	
Autres cotisations non titulaires	3 541 843			43 457		15 934							157 177			157 177		373 745	3 915 588	3 580 788	334 799	
Prestations sociales (à saisir)	669 978																160 258	160 258	770 236	899 744	899 744	
TOTAL	92 858 554	-	302 974	- 891 121	-	798 561	-	-	-	433 621	46 225	546 527	1 174 860	-	50 000	343 986	558 445	287 792	3 651 870	96 510 423	94 738 161	1 901 770
TOTAL hors prestations (calcul automatique)	92 248 576	-	302 974	- 891 121	-	798 561	-	-	-	416 206	46 225	546 527	1 174 860	-	50 000	343 986	558 445	127 534	3 474 197	95 722 772	87 793 204	7 929 568
dont titulaires hors prestations (calcul automatique)	77 879 519	-	302 974	- 1 048 100	-	739 090	-	-	-	416 206	46 225	546 527	549 327	-	50 000	251 110	-	20 579	1 873 938	79 753 457	74 623 271	5 130 186
dont non titulaires et autres personnels hors prestations (calcul automatique)	14 369 057	-	-	156 979	-	59 471	-	-	-	-	-	-	625 533	-	-	92 876	558 445	106 955	1 600 258	15 969 315	13 169 933	2 799 382
Incidence sur 2018																					1 397 601	
dont incidence rémunération principale																					712 776	
dont incidence rémunérations accessoires																					69 880	
dont incidence cotisations et contributions sociales																					614 944	

La masse salariale globale correspond aux dépenses de personnel prévues au tableau 2 des autorisations budgétaires en AE = CP de l'ensemble du budget de l'établissement (budget principal, éventuels budgets annexes)

- (1) l'élaboration du budget est fondée sur une prévision d'exécution 2016, réajustée après la fin de l'exercice
- (1 bis) jours de grève, versement d'un capital décès ou d'une indemnité exceptionnelle non reconductible
- (2) Les colonnes "EAP" couvrent les mesures discrétionnaires (schéma d'emploi et évolution de la structure des emplois) ou obligatoires de l'exercice précédent (2016).
- (3) dans la colonne VI "mesures générales" sont regroupés les effets liés aux hausses de la valeur du point du 1er juillet 2016 (EAP sur 2017) et du 1er février 2017.
- (4) la colonne X comprend les mesures indemnitaires imposées par la réglementation sans marge de manoeuvre possible pour l'établissement
- (5) la colonne XI "GVT solde" comprend le GVT négatif et positif. S'agissant du GVT positif, elle ne comprend que les avancements d'échelon et de grade. Les changements de corps sont traités dans la colonne XIII "évolution de la structure des emplois". S'agissant du GVT négatif, elle traite le remplacement d'un titulaire par un titulaire au sein d'un même corps.
- (6) ces colonnes intègrent :
 XIII : les variations du volume d'emplois (schéma d'emplois hors variations liées aux contrats de recherche, voir colonne XV bis),
 XII : les variations de coût induites par les transformations de corps (dont celles issues des promotions sur listes d'aptitudes), les reprimidiages et les titularisations liées au dispositif Sauvadet
 (7) cette colonne intègre les variations du régime indemnitaire décidées par l'établissement, ainsi que les variations du volume de la prime d'encadrement doctoral et de recherche ("PEDR" anciennement "PES" prime d'excellence
 (8) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n°8, opérations pluriannuelles) : acte juridique conclu entre l'établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs partenaires

7.4 Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Dépenses					
	BI		BR		VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
TOTAL	122 625 542	123 341 249	127 594 178	129 724 671	4 968 636	6 383 422
Personnel	94 725 361	94 725 361	96 484 823	96 484 823	1 759 462	1 759 462
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	29 307 253	29 307 253	29 694 528	29 694 528	387 275	387 275
<i>Infra-annuel</i>	91 800 264	91 800 264	93 112 050	93 112 050	1 311 786	1 311 786
<i>Pluri-annuel</i>	2 925 097	2 925 097	3 372 773	3 372 773	447 676	447 676
Fonctionnement	18 891 147	19 726 147	21 178 171	22 083 311	2 287 024	2 357 164
<i>Infra-annuel</i>	15 826 181	15 826 181	17 375 121	17 375 121	1 548 940	1 548 940
<i>Pluri-annuel</i>	3 064 966	3 899 966	3 803 050	4 708 190	738 084	808 224
Intervention						
Investissement	9 009 034	8 889 741	9 931 184	11 156 537	922 150	2 266 796
<i>Infra-annuel</i>	4 471 109	4 471 109	5 738 011	5 738 011	1 266 902	1 266 902
<i>Pluri-annuel</i>	4 537 925	4 418 632	4 193 173	5 418 526	344 752	999 894
TOTAL DES DEPENSES	122 625 542	123 341 249	127 594 178	129 724 671	4 968 636	6 383 422
Solde budgétaire (excédent)		1 437 234				

	Recettes		
	BI	BR	VARIATION
112 806 562	115 486 379	2 679 817	Recettes globalisées
104 411 189	105 081 607	670 418	Subvention pour charges de service public
686 342	1 174 075	487 733	Autres financements de l'Etat
		-	Fiscalité affectée
1 480 695	1 426 015	54 680	Autres financements publics
6 228 336	7 804 682	1 576 346	Ressources propres
		-	
		-	
11 971 921	12 519 433	547 512	Ressources fléchées
390 277	443 488	53 211	Financements de l'Etat fléchés
8 748 950	8 309 621	439 329	Autres financements publics fléchés
2 832 694	3 766 324	933 630	Autres recettes fléchées
		-	
		-	
		-	
		-	
124 778 483	128 005 812	3 227 329	TOTAL DES RECETTES
	-	1 718 859	Solde budgétaire (déficit)

7.5 Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BI	BR	VARIATION	BI	BR	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *		1 718 859	1 718 859	1 437 234		- 1 437 234	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts							Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	1 875 886	3 102 039	1 226 153	1 975 886	2 663 912	688 026	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1)	1 875 886	4 820 898	2 945 012	3 413 120	2 663 912	- 749 208	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2)
Variation de trésorerie	1 537 234		- 3 694 220		2 156 986		Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	1 926 328	606 438	- 1 319 890				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				- 389 094	- 2 763 424	- 2 374 330	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	3 413 120	4 820 898	1 407 778	3 413 120	4 820 898	1 407 778	TOTAL DES FINANCEMENTS

7.6 Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI	BR	VARIATION	PRODUITS	BI	BR	VARIATION
Personnel	94 725 361	96 484 823	1 759 462	Subventions de l'Etat	105 660 531	107 091 953	1 431 422
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	29 307 253	29 694 528	387 275	Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	26 515 512	29 307 026	2 791 514	Autres subventions	4 325 149	4 804 735	479 586
TOTAL DES CHARGES (1)	121 240 873	125 791 849	4 550 976	Autres produits	12 970 853	15 123 080	2 152 227
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 715 660	1 227 919	- 487 741	TOTAL DES PRODUITS (2)	122 956 533	127 019 768	4 063 235
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	122 956 533	127 019 768	4 063 235	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)			

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI	BR	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice (3)	1 715 660	1 227 919	- 487 741
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 789 365	7 146 259	356 894
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 885 504	3 703 504	- 182 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= CAF *	4 619 521	4 670 674	51 153

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI	BR	VARIATION	RESSOURCES	BI	BR	VARIATION
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	4 619 521	4 670 674	51 153
Investissements	9 084 741	11 351 537	2 266 796	Financement de l'actif par l'État		3 000	3 000
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 035 395	4 706 689	671 294
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 084 741	11 351 537	2 266 796	Autres ressources	268 500	475 765	
				Augmentation des dettes financières			
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 923 416	9 856 128	725 447
				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	161 325	1 495 409	1 334 084

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI	BR	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : PRELEVEMENT (8)	161 325	1 495 409	1 334 084
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 698 559	661 577	- 1 036 982
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT*	1 537 234	2 156 986	619 752
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	13 145 411	15 407 517	2 262 106
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 6 247 751	- 397 992	5 849 759
Niveau de la TRESORERIE	19 393 162	15 805 509	- 3 587 653

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles ENS de Lyon

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses Hors
prélèvement

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)+(3)-(6)	(13)=(3)+(6)+(8)-(11)
R1- SCSP	1 101 225	383 433	383 433	-	241 251	241 251	383 433	383 433	-	241 251	241 251	476 541	-
R5- HORS ANR	2 609 727	1 222 947	1 222 947	-	822 313	822 313	1 222 947	1 222 947	-	822 313	822 313	564 467	-
R7- ANR AVENIR	1 362 981	904 401	904 401	-	278 428	278 428	904 401	904 401	-	278 428	278 428	180 152	-
R8- ANR hors AVENIR	13 009 034	5 587 513	5 587 513	-	2 062 740	2 062 740	5 467 864	5 467 864	-	2 182 389	2 182 389	5 358 781	-
R9- SUBV REGION	2 803 347	580 497	580 497	-	1 070 276	1 070 276	580 497	580 497	-	1 070 276	1 070 276	1 152 574	-
R10- SUBV UE	15 203 776	4 817 376	4 817 376	-	1 143 308	1 143 308	4 817 376	4 817 376	-	1 143 308	1 143 308	9 243 092	-
R11- SUBV AUTRES	4 262 076	1 378 476	1 378 476	-	1 436 378	1 436 378	1 378 476	1 378 476	-	1 436 378	1 436 378	1 447 222	-
R12- FOND	2 660 056	1 091 865	1 091 865	-	600 578	600 578	1 091 865	1 091 865	-	600 578	600 578	967 613	-
R13- AUTRES	147 200	-	-	-	144 950	144 950	-	-	-	144 950	144 950	2 250	-
total contrats de recherche	43 159 422	15 966 508	15 966 508	-	7 800 222	7 800 222	15 846 859	15 846 859	-	7 919 871	7 919 871	19 392 692	-
R1- SCSP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R7- ANR AVENIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R8- ANR hors AVENIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R10- SUBV UE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R11- SUBV AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R12- FOND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R1- SCSP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R7- ANR AVENIR	310 000	203 923,00	203 923	-	106 077	106 077	203 923	203 923	-	106 077	106 077	-	-
R8- ANR hors AVENIR	601 834	220 513,00	220 513	-	264 023	264 023	211 735	211 735	-	272 801	272 801	117 298	-
R9- SUBV REGION	6 591 391	951 783,00	951 783	-	497 954	497 954	951 783	951 783	-	497 954	497 954	5 141 654	-
R10- SUBV UE	890 162	22 095,00	22 095	-	24 100	24 100	22 095	22 095	-	24 100	24 100	843 967	-
R11- SUBV AUTRES	71 896	42 087,00	42 087	-	27 419	27 419	42 087	42 087	-	27 419	27 419	2 390	-
R12- FOND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total contrats d'enseignement	8 465 283	1 440 401	1 440 401	-	919 573	919 573	1 431 623	1 431 623	-	928 351	928 351	6 105 309	-
R1- SCSP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R7- ANR AVENIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R8- ANR hors AVENIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	6 545 167	3 874 159	3 874 159	-	2 579 201	2 579 201	2 742 476	2 742 476	-	3 694 127	3 694 127	91 807	16 757
R10- SUBV UE	22 907 039	-	-	-	70 000	70 000	-	-	-	52 000	52 000	22 837 039	18 000
R11- SUBV AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R12- FOND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	29 452 206	3 874 159	3 874 159	-	2 649 201	2 649 201	2 742 476	2 742 476	-	3 746 127	3 746 127	22 928 846	34 757
R1- SCSP	25 343 920	25 343 920	25 343 920	-	-	-	-	-	-	905 140	905 140	-	24 438 780
R5- HORS ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R7- ANR AVENIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R8- ANR hors AVENIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R10- SUBV UE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R11- SUBV AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R12- FOND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrat de partenariat public-privé	25 343 920	25 343 920	25 343 920	-	-	-	-	-	-	905 140	905 140	-	24 438 780
Total	106 420 831	46 624 988	46 624 988	-	11 368 996	11 368 996	20 020 958	20 020 958	-	13 499 489	13 499 489	48 426 847	24 473 537
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	-	8 944 071	8 944 071	-	3 372 773	3 372 773	8 944 071	8 944 071	-	3 372 773	3 372 773	-	-
Ss total fonctionnement et intervention	-	31 886 674	31 886 674	-	3 803 050	3 803 050	6 542 754	6 542 754	-	4 708 190	4 708 190	-	24 438 780
Ss total investissement	-	5 794 242	5 794 242	-	4 193 173	4 193 173	4 534 132	4 534 132	-	5 418 526	5 418 526	-	34 757

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
	(1)	(14)				
R1- SCSP	1 101 225	-	1 101 225	643 725	142 500	315 000
R5- HORS ANR	2 609 727	-	2 609 727	1 272 886	939 229	397 612
R7- ANR AVENIR	1 362 981	-	1 362 981	652 697	492 554	217 730
R8- ANR hors AVENIR	13 009 034	-	13 009 034	5 565 533	1 838 283	5 605 218
R9- SUBV REGION	2 803 347	-	2 803 347	176 692	777 094	1 849 561
R10- SUBV UE	15 203 776	-	15 203 776	6 368 243	2 076 560	6 758 973
R11- SUBV AUTRES	4 262 076	-	4 262 076	2 021 037	919 721	1 321 318
R12- FOND	2 660 056	-	2 660 056	966 733	751 790	941 533
R13- AUTRES	147 200	-	147 200	-	45 000	102 200
total contrats de recherche	43 159 422	-	43 159 422	17 667 546	7 982 731	17 509 145
R1- SCSP	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR	-	-	-	-	-	-
R7- ANR AVENIR	-	-	-	-	-	-
R8- ANR hors AVENIR	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	-	-	-	-	-	-
R10- SUBV UE	-	-	-	-	-	-
R11- SUBV AUTRES	-	-	-	-	-	-
R12- FOND	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES	-	-	-	-	-	-
total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-
R1- SCSP	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR	-	-	-	-	-	-
R7- ANR AVENIR	310 000	-	310 000	-	249 408	60 592
R8- ANR hors AVENIR	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	601 834	-	601 834	23 696	261 432	316 706
R10- SUBV UE	6 591 391	-	6 591 391	1 685 989	372 100	4 533 302
R11- SUBV AUTRES	890 162	368 413	521 749	11 300	11 300	499 149
R12- FOND	71 896	-	71 896	53 517	16 879	1 500
R13- AUTRES	-	-	-	-	-	-
Total contrats d'enseignement	8 465 283	368 413	8 096 870	1 774 502	911 119	5 411 249
R1- SCSP	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR	-	-	-	-	-	-
R7- ANR AVENIR	-	-	-	-	-	-
R8- ANR hors AVENIR	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	6 545 167	-	6 545 167	-	-	6 545 167
R10- SUBV UE	-	-	-	-	-	-
R11- SUBV AUTRES	22 907 039	8 374 832	14 532 207	1 766 441	4 381 066	8 384 700
R12- FOND	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES	-	-	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	29 452 206	8 374 832	21 077 374	1 766 441	4 381 066	14 929 867
R1- SCSP	25 343 920	-	25 343 920	-	905 140	24 438 780
R5- HORS ANR	-	-	-	-	-	-
R7- ANR AVENIR	-	-	-	-	-	-
R8- ANR hors AVENIR	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	-	-	-	-	-	-
R10- SUBV UE	-	-	-	-	-	-
R11- SUBV AUTRES	-	-	-	-	-	-
R12- FOND	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES	-	-	-	-	-	-
Total Contrat de partenariat public-privé	25 343 920	-	25 343 920	-	905 140	24 438 780
Total	106 420 831	8 743 245	97 677 586	21 208 489	14 180 056	62 289 041

7.8 Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine ENS de Lyon

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	21 455 103	21 455 103	1 301 902	1 301 902	167 500	176 278	22 924 505	22 933 283
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	950 969	950 969	366 611	366 611			1 317 580	1 317 580
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	14 344 952	14 344 952	857 302	857 302	167 500	176 278	15 369 754	15 378 532
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	6 159 182	6 159 182	77 989	77 989			6 237 171	6 237 171
D105 - Bibliothèques et documentation	5 088 161	5 088 161					5 088 161	5 088 161
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 985 577	2 985 577	1 791 756	1 791 756	1 071 074	1 071 074	5 848 407	5 848 407
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 356 334	2 356 334	647 950	647 950	93 900	93 900	3 098 184	3 098 184
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 328 612	3 328 612	1 099 942	1 099 942	1 717 259	1 836 908	6 145 813	6 265 462
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	897 846	897 846	334 572	334 572	174 724	174 724	1 407 142	1 407 142
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	6 643 866	6 643 866	1 246 525	1 246 525	249 350	249 350	8 139 741	8 139 741
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 365 232	3 365 232	1 890 726	1 890 726	512 755	512 755	5 768 713	5 768 713
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 871 084	2 871 084	346 469	346 469	117 250	117 250	3 334 803	3 334 803
D114 - Immobilier	3 229 169	3 229 169	5 208 834	6 113 974	5 250 221	6 347 147	13 688 224	15 690 290
D115 - Pilotage et support	43 712 329	43 712 329	6 142 271	6 142 271	570 651	570 651	50 425 251	50 425 251
Étudiants	551 510	551 510	1 167 224	1 167 224	6 500	6 500	1 725 234	1 725 234
D201 - Aides directes aux étudiants	83 363	83 363	1 009 228	1 009 228			1 092 591	1 092 591
D202 - Aides indirectes							-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	468 147	468 147	157 996	157 996	6 500	6 500	632 643	632 643
Total	96 484 823	96 484 823	21 178 171	22 083 311	9 931 184	11 156 537	127 594 178	129 724 671

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	105 081 607					142 500			105 224 107
Droits d'inscription					447 468				447 468
Formation continue, diplômes propres et VAE					154 500				154 500
Taxe d'apprentissage					74 811				74 811
Contrats et prestations de recherche hors ANR					745 553			172 676	918 229
Valorisation					228 436				228 436
ANR investissements d'avenir				5 300			741 962		747 262
ANR hors investissements d'avenir				438 161			1 838 283		2 276 444
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				1 000			1 028 596		1 029 596
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne								2 448 660	2 448 660
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 174 075		981 554		300 988	4 631 280	379 819	7 467 716
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs							48 500	720 169	768 669
Autres recettes					6 153 914		21 000	45 000	6 219 914
Total	105 081 607	1 174 075	-	1 426 015	7 804 682	443 488	8 309 621	3 766 324	128 005 812

7.9 Tableau 5 : Tableau des opérations pour compte de tiers

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers ENS de Lyon et BDL - ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400	50 400
TVA	C 445	TVA	2 200 000	1 800 000
Cautions résidences étudiantes	C1655	Cautionnement	195 000	195 000
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C471814	Bel	472 554	545 000
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements	184 085	73 512
TOTAL			3 102 039	2 663 912

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
TVA	C 445	TVA	130 000	100 000
TOTAL			130 000	100 000

7.10 Tableau 7 : Tableau présentant le plan de trésorerie ENS de Lyon

Tableau 7 : Tableau présentant le plan de trésorerie ENS de Lyon et BDL - ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	18 168 575												
<i>dont placements</i>	0												
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	26 648 008	385 753	567 139	26 871 990	777 639	852 325	37 386 553	630 844	1 125 166	17 593 937	1 431 458	2 401 472	116 672 284
Subvention pour charges de service public	26 178 074			26 330 883			36 716 185			16 212 346		714 424	106 151 912
Autres financements de l'Etat													-
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	469 934	385 753	567 139	541 107	777 639	852 325	670 368	630 844	1 125 166	1 381 591	1 431 458	1 687 048	10 520 372
A2. Recettes budgétaires fléchées	269 526	469 442	818 651	1 637 965	97 894	188 453	1 262 667	651 266	302 263	160 519	4 087 688	2 583 030	12 529 363
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	30 000	-	154 550	44 616	-	97 000	20 000	97 322	443 488
Autres financements publics fléchés	32 516	266 942	256 642	1 609 430	60 000	148 179	877 859	481 823	96 867	59 567	3 450 823	978 903	8 319 551
Recettes propres fléchées	237 010	202 500	562 009	28 535	7 894	40 274	230 258	124 827	205 396	3 952	616 864	1 506 805	3 766 324
A3. Opérations non budgétaires	550 181	933 244	30 935	72 538	62 792	251 000	200 000	42 226	166 105	92 800	213 486	148 605	2 763 912
Nouveaux emprunts													-
Opérations géré en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA													-
TVA encaissée		915 397	28 644	58 374	22 980	250 000	200 000		55 000	65 000	175 000	129 605	1 900 000
Autres encaissements sur comptes de tiers	550 181	17 847	2 291	14 164	39 812	1 000		42 226	111 105	27 800	38 486	19 000	863 912
A. TOTAL	27 467 715	1 788 439	1 416 725	28 582 493	938 325	1 291 778	38 849 219	1 324 336	1 593 534	17 847 256	5 732 632	5 133 107	131 965 559
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	7 806 315	8 268 018	10 401 061	10 022 070	9 758 199	11 220 931	11 328 229	8 691 910	12 050 092	13 728 424	13 217 422	14 407 357	130 900 026
Personnel	7 639 476	7 655 344	7 836 175	7 726 384	7 664 860	8 022 323	8 006 743	8 017 178	8 379 512	8 565 750	8 287 429	8 709 250	96 510 423
Fonctionnement	166 839	607 131	2 431 532	2 107 046	1 767 307	1 984 999	2 205 832	563 168	2 168 795	3 039 497	2 889 164	3 273 758	23 203 066
Intervention													-
Investissement		5 544	133 354	188 640	326 032	1 213 610	1 115 654	111 565	1 503 784	2 123 177	2 040 829	2 424 349	11 186 537
B2. Dépenses sur recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
B3. Opérations non budgétaires	13 530	45 047	284 031	155 034	234 757	729 554	280 000	83 226	319 546	187 800	410 486	489 028	3 232 039
Remboursements d'emprunts													-
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA													-
TVA décaissée		32 655	268 029	143 018	218 941	227 000	200 000	62 000	195 000	145 000	370 000	468 357	2 330 000
Autres décaissements sur comptes de tiers	13 530	12 392	16 002	12 016	15 816	502 554	80 000	21 226	124 546	42 800	40 486	20 671	902 039
B. TOTAL	7 819 845	8 313 065	10 685 092	10 177 104	9 992 956	11 950 485	11 608 229	8 775 136	12 369 638	13 916 224	13 627 908	14 896 385	134 132 065
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	19 647 870	6 524 626	9 268 367	18 405 389	9 054 631	10 658 707	27 240 991	7 450 799	10 776 104	3 931 032	7 856 276	9 763 278	2 166 506
SOLDE CUMULE (1) + (2)	37 816 445	31 291 819	22 023 452	40 428 841	31 374 210	20 715 504	47 956 495	40 505 695	29 729 591	33 660 624	25 765 347	16 002 069	16 002 069
													608 438
													468 127

N.B. : en l'absence d'éditions financières indiquant le détail des encaissements réalisés sur les recettes budgétaires globalisées (hors la subvention pour charges de service public), celles-ci sont intégralement affichées dans la rubrique recettes propres. De même, toutes les dépenses budgétaires de l'établissement (sur recettes fléchées et hors recettes fléchées) sont inscrites dans la rubrique enveloppes hors recettes fléchées.

7.11 Tableau 8 : Tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8 : Tableau des opérations liées aux recettes fléchées ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU BUDGET RECTIFICATIF

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées *

Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Recettes fléchées (b)	19 943 150	12 529 363	11 631 814	7 701 771	5 140 515
Financements de l'État fléchés	1 179 886	443 488	160 800	134 208	104 616
Autres financements publics fléchés	9 061 888	8 319 551	9 470 770	5 002 218	3 754 530
Recettes propres fléchées	9 701 376	3 766 324	2 000 244	2 565 345	1 281 369
Dépenses sur recettes fléchées (c)	18 799 242	11 922 925	14 217 985	10 518 244	6 559 871
Personnel					
AE=CP	8 717 815	3 229 449	2 609 187	1 468 290	737 796
Fonctionnement et intervention					
AE	5 608 907	3 391 450	3 784 032	1 610 672	1 681 975
CP	5 608 907	3 391 450	3 784 032	1 610 672	1 681 975
Investissement					
AE	5 732 530	4 076 673	9 273 902	6 752 707	4 140 100
CP	4 472 520	5 302 026	7 824 766	7 439 282	4 140 100
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	1 143 908	606 438	- 2 586 171	- 2 816 473	- 1 419 356

X repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

7.12 Tableau 10 : Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Tableau 10 : Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT																		
Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes																		
A - Prév. d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement			Prévision N (BI + BR)									Prévision N+1 et suivantes						
Opération	Nature	Coût total de l'opération (1)	Prévision pluriannuelle									Prévision N+1 et suivantes						
			AE ouvertes les années antérieures à N (2)	AE consommées les années antérieures à N (3)	AE reprogrammées ou reportées en N* (4) = (2) - (3)	AE nouvelles ouvertes en N (5)	TOTAL des AE ouvertes en N (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à N (7)	CP consommés les années antérieures à N (8)	CP reprogrammés ou reportés en N* (9) = (7) - (8)	CP nouveaux ouverts en N* (10)	TOTAL des CP ouverts en N (11) = (9) + (10)	AE prévues en N+1 (12)	CP prévus en N+1 (13)	AE prévues en N+2 (14)	CP prévus en N+2 (15)	AE prévues > N+2 (16)	CP prévus > N+2 (17)
Dépenses d'investissement (PPJ)	Investissement	29 452 206	3 874 159	3 874 159	-	2 649 201	2 649 201	2 742 476	2 742 476	-	3 746 127	3 746 127	8 559 646	7 106 403	6 624 407	7 262 407	7 744 793	8 594 793
Total Dépenses d'investissement.1		29 452 206	3 874 159	3 874 159	-	2 649 201	2 649 201	2 742 476	2 742 476	-	3 746 127	3 746 127	8 559 646	7 106 403	6 624 407	7 262 407	7 744 793	8 594 793
Contrats de recherche	Personnel	8 802 016	8 802 016	-	3 224 757	3 224 757	8 802 016	8 802 016	-	3 224 757	3 224 757	2 522 813	2 522 813	1 361 229	1 361 229	700 296	700 296	
	Fonctionnement et intervention	5 399 235	5 399 235	-	3 090 493	3 090 493	5 399 235	5 399 235	-	3 090 493	3 090 493	2 711 114	2 711 114	1 227 733	1 227 733	488 008	488 008	
Total contrat de recherche.2		14 201 251	14 201 251	-	6 315 250	6 315 250	14 201 251	14 201 251	-	6 315 250	6 315 250	5 233 927	5 233 927	2 588 962	2 588 962	1 188 304	1 188 304	
Contrat de formation continue	Personnel	43 159 422	15 966 508	15 966 508	-	7 800 222	7 800 222	15 846 859	15 846 859	-	7 919 871	7 919 871	5 946 427	5 946 427	2 717 262	2 717 262	1 295 604	1 295 604
	Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total contrat de formation continue.3		43 159 422	15 966 508	15 966 508	-	7 800 222	7 800 222	15 846 859	15 846 859	-	7 919 871	7 919 871	5 946 427	5 946 427	2 717 262	2 717 262	1 295 604	1 295 604
Contrat d'enseignement	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total contrat de formation.4		8 465 283	1 440 400	1 440 400	-	919 573	919 573	1 431 622	1 431 622	-	928 351	928 351	1 321 750	1 321 750	506 661	506 661	1 231 467	1 231 467
Contrat de partenariat public-privé	Personnel	25 343 920	25 343 920	-	-	-	-	-	-	-	905 140	905 140	-	905 140	-	-	-	22 628 500
	Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total contrat partenariat public-privé		25 343 920	25 343 920	-	-	-	-	-	-	-	905 140	905 140	-	905 140	-	-	-	22 628 500
TOTAL	Ss total personnel	8 944 071	8 944 071	-	3 372 773	3 372 773	8 944 071	8 944 071	-	3 372 773	3 372 773	2 652 445	2 652 445	1 468 290	1 468 290	737 796	737 796	
	Ss total fonctionnement et intervention	31 886 674	31 886 674	-	3 803 050	3 803 050	6 542 754	6 542 754	-	4 708 190	4 708 190	3 903 232	4 808 372	1 627 333	2 532 473	1 681 975	24 310 475	
TOTAL		106 420 831	46 624 987	46 624 987	-	11 368 996	11 368 996	20 020 957	20 020 957	-	13 499 489	13 499 489	15 827 623	15 279 720	9 848 330	11 391 470	10 271 864	33 750 364

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

* Dans les décaissements, ne sont pas comptabilisés les prélèvements des contrats et les frais de gestion. Ils sont intégrés dans les dépenses infra-annuelles.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N	
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévus en N (20)
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	50 000	50 000	-
	Autres financements publics**	13 027 374	1 716 441	4 381 066
	Autres financements***	8 000 000	-	-
Total PPI.1		21 077 374	1 766 441	4 381 066
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	2 112 000	1 129 886	443 488
	Autres financements publics**	19 108 058	7 310 451	3 412 845
	Autres financements***	21 939 364	9 227 209	4 126 398
Total contrat de recherche.2		43 159 422	17 667 546	7 982 731
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Total contrat de formation continue.3		-	-	-
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	1 438 583	34 996	525 640
	Autres financements***	6 658 287	1 739 506	385 479
Total contrat de formation .4		8 096 870	1 774 502	911 119
Contrat de partenariat public-privé	Financement de l'Etat*	25 343 920		905 140
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Total contrat partenariat public-privé		25 343 920	-	905 140
TOTAL	Ss total financement de l'Etat	27 505 920	1 179 886	1 348 628
	Ss total autres financements publics	33 574 015	9 061 888	8 319 551
	Ss total autres financements	36 597 651	10 966 715	4 511 877
TOTAL		97 677 586	21 208 489	14 180 056
Prélèvement sur la trésorerie		8 743 245	- 1 187 532	- 680 567

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1 (21)	Encaissements prévus en N+2 (22)	Encaissements prévus > N+2 (23)
-	-	-
4 966 317	1 963 550	-
2 000 000	2 000 000	4 000 000
6 966 317	3 963 550	4 000 000
160 800	134 208	243 618
2 991 747	1 463 167	3 929 848
2 873 360	2 064 432	3 647 966
6 025 907	3 661 807	7 821 431
-	-	-
-	-	-
291 852	7 500	578 595
721 949	925 330	2 886 023
1 013 801	932 830	3 464 618
905 140	905 140	905 140
905 140	905 140	905 140
1 065 940	1 039 348	1 148 758
8 249 916	3 434 217	4 508 443
5 595 309	4 989 762	10 533 989
14 911 165	9 463 327	16 191 189
368 555	1 928 143	7 409 506

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

N.B. : En l'absence d'édérations financières précises sur les encaissements et les décaissements réalisés, les tableaux relatifs à l'exécution des dépenses et des recettes n'ont pas pu être produits.

7.13 Tableau du détail des PPI

Détail des PPI

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision N (BI + BR)											Prévision N+1 et suivantes					
		Prévision pluriannuelle											Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)		
PPI 1 Campus MONOD	Investissement	2 456 724	2 375 356	2 375 356	-	71 884	71 884	1 636 983	1 636 983	-	810 256	810 256	9 484	9 485	-	-	-	
PPI 1 Campus ELEC		1 159 292	1 059 457	1 059 457	-	1 756	1 756	888 752	888 752	-	180 705	180 705	88 073	89 835	-	-	-	
PPI 1 Campus DESCARTES		3 847 838	3 868 579	3 868 579	-	2 385 561	2 385 561	200 364	200 364	-	2 573 776	2 573 776	774 660	774 660	299 035	299 035	-	
PPI 3 Accessibilité		450 000	4 777	4 777	-	70 000	70 000	4 777	4 777	-	55 000	55 000	337 423	332 423	20 000	37 800	37 800	
PPI 4 restau. DEBOURG		14 993 188	35 990	35 990	-	50 000	50 000	11 600	11 600	-	74 390	74 390	3 500 000	2 900 000	4 250 000	4 000 000	7 157 196	8 007 196
PPI 5 restaurant MONOD	6 545 167	-	-	-	70 000	70 000	-	-	-	92 000	92 000	3 650 000	3 000 000	2 073 372	2 943 372	649 795	549 795	
Dépenses d'investissement (PPI)		29 452 206	3 874 159	3 874 159	-	2 649 201	2 649 201	2 742 476	2 742 476	-	3 746 127	3 746 127	8 559 646	7 106 403	6 624 407	7 262 407	7 744 793	8 594 793
Total Dépenses d'investissement.1		29 452 206	3 874 159	3 874 159	-	2 649 201	2 649 201	2 742 476	2 742 476	-	3 746 127	3 746 127	8 559 646	7 106 403	6 624 407	7 262 407	7 744 793	8 594 793

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision		Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encassements des années antérieures à N	Encassement prévu en N	Encassements prévus en N+1	Encassements prévus en N+2	Encassements prévus > N+2	
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	
PPI 1 Campus MONOD	ANR via LIDL	2 035 207	407 041	1 628 166	-	-	-	
PPI 1 Campus ELEC	ANR via LIDL	600 000	540 000	60 000	-	-	-	
PPI 1 Campus DESCARTES	ANR via LIDL	3 847 000	789 400	2 692 900	384 700	-	-	
PPI 3 Accessibilité	Ministère	50 000	50 000	-	-	-	-	
PPI 4 restau. DEBOURG	Non concou	8 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	4 000 000	
PPI 5 restaurant MONOD	Région	6 545 167	-	-	4 581 617	1 963 550	-	
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat	50 000	50 000	-	-	-	-	
	Autres financements publics**	13 027 374	1 716 441	4 381 066	4 966 317	1 963 550	-	
	Autres financements***	8 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	4 000 000	
Total PPI.1		21 077 374	1 766 441	4 381 066	6 966 317	3 963 550	4 000 000	
	Prélèvement sur la trésorerie	8 374 832	976 035	634 939	140 086	3 298 857	4 594 793	

7.14 Tableau de l'annexe immobilière

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérateur	Réunion de l'organe délibérant du 15/12/2016		
		exécution (année N-1)	dernier BR (année N)
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés	X	27	27
dont biens propres	X	0	0
dont biens domaniaux	X	25	25
dont prises à bail	X	2	2
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	0	0
Surface totale occupée (m² - SUB)	X	103075	103075
dont biens propres	X	0	0
dont biens domaniaux	X	98425	98425
dont prises à bail	X	4650	4650
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	0	0
Ratio m ² SUN / poste de travail (*)	X	12,13	12,13
au ce sont toutes les SUN qui apparaissent et pas uniquement les SUN des bâtiments tertiaires			
	classe de compte (n°)	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	0 €	0 €
Locations immobilières (*)	6132	629 087 €	570 000 €
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	1 710 518 €	1 620 000 €
Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X	0 €	0 €
Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X	1 524 451 €	2 689 262 €
Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
dont biens propres	756	0 €	0 €
dont biens domaniaux	756	0 €	0 €

(*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

1/ Réserves formulées sur le SPSI

1.1 Les surfaces tertiaires ne respectent pas le ratio cible d'occupation de 12m² SUN/poste de travail (...) Aussi je vous invite à engager, dès maintenant, des plans concrets de densification des surfaces occupées et à rendre effectif le seuil précité qui constitue le témoin incontournable d'une saine occupation du parc qui vous est mis à disposition.

Depuis la rédaction du SPSI plusieurs actions ont permis de densifier les surfaces dans les bâtiments tertiaires : relocalisation de certains services situés dans d'autres bâtiments et d'un laboratoire situé dans un bâtiment pris en location. Les travaux liés au contrat de partenariat sur le site Monod permettront aussi de mieux occuper les surfaces à disposition. Enfin, l'ENS aura à disposition dès décembre 2016 un SI Patrimoine qui permettra de fiabiliser les données servant de base de calcul. Les éléments précédemment renseignés pourront alors être actualisés et mis à jour au fil de l'eau dans RTESR.

1.2 (...) Vous envisagez pourtant 3 constructions nouvelles à court terme. Aussi, je rappelle que vous devez vous assurer de disposer de surfaces supplémentaires à la mesure des évolutions de votre activité. Aussi, les constructions prévues doivent en toute logique faire écho à des libérations de surfaces ou à une contraction des implantations mineures dont vous êtes simple locataire ou affectataire.

Les 3 constructions envisagées dans le SPSI (rédaction 2011) sont les bâtiments IGFL, IEA et LR8. La construction de l'IGFL avait précédemment été validée dans le CPER pour faire face à l'évolution du laboratoire. Le bâtiment IEA a lui aussi été validé dans le cadre du CPER pour à l'époque permettre l'accueil des chercheurs invités dans le cadre du RTRA IEA. Ce bâtiment a été livré en avril 2015 avec réserves et mis en exploitation en février 2016 dans le cadre d'un contrat d'hébergement signé entre l'ENS de Lyon et l'UDL. Ainsi ces deux bâtiments font écho à une évolution des activités de l'établissement. Concernant le bâtiment LR8, cette nouvelle construction doit permettre l'accueil de deux structures de recherche déjà sur site mais dont les surfaces sont trop contraintes. La construction de ce bâtiment se fera sur un tènement comportant aujourd'hui 3 bâtiments ce qui rentre dans le cadre des préconisations de libération de surfaces.

1.3 Par ailleurs, le projet de SPSI remis laisse apparaître que certaines données économiques de votre parc immobilier sont peu optimales. Aussi je vous serais reconnaissant de rechercher et mettre en œuvre, autant que possible des plans d'optimisation des coûts des services aux bâtiments proches des 100k€/m²/an, valeur élevée au regard standards de la profession.

L'optimisation des contrats de maintenance et les objectifs de performance indiqués dans le contrat de partenariat du site Monod devraient faire chuter le ratio constaté en 2011, un suivi sera mis en place au fur et à mesure du déploiement du SI Patrimonial entre autre.

1.4 En outre, votre école doit s'assurer que la redevance annuelle acquittée pour la prise à bail des locaux sur le site IXXI de Lyon, actuellement à 239€HTCC/m²/an, respecte bien les plafonds des loyers des immeubles pris à bail, définis par France Domaine à 210 €HTHC/m²/an pour la ville de Lyon (69).

L'IXXI a, depuis la rédaction du SPSI, été déménagé au sein des bâtiments du site Monod et la location a pris fin à l'issue de ce déménagement. Les autres locaux aujourd'hui pris à bail sur la place de l'école sont à 125€HTHC/m²/an soit bien en dessous du plafond.

1.5 Je remarque ensuite que l'estimation des coûts des travaux d'un nombre important d'opérations prévues n'est pas disponible, tout comme les plans de financements afférents. (...)

A la constitution du SPSI les éléments financiers concernant les différentes opérations n'étaient effectivement pas connus. Depuis ces différentes opérations ont été chiffrées et ont été arbitrées dans le cadre des dossiers d'expertise validés par la tutelle. L'ensemble de ces éléments a de plus fait l'objet d'une information auprès des instances de l'établissement.

1.6 Vous indiquez au sein de votre volet stratégie que la construction d'un bâtiment destiné à l'accueil d'intervenants extérieurs à l'école (ainsi que de leur famille) est en cours. (...) Aussi je vous invite à vous rapprocher d'un organisme dont cela constitue le cœur de métier afin de proposer un dispositif permettant de faire développer et gérer cette offre d'hébergement pas ledit organisme, afin de vous désengager de cette action sans en perdre le bénéfice.

Le bâtiment IEA qui est concerné par cette remarque, fait l'objet d'un contrat d'hébergement avec l'UDL qui gère aujourd'hui l'offre d'hébergement du bâtiment. L'ENS de Lyon suit la maintenance et l'entretien du bâtiment avec refacturation de ces charges à l'UDL.

1.7 Enfin, et de façon plus ponctuelle, votre parc immobilier offre plusieurs logements de fonction pour une surface globale minimale de 716m². Pour mémoire, le régime des logements de fonction a récemment évolué suite au décret n°2012-752 du 9 mai 2012 : il vous appartiendra d'en tirer les conséquences, en liaison avec vos autorités de tutelle (...)

Le parc de logement disponible au sein de l'ENS de Lyon a grandement évolué depuis la rédaction du SPSI et la parution du décret cité : 3 logements ont été réhabilités en bureaux, infirmerie et locaux à usage multiples et l'ENS a fait évoluer son nombre de logement pour correspondre aux arrêtés interministériels qui sont intervenus.

2/ Avancement des opérations prévues dans le SPSI

2.1 Construction de l'IGFL

Le bâtiment IGFL a été livré en 2012.

2.2 Construction de l'IEA

Le bâtiment a été livré en avril 2015

2.3 Autres opérations de stratégie immobilières inscrites au SPSI et en cours de réalisation

Les différentes opérations/actions identifiées dans le SPSI ont été déclinées en opérations immobilières. Ainsi l'amélioration des performances énergétiques et thermiques la mise en sécurité et accessibilité, la réorganisation et l'extension des laboratoires de recherche, la réorganisation de la logistique et la réorganisation des systèmes d'information ont été intégrés à trois opérations immobilières : la construction du bâtiment LR8 en loi MOP, maîtrise d'ouvrage Métropole de Lyon, les opérations préalables à la construction du LR8 en loi MOP maîtrise d'ouvrage ENS et la mise en œuvre d'un contrat de partenariat sur le site Monod. Sur le site Descartes une opération en loi MOP maîtrise d'ouvrage ENS permet de traiter la mise en sécurité-accessibilité ainsi que l'amélioration thermique du bâtiment BDL.

L'avancement de ces différentes opérations est le suivant :

- Contrat de partenariat : signature du contrat en avril 2016, prise en maintenance dès le 1er janvier 2017 et début des travaux premier trimestre 2017. Les locaux témoins du M7 ont été livrés début juin pour une mise à disposition prévue fin 2017 avec la salle SING et le PC sécurité. De nombreux travaux supplémentaires liés à l'activité des laboratoires sont en cours d'étude sur le périmètre.

- Opérations préalables au LR8 : travaux en cours. Deux tranches de travaux sont réceptionnées, il reste 2 chambres de culture à finaliser pour réceptionner la troisième. La dernière tranche consistant à libérer le tènement qui sera utilisé pour le LR8 aura lieu fin 2017.

- Construction du LR8 : L'APD a été validé début 2017 et la phase PRO est en cours. Le dépôt de permis de construire est prévu pour début 2018 et la fin des travaux pour fin 2019.

- Mise en accessibilité sécurité site Descartes : les travaux ont débuté en janvier / février 2017 pour 12 mois de travaux. De nombreux travaux diffus sont en cours sur l'ensemble du site.

2.4 Opérations de stratégie immobilière non lancées

- Résidence Debourg site Monod : le SPSI faisait état du besoin d'amélioration des conditions d'hébergements des étudiants se traduisant par divers scénarios concernant la résidence Debourg. L'ENS de Lyon a lancé dernier semestre 2016 deux études relative à ce projet : l'une visant à envisager les possibilités juridiques et financières de montage du projet et l'autre visant à mettre à jour la programme.

- Restauration sur le site Monod : l'étude lancée fin 2016 – début 2017 a permis de valider un scénario première quinzaine de juin. L'opération sera ajoutée au périmètre du contrat de partenariat du site Monod.

7.15 Tableau de synthèse budgétaire et comptable ENS de Lyon

Tableau de synthèse budgétaire et comptable ENS de Lyon

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR 2017		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	26 604 030	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	16 902 926	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-1 059 569	
	4	Niveau initial de la trésorerie	17 962 495	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée			
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	127 594 178	
	6	Résultat patrimonial	1 227 919	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	4 670 674	
	8	Variation du fonds de roulement	-1 495 409	
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	0
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	0
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-223 450
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	-223 450
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-1 718 859	
12.a	Recettes budgétaires		128 005 812	
12.b	Crédits de paiement ouverts		129 724 671	
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-438 127	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-2 156 986	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		606 438	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-2 763 424	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		-661 577	
16	Restes à payer		-2 130 493	
17	Niveau final de restes à payer		24 473 537	
Stocks finaux	18	Niveau final du fonds de roulement	15 407 517	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-397 992	
	20	Niveau final de la trésorerie	15 805 509	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		

Projet annuel de performance

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Données budgétaires

Montant des budgets	Unité	BI 2017	BR 2017	Variation BR 2017 - BI 2017	
Budget de l'établissement (en crédits de paiements)	(k€)	130 131 k€	136 871 k€	5,2%	
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)	(k€)	26 516 k€	29 230 k€	10,2%	
Budget de la masse salariale de l'établissement	(k€)	94 725 k€	96 485 k€	1,9%	
Budget d'investissement de l'établissement	(k€)	8 890 k€	11 157 k€	25,5%	

Montant du budget de la recherche	Unité	BI 2017	BR 2017	Variation BR 2017 - BI 2017	Part des actions LOLF au sein du budget global de la recherche BR 2017
Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(k€)	27 889 k€	30 528 k€	9,5%	
Budget de recherche (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	9 000 k€	10 950 k€	21,7%	
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)	(k€)	2 617 k€	2 863 k€	9,4%	9,4%
Budget de recherche - Mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)	(k€)	675 k€	742 k€	9,8%	2,4%
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)	(k€)	2 410 k€	2 937 k€	21,9%	9,6%
Budget de recherche - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)	(k€)	470 k€	509 k€	8,4%	1,7%
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)	(k€)	1 302 k€	1 496 k€	14,9%	4,9%
Budget de recherche interdisciplinaire & transversale (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)	(k€)	1 526 k€	2 403 k€	57,5%	7,9%

Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	Unité	BI 2017	BR 2017	Variation BR 2017 - BI 2017	Part des actions LOLF au sein du budget global de la formation BR 2017
Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(k€)	55 987 k€	56 731 k€	1,3%	
dont budget de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	2 368 k€	2 652 k€	12,0%	
Budget Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)	(k€)	358 k€	367 k€	2,4%	0,6%
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)	(k€)	934 k€	1 034 k€	10,7%	1,8%
Budget Formation initiale et continue de niveau doctorat (Code LOLF D103)	(k€)	71 k€	78 k€	9,3%	0,1%
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)	(k€)	1 004 k€	1 174 k€	16,9%	2,1%
Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	(k€)	32 006 k€	32 072 k€	0,2%	
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%	57%	57%		

7.16 Projet annuel de performance

Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation	Unité	BI 2017	BR 2017	Variation BR 2017 - BI 2017	Part des actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs BR 2017
Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(k€)	8 178 k€	8 423 k€	3,0%	
dont budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	438 k€	464 k€	6,0%	
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)	(k€)	0 k€	0 k€		0,0%
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)	(k€)	438 k€	464 k€	6,0%	5,5%

Montant du budget pilotage & immobilier	Unité	BI 2017	BR 2017	Variation BR 2017 - BI 2017	Part des actions LOLF au sein du budget global du pilotage & immobilier
Budget global du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires.	(k€)	31 288 k€	34 043 k€	8,8%	
dont budget du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	16 811 k€	19 174 k€	14,1%	
Budget Pilotage (Code LOLF D115)	(k€)	5 253 k€	6 713 k€	27,8%	19,7%
Budget immobilier (Code LOLF D114)	(k€)	11 558 k€	12 461 k€	7,8%	36,6%

Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement	Unité	BI 2017	BR 2017
Part des dépenses de personnel sur le budget de fonctionnement	%	78,1%	76,7%
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel	%	33,8%	33,2%
Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement	%	72,8%	70,5%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%	95,8%	95,3%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation	%	94,6%	94,5%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche	%	67,7%	64,1%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global du Pilotage et de l'immobilier de l'établissement	%	46,3%	43,7%

OBJECTIF : Développer l'autonomie financière

Taux d'exécution budgétaire	Unité	Budget Exécuté 2014 (DBM) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2015 (DBM) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2016 (BR) de l'ENS de Lyon
Taux d'exécution des dépenses	%	96,9%	98,0%	96,1%
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)	%	93,9%	95,3%	94,4%
Taux d'exécution des dépenses masse salariale	%	99,5%	99,0%	98,4%
Taux d'exécution des dépenses investissement	%	74,2%	94,2%	80,3%
Taux d'exécution des recettes	%	97,5%	99,1%	98,2%

Sources des données : Rapports de gestion ENS de Lyon

Montants des ressources (en encaissements)	Unité	BI 2017	BR 2017	Variation BR 2017 - BI 2017
Montant total des ressources	(k€)	124 778 k€	128 006 k€	2,6%
<i>Montant total des recettes non encaissables pour information</i>	(k€)	3 886 k€	3 704 k€	-4,7%
Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)	(k€)	113 361 k€	113 201 k€	-0,1%
- Crédits Etat (y compris masse salariale si responsabilités et compétences élargies) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quinquennal	(k€)	102 531 k€	102 318 k€	-0,2%
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales	(k€)	4 540 k€	5 472 k€	20,5%
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilier)	(k€)	3 332 k€	1 030 k€	-69,1%
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et CPER	(k€)	2 956 k€	4 381 k€	48,2%
Montant total des ressources propres	(k€)	11 418 k€	14 805 k€	29,7%
- Montant des droits d'inscription	(k€)	416 k€	447 k€	7,6%
- Montant de la taxe d'apprentissage	(k€)	55 k€	75 k€	36,0%
- Montant des ressources issues de la formation continue	(k€)	160 k€	155 k€	-3,4%
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)	(k€)	903 k€	1 298 k€	43,8%
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)	(k€)	63 k€	228 k€	260,4%
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements	(k€)	9 626 k€	12 406 k€	28,9%
- Montant des autres ressources propres (Prod. Except., cautions...)	(k€)	195 k€	195 k€	0,0%

Part des recettes propres sur le total des recettes	Unité	BI 2017	BR 2017
Part des recettes propres sur le total des recettes	%	9%	12%

OBJECTIF : Une formation de très haut niveau

Nombre d'étudiants à l'ENS de Lyon		Unité	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16
Nombre total d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)		Effectifs	2209	2194	2248	2228

Réussite des étudiants en Master et en Agrégation		Unité	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Cible 2020
Niveau Master 2 (hors master d'enseignement)						
Nombre d'élèves, étudiants inscrits à un Master 2		Nombre	380	433	433	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi leur Master 2		Nombre	327	381	381	
Taux de réussite au Master 2		%	86%	88%	88%	90%
Agrégation						
Nombre d'élèves, étudiants candidats à l'agrégation		Nombre	292	301	286	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi l'agrégation		Nombre	208	217	200	
Taux de réussite à l'agrégation		%	71%	72%	70%	70%

OBJECTIF : Développer les horaires d'ouverture du SCD ou du SICD

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2014 (Vd)	Moyenne d'ouverture en	Variation (Va-Vd)	Réalisation 2015 %	Cible 2020 (%)
58h	58h	0h	0%	13%

OBJECTIF : Développer une gestion prospective et pluriannuelle des ressources humaines

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2013	2014	2015	Données cumulées 2013, 2014, 2015	Cible 2020 (données cumulées sur la période contractuelle 2016-2020)
Maîtres de conférences	Effectifs*	0/6	0/1	0/4	0/11	
	%**	0%	0%	0%	0%	< 20%
Professeurs des universités	Effectifs*	0/2	3/4	0/1	3/7	
	%**	0%	75%	0%	43%	< 50 %

OBJECTIF : Un environnement de travail de qualité

Part du budget d'investissement consacrée aux restructurations de locaux	Unité	BI 2017	BR 2017	Variation BR 2017 - BI 2017
Budget d'investissement mobilier et immobilier	(k€)	8 890 k€	11 157 k€	25,5%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	(k€)	2 431 k€	1 966 k€	
Surface SHON	m ²	124 391 m ²	124 391 m ²	
Part du budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	%	27,3%	17,6%	
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus) par m ² SHON	(k€)	0,020 k€	0,016 k€	

Occupation des locaux	Situation actuelle (2015)				Taux d'occupation attendu en 2020
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	2 021h	2	2 086 m ²	85%	100%
Salles banalisées	100 184h	77	6 716 m ²	109%	109%
Total				103%	107%

OBJECTIF : Un recrutement sélectif mais diversifié

Nombre d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon	Unité	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Cible 2020
Nombre total d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon	Effectifs	35	31	36	36	40

Sources des données : Enquête SISE

OBJECTIF : Accroître l'attractivité internationale

Part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat	Unité	Réalisation 2011-12	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	2015-16
Nombre d'étudiants inscrits en master (hors master d'enseignement)	Effectifs	834	769	792	808	893
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en master (hors master d'enseignement)	Effectifs	92	83	112	82	89
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors master d'enseignement)	%	11,0%	10,8%	14,1%	10,1%	10,0%
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	Effectifs	439	433	397	411	426
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat	Effectifs	143	130	107	118	110
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	%	32,6%	30,0%	27,0%	28,7%	25,8%

7.17 Tableau 11 : Tableau retraçant les moyens des unités de recherche

TABLEAU RETRACANT LES MOYENS DES UNITES DE RECHERCHE												
Unités		MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT										
		Moyens de l'établissement		CNRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements	
IAO Institut d'Asie Orientale UMR 5062	Fonctionnement	39 400		28 000						8 440	7 670	
	Personnel	1	Emplois	13						3	3	7
	Investissement											
TRIANGLE Action, Discours, Pensée politique et économique UMR 5206	Fonctionnement	77 200		48 202						34 416	22 100	6 786
	Personnel	9	Emplois	9						25	13	13
	Investissement											
Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 + UMR5611	Fonctionnement	76 700		71 200						48 240		55 205
	Personnel	22	Emplois	26						19		55
	Investissement											
ICAR Interactions, Corpus, Apprentissages et Représentations UMR5191	Fonctionnement	48 000		56 283						68 995		0
	Personnel	13	Emplois	16						20		17
	Investissement											
EVS Environnement, Ville et Société UMR 5600	Fonctionnement	59 500		35 000						26 522		69 563
	Personnel	9	Emplois	11						21		33
	Investissement			4 000								
CMW Centre Max WEBER UMR 5040	Fonctionnement	13 600		28 200						51 369		15 232
	Personnel	4	Emplois	7						18		5
	Investissement											
LARHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190	Fonctionnement	26 100		36 500						56 019		49 173
	Personnel	6	Emplois	15						33		33
	Investissement											
CIHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Médiévaux UMR 5648	Fonctionnement	14 500		25 500						34 806		35 424
	Personnel	5	Emplois	10						13		13
	Investissement											
GATE Groupe d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5824	Fonctionnement	7 500		28 886						47 814		37 183
	Personnel	2	Emplois	15				1		20		8
	Investissement											
CNE Centre Norbert ELIAS UMR 8562	Fonctionnement	0										
	Personnel	2	Emplois	1						1		1
	Investissement											
HISOMA Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5189	Fonctionnement	16 400		41 000						47 881		42 269
	Personnel		Emplois									
	Investissement											

TABLEAU RETRACANT LES MOYENS DES UNITES DE RECHERCHE

Unités	Moyens de l'établissement	MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT									
		CNRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements		
CRAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5574	Fonctionnement	24 200	75 000					55 670			
	Personnel	1 Emplois	4					2			
	Investissement										
Institut des Sciences Analytiques UMR 5280	Fonctionnement	54 000	665 000					85 247			
	Personnel	1 Emplois	5								
	Investissement										
IGFL Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon UMR 5242	Fonctionnement	134 000	177 879	33 150				80 582			
	Personnel	6 Emplois	18	10			2	16			
	Investissement										
LBMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239	Fonctionnement	208 000	221 000					65 000			2
	Personnel	4 Emplois	19			4		8			
	Investissement										
Laboratoire de Chimie UMR 5182	Fonctionnement	114 000	46 250					11 607			
	Personnel	11 Emplois	16					1			
	Investissement										
LIP Laboratoire de l'Informatique du Parallélisme UMR5668	Fonctionnement	112 000	60 000					47 406			1
	Personnel	15 Emplois	12			16		6			
	Investissement										
Laboratoire de Physique UMR 5672	Fonctionnement	238 000	201 000					8 826			
	Personnel	17 Emplois	44								
	Investissement										
LGL Laboratoire de Géologie de Lyon UMR 5570	Fonctionnement	123 000	191 500					181 000			
	Personnel	7 Emplois	2					10			
	Investissement										
RDP Laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes UMR 5667	Fonctionnement	109 000	90 000	68 928				21 698			
	Personnel	3 Emplois	13	16				4			
	Investissement										
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669	Fonctionnement	79 200	55 000								
	Personnel	12 Emplois	19								
	Investissement										
Centre International de Recherche en Infectiologie (UVH) U1111	Fonctionnement	62 600	85 000				1 040 477	10 903			
	Personnel	3 Emplois	8				20	1			
	Investissement										

7.18 Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires BDL

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire BDL - ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Dépenses					
	BI		BR		VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
TOTAL	1 145 599	1 145 599	1 175 355	1 175 355	29 756	29 756
Personnel	12 800	12 800	25 600	25 600	12 800	12 800
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						
<i>Infra-annuel</i>	12 800	12 800	25 600	25 600	12 800	12 800
<i>Pluri-annuel</i>						
Fonctionnement	1 107 799	1 107 799	1 119 755	1 119 755	11 956	11 956
<i>Infra-annuel</i>	1 107 799	1 107 799	1 119 755	1 119 755	11 956	11 956
<i>Pluri-annuel</i>						
Investissement	25 000	25 000	30 000	30 000	5 000	5 000
<i>Infra-annuel</i>	25 000	25 000	30 000	30 000	5 000	5 000
<i>Pluri-annuel</i>						
TOTAL DES DEPENSES	1 145 599	1 145 599	1 175 355	1 175 355	29 756	29 756
Solde budgétaire (excédent)	22 436			20 480		

Recettes			
BI	BR	VARIATION	
1 158 105	1 185 905	27 800	Recettes globalisées
1 065 305	1 070 305	5 000	Subvention pour charges de service public
		-	Autres financements de l'Etat
		-	Fiscalité affectée
79 800	92 600	12 800	Autres financements publics
13 000	23 000	10 000	Ressources propres
		-	
9 930	9 930	-	Ressources fléchées
		-	Financements de l'Etat fléchés
9 930	9 930	-	Autres financements publics fléchés
		-	Autres recettes fléchées
		-	
		-	
		-	
1 168 035	1 195 835	27 800	TOTAL DES RECETTES
			Solde budgétaire (déficit)

7.19 Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL - ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BI	BR	VARIATION	BI	BR	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit)				22 436	20 480	- 1 956	Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts							Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	130 000	130 000	-	100 000	100 000	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1)	130 000	130 000	-	122 436	120 480	- 1 956	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2)
Variation de trésorerie				7 564	9 520	1 956	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	9 930	9 930	-				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				17 494	- 19 450	- 36 944	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	130 000	130 000	-	130 000	130 000	-	TOTAL DES FINANCEMENTS

7.20 Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL - ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI			BR			VARIATION		
	BI	BR	VARIATION	PRODUITS	BI	BR	VARIATION		
Personnel	12 800	25 600	12 800	Subventions de l'Etat	1 065 305	1 070 305	5 000		
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée			-		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 152 244	1 167 244	15 000	Autres subventions	79 800	92 600	12 800		
TOTAL DES CHARGES (1)	1 165 044	1 192 844	27 800	Autres produits	19 939	29 939	10 000		
Résultat prévisionnel : <i>bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	-	-	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 165 044	1 192 844	27 800		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 165 044	1 192 844	27 800	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	1 165 044	1 192 844	27 800		

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI	BR	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-		
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	44 445	47 489	3 044
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 939	6 939	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			-
- produits de cession d'éléments d'actifs			-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			-
= CAF ou IAF*	37 506	40 550	3 044

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI			BR			VARIATION		
	BI	BR	VARIATION	RESSOURCES	BI	BR	VARIATION		
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	37 506	40 550	3 044		
Investissements	25 000	30 000	5 000	Financement de l'actif par l'Etat			-		
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			-		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	25 000	30 000	5 000	Autres ressources			-		
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	12 506	10 550	-1 956	Augmentation des dettes financières			-		
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	37 506	40 550	3 044		

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI	BR	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT(8)	12 506	10 550	-1 956
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	20 070	20 070	0
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT *	7 564	9 520	1 956
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	386 932	229 642	-157 290
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	43 897	33 082	-10 815
Niveau de la TRESORERIE	343 035	196 560	-146 475

*: montant issu du tableau "équilibre financier"

7.21 Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine BDL

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination BDL - ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	25 600	25 600	1 119 755	1 119 755	30 000	30 000	1 175 355	1 175 355
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	25 600	25 600	1 119 755	1 119 755	30 000	30 000	1 175 355	1 175 355
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier					-	-	-	-
D115 - Pilotage et support								
Étudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
Total	25 600	25 600	1 119 755	1 119 755	30 000	30 000	1 175 355	1 175 355
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	20 480

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine BDL - ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	1 070 305								1 070 305
Droits d'inscription									-
Formation continue, diplômes propres et VAE									-
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR									-
Valorisation									-
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							9 930		9 930
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				92 600					92 600
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									-
Autres recettes					23 000				23 000
Total	1 070 305	-	-	92 600	23 000	-	9 930	-	1 195 835

7.22 Tableau de synthèse budgétaire et comptable BDL

Tableau de synthèse budgétaire et comptable BDL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			BR 2017	
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer		
	2	Niveau initial du fonds de roulement	219 092	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	13 012	
	4	Niveau initial de la trésorerie	206 080	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	1 175 355	
	6	Résultat patrimonial	0	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	40 550	
	8	Variation du fonds de roulement	10 550	
	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	0
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	9 930
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	9 930
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		20 480
		12.a	Recettes budgétaires	1 195 835
12.b		Crédits de paiement ouverts	1 175 355	
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		30 000	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-9 520	
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	9 930	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-19 450	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		20 070	
16	Restes à payer		0	
17	Niveau final de restes à payer		0	
Stocks finaux	18	Niveau final du fonds de roulement	229 642	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	33 082	
	20	Niveau final de la trésorerie	196 560	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		
		Comptabilité budgétaire		
	Comptabilité générale			

** Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**
Juillet 2017

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60
www.ens-lyon.fr